

# Guide DE L'ACHETEUR

EQUIPEMENT MÉNAGER 1956

QUALITÉ MARQUE NATIONALE FRANÇAISE CONTRÔLE



# sommaire

## \* AVANT-PROPOS

Avant-propos .....	p. 1
Un conseiller compétent et impartial .....	p. 2
Normes et qualité (Comment fonctionne la Marque Nationale NF) .....	p. 5
Les garanties .....	p. 7
Appareils à gaz .....	p. 8
Appareils électriques .....	p. 9
Appareils d'utilisation des combustibles solides .....	p. 10

Ustensiles de cuisine et de charcuterie en aluminium coulé .....	p. 11
Appareils de cuisson rapide sous pression .....	p. 11
Meubles en bois .....	p. 12
Quelques autres estampilles de qualité .....	p. 13
La Normalisation Française .....	p. 14
Les Normes Françaises .....	p. 14

## \* APPAREILS A GAZ

<b>LISTES DES MODELES ESTAMPILLES NF-ATG.</b>	
Appareils de cuisson :	
Cuisinières .....	p. 16
Réchauds-fours .....	p. 23
Réchauds-plats .....	p. 26
Appareils de production d'eau chaude :	
Accumulateurs d'eau chaude .....	p. 28
Chauffe-bains .....	p. 29

Chauffe-eau instantanés .....	p. 31
Réchauffeurs .....	p. 32
<b>Appareils de chauffage indépendants :</b>	
Radiateurs .....	p. 33
Chaudières de chauffage central .....	p. 39
Chaudières calorifugées .....	p. 41
Aérothermes .....	p. 41
<b>Equipements de transformation de chaudières .....</b>	<b>p. 42</b>

## \* APPAREILS ÉLECTRIQUES

<b>LISTE DES MODELES ESTAMPILLES NF-USE-APEL.</b>	
Appareils de cuisson :	
Poyers de cuisson .....	p. 44
Poyers à serpents - Tube en alliage inoxydable .....	p. 45
Poyers à serpents - Tube en acier .....	p. 46
Poyers à anneaux mobiles .....	p. 46
Poyers à plaque annelée .....	p. 46
Appareils de cuisine :	
Cuisinières domestiques électriques .....	p. 47
Cuisinières combinées gaz-électricité .....	p. 49
Fours de cuisine .....	p. 50
Réchauds-fours .....	p. 51
Grilloirs et Rôtissoires .....	p. 51
Appareils de production d'eau chaude :	
Chauffe-eau à accumulation sous-pression (muraux) cuve galvanisée .....	p. 52
— à autres revêtements .....	p. 54
Chauffe-eau à accumulation sous-pression (sur socle) .....	p. 55
Chauffe-eau à chauffage accéléré .....	p. 56
Chauffe-eau instantanés .....	p. 57
Lave-mains .....	p. 57

<b>Appareils de chauffage :</b>	
Radiateurs :	
(lumineux) .....	p. 58
(obscur) .....	p. 59
(paraboliques) .....	p. 61
(soufflants) .....	p. 61
Poêles à accumulation .....	p. 62
Poêles à semi-accumulation .....	p. 62
<b>Appareils divers :</b>	
Allume-cigares .....	p. 63
Aspirateurs de poussière .....	p. 63
Bouilloires .....	p. 65
Cafetières .....	p. 65
Chaudrons-cuiseurs .....	p. 66
Chauffe-lit à accumulation .....	p. 66
Chaufferettes .....	p. 66
Cireuses .....	p. 67
Fers à repasser .....	p. 68
Fers à souder .....	p. 68
Grille-pain de table .....	p. 69
Groupes de sécurité hydrauliques pour chauffe-eau .....	p. 69
Machines à laver et à essorer le linge .....	p. 69
Machine à laver .....	p. 71
Machine à essorer .....	p. 71
Sèche-cheveux .....	p. 72
Thermoplastes .....	p. 72
Ventilateurs .....	p. 72

## \* POÊLES ET CUISINIÈRES A CHARBON

<b>LISTE DES MODELES ESTAMPILLES NF-UFACD.</b>	
Poêles métalliques .....	p. 74
Cuisinières métalliques à feu continu .....	p. 79

## \* USTENSILES DE CUISINE & DE CHARCUTERIE EN ALUMINIUM COULÉ

<b>LISTE DES MODELES ESTAMPILLES NF-ALUFRAN.</b>	
Bassines, cafetières, casseroles et poêles, chariots et bacs à viande, cocottes, gaufriers, marmites-traiteurs, moules à jambon, galantine, pâté et divers, pétrins pour charcutier, plats divers, daubières .....	p. 80

## \* APPAREILS DE CUISSON SOUS PRESSION

Liste des appareils estampillés NF-CUISSON .....	p. 81
--------------------------------------------------	-------

## \* MEUBLES NF - FNA

Liste et adresses de négociants approvisionnés en meubles revêtus de la Marque Nationale NF-FNA .....	p. 84
-------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------

Adresses des fabricants d'appareils revêtus de la Marque Nationale NF cités dans le Guide de l'acheteur p. 89

## AVANT-PROPOS

*Aux jours sombres de juin 1940, un jeune lieutenant, se repliant avec son unité, rencontrait quelque part dans le Massif Central une bonne dame qui se lamentait :*

*— Ah ! Monsieur ! Quelle histoire ! Le pire, voyez-vous, c'est cet arrêt de la radio — C'est effrayant de ne rien savoir.*

*— Ma foi, Madame, fit rondement le lieutenant, comme les nouvelles étaient fausses, je ne vois pas ce que vous perdez.*

*— C'est bien vrai, Monsieur, elles étaient fausses. Mais c'étaient quand même des nouvelles...*

*Cette soif avide, cette soif aveugle d'être renseigné, nous la retrouvons, sous une autre forme, chez tous ces acheteurs en puissance qu'inquiète la complexité des produits modernes, et qui se jettent sur ce qu'on appelle aujourd'hui « la littérature technique ». Et la publicité, qui n'a pas les yeux dans sa poche, a eu tôt fait de déceler le profit qu'il y avait vis-à-vis du public à lui donner « quand même » des renseignements techniques, sous forme d'indications savamment orientées, dotées tout à la fois du prestige du langage scientifique et d'une prudente imprécision.*

*Les affirmations les plus mirobolantes s'énoncent donc aujourd'hui dans le langage du chimiste et du mécanicien. Dûment assorties de la « garantie » de « collègues d'experts » et du « contrôle » de « laboratoires », elles dansent autour de la ménagère et de l'acheteur du samedi leur ronde ironique.*

*Ceux qui ont pour mission de donner le ton à la qualité nationale, ceux qui connaissent par expérience l'incroyable difficulté de formuler techniquement des spécifications de qualité réellement significatives, ceux qui savent ce que signifient ces mots : garantie, contrôle, si lourds de sens et si légèrement employés, ont cherché à définir une méthode de certification valable et à la mettre en œuvre.*

*C'est à quoi s'attache la Marque Nationale NF, dans le cadre légal qui lui a été imparti.*

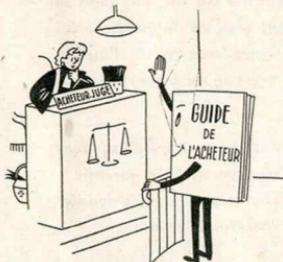
# UN CONSEILLER

*compétent et impartial*

Voici, pour 1956, la 7<sup>e</sup> édition du « Guide de l'Acheteur » - Equipement ménager.

Sa présentation, son format, son volume, résultantes de successives mises au point, sont autant d'indices de maturité.

Méfiant, comme tout bon Français, l'acheteur va flairer ce Guide avant de l'adopter. Qu'il sache tout de suite que l'AFNOR, qui l'édite, est un organisme sans but lucratif déclaré d'utilité publique. Aucun des fabricants des appareils cités dans le Guide n'a payé pour y figurer — ou plutôt, s'il a payé, ce n'est pas en argent, mais en efforts techniques parfois rudes et en engagements sévèrement contrôlés.



*La vérité, toute la vérité, rien que la vérité.*

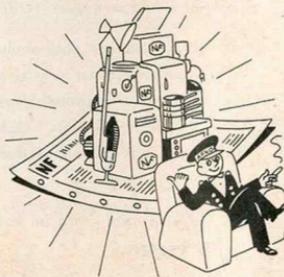
Ce Guide est fait pour les acheteurs, c'est-à-dire pour des utilisateurs en puissance, qui, placés dans l'impossibilité d'apprécier à leur juste valeur des appareils de technique compliquée, sont livrés comme feuille au vent à la tourmente publicitaire. Ils soupirent après un *conseiller compétent et impartial* : le voici. Comme au prétoire, il vous jure de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

## LA NORME, PIERRE ANGULAIRE DE LA QUALITÉ

Dans le monde d'aujourd'hui, la plupart des problèmes techniques ne trouvent leur solution que dans un travail d'équipe. En particulier, lorsqu'il s'agit de satisfaire un besoin partagé par des milliers d'utilisateurs, ni les fabricants, ni les laboratoires, ni les administrations publiques, ni les commerçants, ni les « experts », ni les associations d'utilisateurs ou « conseils de clients » ne possèdent séparément tous les éléments du problème. C'est alors qu'interviennent les organismes de normalisation qui ont précisément pour rôle, dans tous les pays du monde, de confronter les besoins des usagers et les possibilités techniques de la fabrication, de centraliser les données scientifiques correspondantes, d'enquêter sur les opinions, et de recueillir les avis de tous les intéressés.

Le résultat de tels travaux est une *norme*, c'est-à-dire un texte où sont précisées toutes les caractéristiques ou spécifications jugées indispensables, compte tenu de l'état des techniques, pour que

*La norme, pierre angulaire de la qualité.*



l'appareil soit apte à l'emploi auquel il est destiné, fonctionne avec efficacité et sécurité, et fournisse un long service.

Avec son statut officiel et ses méthodes d'enquête publique, procédant sans coups de force, mais sans complaisances, l'Association Française de Normalisation ou AFNOR peut réunir en vue de chacune de ses études de normes l'équipe nationale par excellence. D'où la qualité et la valeur reconnues aux Normes Françaises NF, établies suivant les directives permanentes d'un haut fonctionnaire, le Commissaire à la Normalisation, et que consacre l'homologation officielle du ministre compétent (ici le ministre de l'Industrie et du Commerce).

#### LA MARQUE NF, SIGNAL DE RECONNAISSANCE

Aux yeux d'un acheteur moyen qui ne se fie pas aux apparences, tout appareil ou produit inconnu est, si brillante que soit sa présentation, « un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille ». Quelle est sa valeur d'usage ? Mystère !

Ce mystère, les fabricants et les vendeurs vous rassurent à son sujet en couvrant la marchandise d'engagements pavillons. Il y a les marques de fabrique, dont certaines, apposées par des maisons sérieuses, sont de haute valeur. Il y a les labels professionnels ou syndicaux, d'autres attestations ou notices de laboratoires ou d'organismes divers. Parfois assortis de précisions techniques, il leur arrive de dévoiler une partie du mystère. Mais ils n'échappent pas au grand défaut de constituer trop souvent une affirmation, dont le bien fondé ne sera connu qu'à l'expérience, c'est-à-dire l'achat effectué.

Avec le produit normalisé, il n'y a plus de mystère. Le voile est levé. La norme en main (1), l'acheteur possède les éléments les plus complets d'information sur les caractéristiques techniques et d'usage de l'appareil ménager convoité, caractéristiques établies en fonction de ses besoins avec le maximum de garanties techniques. Certes, 99 fois sur 100, il ne lira par la norme; mais il sait qu'elle existe, qu'elle est officiellement enregistrée et publiée, que des experts publics ou privés qualifiés, voire même son voisin l'ingénieur ou sa voisine la monitrice d'enseignement ménager auraient efficacement protesté si, d'aventure, le projet de norme soumis par l'AFNOR à enquête publique avait été établi sans les soins scrupuleux mentionnés plus haut.

Pour que l'appareil normalisé se distingue immédiatement des autres, il fallait un signal de recon-

naissance. Il a été créé, dès 1938, avec le monogramme NF (Normes Françaises), distinctif de la marque nationale de conformité aux normes (2). Dans le domaine de l'économie domestique, ce



NF, signal de reconnaissance.

monogramme n'est pas employé seul. Il est complété, dans les différentes applications, soit par un vocable synthétique : NF-GAZ, NF-CUISSON, NF-GLACIERE, — soit par des initiales désignant généralement l'organisme professionnel dont les travaux sont à l'origine de l'application particulière de la marque : NF-USE-APEL (appareils électro-domestiques), NF-UFACD (poêles métalliques) ...



NF, famille de marques nationales.

La marque nationale NF constitue donc le tronc commun de toute une famille de marques, signalées à l'attention de l'acheteur par des estampilles diverses, de présentation parfois fort différentes, mais qui toutes comportent le monogramme NF, garant légal de leur obéissance aux mêmes principes et de leur caractère national.

(1) Voir page 14 une note sur les normes françaises.

(2) Voir page 5 une note sur la marque nationale NF

LA MARQUE NF, GARANTIE DE CONFORMITÉ  
AUX NORMES

Si la marque NF n'était qu'un simple signal de reconnaissance, se bornant à annoncer les qualités que possède le produit marqué, elle offrirait sur les marques de fabrique, sur les labels et certificats de qualité divers, des avantages de degré, mais non de nature.

La marque NF va plus loin. Non contente de renseigner, elle matérialise une *garantie*.

Et cette garantie de conformité aux normes est extraordinairement sérieuse. La marque NF n'est pas accordée à des fabricants ou à des raisons sociales, mais à un appareil ou produit déterminé, lorsque son prototype a subi avec succès les essais sévères prévus en laboratoire par le règlement de la marque. Ces essais initiaux sont suivis d'autres essais impromptu effectués par prélèvement sur les approvisionnements ou sur les appareils mis en vente.



Avec NF, un achat est un contrat.

Quand un fabricant, dûment licencié, appose l'estampille NF sur un de ses modèles, il délivre de ce fait même à l'acheteur un véritable *certificat de garantie* individuel et personnel, dont l'original est déposé à l'AFNOR, qui joue un peu en l'occurrence le rôle d'une sorte de notaire technique, rédacteur et gardien du contrat. Cette notion de *contrat* surveillé fait l'originalité et l'efficacité de la marque NF. Précisons, pour répondre à une question souvent posée, que les sanctions les plus lourdes, expressément prévues par le statut de la marque NF, pèsent sur les fabricants qui, prenant à la légère leurs engagements, viendraient à apposer la garantie NF sur des produits ne répondant pas aux normes.

DES APPAREILS DE QUALITÉ INTERNATIONALE

Notre court aperçu sur la marque NF serait incomplet s'il n'y était fait allusion aux travaux de normalisation internationale, effectués dans les comités technique de l'Organisation Internationale de Normalisation ISO, dont le comité-membre français est l'AFNOR.

L'ISO, à l'image de vases communicants, permet aux techniques des différents pays du monde de s'aligner sur le niveau économiquement le meilleur. La technique française est souvent en pointe à l'ISO, mais il lui arrive aussi de bénéficier de certaines avancées étrangères.

L'estampille NF ne peut offrir au public que des *articles de qualité internationale*.

ET MAINTENANT, « SUIVEZ LE GUIDE ! »

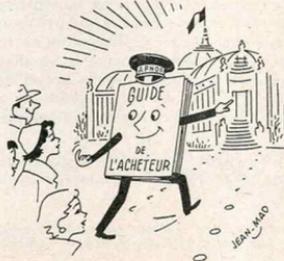
Ces quelques considérations liminaires étaient peut-être utiles. Mais l'essentiel du Guide, le lecteur le trouvera dans les pages qui vont suivre.

En comparant les uns aux autres, pour une même catégorie d'appareils, des réalisations parfois très diverses, il constatera cette vérité, si souvent méconnue, que *normalisation n'est pas uniformité*. Autour de la même norme, les constructeurs ont bâti des chauffe-eau, des radiateurs, des poêles, etc... de conceptions variées, traduites en des versions parfois très différentes.

Avec la marque NF, la concurrence commerciale conserve ses droits. Mais elle ne peut plus s'exercer au détriment de la qualité d'usage. Il lui reste comme champ d'action outre le prix, certaines particularités ayant trait à certaines dimensions, à l'esthétique, à des dispositifs nouveaux, dont les meilleurs, d'ailleurs, prendront peut-être place plus tard dans les normes.

L'acheteur trouvera donc encore matière à exercer son choix, mais avec la certitude reposante que ce choix n'est pas aveugle.

Et maintenant, suivez le Guide !



# NORMES ET QUALITÉ



*Comment fonctionne*

## LA MARQUE NATIONALE NF

Le mot de « qualité » est un de ces mots que l'usage a privé de leur sens originel sans réussir à leur assigner un sens nouveau et précis.

On parle de la qualité d'un objet à peu près comme on parle de la température : elle est « haute », « basse », « moyenne »... quand on ne la dit pas « extra », « sur-choix », « surfine » ... voire « supérieure » ou même « internationale ».

Encore peut-on, avec un thermomètre, mettre tout le monde d'accord sur une température tandis qu'il est plus difficile de mettre deux personnes d'accord sur la qualité d'un objet...

A moins qu'il n'existe une « norme » relative à cet objet, c'est-à-dire un texte de référence, établi justement par « accord » entre les différents groupes d'intéressés (producteurs, utilisateurs, techniciens, ...) et qui, analysant et chiffrant les diverses caractéristiques d'aptitude à l'usage dont l'ensemble constitue la « qualité » d'un objet, permette d'apprécier cette dernière avec une satisfaisante précision.

Un ensemble complexe de lois, décrets et arrêtés ont précisé comment sont élaborées les normes françaises et le rôle de l'organisme officiel français en la matière : l'AFNOR (Association Française de Normalisation).

Il n'est pas nécessaire de développer ici le fonctionnement de la normalisation française, exposé sommairement plus loin (voir p. 14).

Par contre, il importe de souligner que la « marque nationale de conformité aux normes françaises : NF », créée par décret loi du 12 novembre 1938 a pour but, comme d'ailleurs son nom l'indique, de signaler au public ceux des produits qui sont garantis conformes aux normes correspondantes.

Toutes les applications de la marque nationale NF, dans quelque domaine que ce soit, reposent sur les principes suivants :

— Il existe un texte technique de base, homologué comme norme française, imprimé, et offrant aux usagers un ensemble valable de garanties de qualité.

— Chaque application de la marque est gérée par un comité indépendant au sein duquel sont associés producteurs, usagers et autres intéressés, sous la haute autorité du Commissaire à la Normalisation.

— Chaque fabricant, en apposant l'estampille sur un appareil, matérialise des engagements précis contradictoirement vérifiables, assortis d'un contrôle effectif et régulier, et, le cas échéant, de sanctions efficaces.

On notera, de plus, que la marque NF n'est accordée qu'à des produits bien individualisés et exactement désignés et non pas à l'ensemble des fabrications d'un même producteur.

Un appareil NF donne, à celui qui l'utilise dans des conditions normales, les satisfactions auxquelles il est en droit de prétendre : efficacité, économie d'utilisation et d'entretien, construction soignée, durée.

En cas de défectuosité accidentelle, l'intervention de l'AFNOR peut être sollicitée. Mais, en règle générale, satisfaction directe sera obtenue auprès du fabricant qui, du seul fait qu'il a souscrit aux engagements NF, a démontré son souci d'assurer la qualité et la régularité de ses fabrications.



# LES GARANTIES



*Les pages qui suivent donnent un aperçu des garanties apportées aux acheteurs par les estampilles NF apposées sur les divers appareils ménagers.*

*En fait, la signification de chaque estampille NF est la suivante : « voici un appareil garanti conforme aux normes qui le concernent ». Or, dans les normes, on trouve quantité d'indications qui, pour importantes qu'elles soient en ce qui concerne la qualité des appareils, sont trop complexes pour être présentées de façon claire et intéressante au public non technicien auquel est destiné le présent guide.*

*Les lecteurs désireux de connaître exactement les spécifications des normes sont invités à se reporter au texte original de celles-ci, qui seul fait foi\*.*

\* En vente au Bureau de diffusion des normes de l'AFNOR, 19, rue du 4-Septembre, Paris-2<sup>e</sup>; Tél. : RIC 60-55. Consultation gratuite sur place.

## APPAREILS A GAZ



Dès 1927 l'Association Technique du Gaz appo-  
sait sur les appareils satisfaisant aux exigences de  
ses cahiers des charges, une estampille ATG.

Celle-ci a pris place, tout naturellement, dans le  
cadre de la marque nationale NF, dont le souci de  
qualité se porte simultanément sur la bonne construc-  
tion et les exigences de l'utilisateur.

D'une part, en effet, les appareils à gaz doivent  
présenter une robustesse à toute épreuve et une  
durabilité satisfaisante, être faciles à utiliser et à  
entretenir.

D'autre part, ils doivent être dotés d'un rende-  
ment élevé (c'est-à-dire d'une consommation de gaz  
aussi réduite que possible pour un service donné)  
et d'une sécurité d'emploi parfaite en tous points  
(notamment en ce qui concerne l'hygiène de combus-  
tion des brûleurs).

Les essais sévères et nombreux auxquels, pour  
chaque type d'appareil, est subordonnée la déli-  
vrance de l'estampille NF-ATG (bientôt NF-GAZ)  
ont pour but de vérifier que ces diverses exigences  
sont bien remplies.

Les pages qui suivent (\*) ont tenté d'en décrire  
les buts et les principes.

Il importe, avant de présenter les appareils bé-  
néficiant de la marque nationale NF-ATG de sou-  
ligner que chacun d'eux a été soumis à la procé-  
dure d'estampillage dont les phases successives  
sont :

1° Présentation, par le constructeur, d'un proto-  
type établi suivant les prescriptions normalisées

2° Essai de ce prototype par les laboratoires spé-  
cialisés

3° Si ce prototype est accepté, le constructeur  
met en fabrication une série limitée d'appareils

4° Un prélèvement est fait dans cette série par  
les soins d'un représentant de la Commission d'Es-  
tampillage et l'appareil choisi remis au laboratoire  
qui a fait l'essai du prototype

5° S'il y a identité absolue entre cet appareil et  
le prototype, la commission d'estampillage accorde  
aux appareils de ce modèle le droit au port de  
l'estampille

6° Des contrôles fréquents et inopinés entrepris  
sur des appareils achetés directement dans le com-  
merce permettent de s'assurer que les qualités de  
construction et de fonctionnement constatées lors  
des premiers examens sur les appareils de même  
modèle sont restées constantes.

Les laboratoires chargés de ce contrôle sont le  
service de physique industrielle du Gaz de France,  
à Gennevilliers, et le Centre Technique des Indus-  
tries de la Fonderie.

Lors de la mise en fonctionnement de la mar-  
que NF-GAZ, sur les mêmes bases que la marque  
NF-ATG, mais avec un champ d'action étendu aux  
appareils fonctionnant aux autres gaz que le gaz  
de ville : gaz naturel, butane, propane, un troi-  
sième laboratoire spécialisé plus particulièrement  
dans l'utilisation du gaz de pétrole fonctionnera en  
collaboration avec les deux premiers.

On peut donc être assuré que les appareils estam-  
pillés NF-ATG ou NF-GAZ offrent toute garantie  
quant à leur fonctionnement, leur solidité, leur  
durabilité, leur sécurité absolue, leur commodité,  
leur aspect, c'est-à-dire qu'ils possèdent toutes les  
qualités pratiques et techniques souhaitables.

(\*) Voir p. 15.

## APPAREILS ÉLECTRIQUES



C'est en 1950 que la marque NF est apparue sur l'estampille ancienne et bien connue réunissant, depuis 1930, les initiales USE (Union des syndicats de l'électricité) et APEL (Association pour le développement des applications de l'électricité).

La marque NF-USE-APEL repose sur un ensemble très complet de normes d'appareils domestiques électriques résultant d'une longue expérience, et sur la collaboration active du laboratoire central des industries électriques de Fontenay.

Les pages qui suivent (\*) donnent, pour chaque appareil, un aperçu des exigences des normes correspondantes et des essais qu'elles prescrivent.

Tout appareil, avant d'être admis à la marque nationale NF doit, d'abord comme prototype puis comme appareil de série, subir avec succès les nombreuses épreuves qui sont indiquées dans les normes.

Ces épreuves sont les unes d'ordre mécanique (robustesse de l'ensemble, et des éléments tels qu'enveloppes, vis, dispositifs de fixation des con-

ducteurs d'aménée du courant) d'autres, d'ordre thermique (échauffement des poignées ou autres parties accessibles de l'appareil).

Les plus nombreuses, comme il fallait s'y attendre, touchent au fonctionnement électrique (rigidité diélectrique, essai de surtension, essai d'endurance, essai hygroscopique ...)

Enfin des épreuves variées permettent de contrôler l'aptitude à l'emploi et le fonctionnement économique des appareils.

On notera que les résultats de ces essais sont examinés avant attribution de la marque, par un Comité où sont groupés les représentants, non seulement des constructeurs, mais également des installateurs, d'Electricité de France et d'un certain nombre de grandes administrations et groupements intéressés, notamment comme usagers.

Ce sont autant de cautions d'importance et les appareils qui sont fournis sous la garantie nationale de qualité NF-USE-APEL répondent réellement à ce qu'on est en droit d'appeler la qualité française des appareils électriques.

(\*) Voir p. 43.



Pour les fils et câbles électriques, la marque nationale revêt la forme ci-contre (fil de marque tricolore et étiquette NF-USE sur les rouleaux).



## APPAREILS D'UTILISATION DES COMBUSTIBLES SOLIDES

Les poêles et les cuisinières à charbon d'aujourd'hui sont à ceux datant de 25 ou 30 ans, ce que les autos d'aujourd'hui sont à celles de la même époque.

Il fallait alors 15 litres d'essence pour « cahoter » 4 personnes pendant 100 kilomètres, à 40 kilomètres à l'heure.

Aujourd'hui 8 litres suffisent à transporter confortablement 5 personnes, sur la même distance et à 80 kilomètres de moyenne.

De même, les poêles et les cuisinières à charbon actuels sont élégants, peu encombrants, faciles à conduire, souples, sûrs et ne sont pas « gourmands » comme ceux d'autrefois.

Ce progrès technique a vu ses étapes marquées par l'établissement de normes établies en collabo-

ration avec l'Union des fabricants d'appareils de chauffage et de cuisine domestiques (\*).

La marque NF-UFACD, créée à l'initiative de cette Union en accord avec l'AFNOR, caractérise les appareils reconnus en tous points conformes à ces normes. Elle bénéficie, pour son fonctionnement, de l'actif concours des laboratoires du Centre Technique de la Fonderie qui procède à tous les essais, qu'il s'agisse des essais de prototypes, des essais d'appareils de série ou des essais d'appareils prélevés par les services de contrôle de la marque NF-UFACD.

Appuyée sur des bases techniques aussi solides, la marque nationale de qualité des appareils d'utilisation des combustibles solides constitue pour les acheteurs une garantie dont on ne saurait trop souligner la portée.

(\*) Voir p. 73.

# USTENSILES DE CUISINE ET DE CHARCUTERIE EN ALUMINIUM COULÉ



Aussitôt après la fin de la guerre, une petite industrie florissante mais discutable se développa : elle consistait à ramasser dans les dépôts de guerre des débris d'aluminium, à les fondre dans des arrière-boutiques, à en couler des ustensiles de ménage : cocottes, poêles, etc... Nous avons eu entre les mains un échantillon de ces fabrications : le « fondeur » avait tout simplement moulé sa cocotte sur celle d'un confrère, laissant même subsister des traces identifiables de la marque de fabrique !... Il est inutile de dire que ces appareils se rongeaient rapidement, devenaient de petits laboratoires domestiques de produits nocifs, puis finissaient à la poubelle.

Les vrais fondeurs réagirent, et un label ALUFRAN se créa, pour garantir la qualité du métal et la bonne exécution de la coulée.

Il devint par la suite NF-ALUFRAN, les spécifications relatives au métal ayant été homologuées comme normes et la gestion du label remaniée en conformité avec le statut de la marque NF. A cette occasion, des conditions supplémentaires normalisées furent adoptées, tendant à assurer la fixation solide et l'isolement correct des manches et des anses.

Actuellement 22 fondeurs sont titulaires du poinçon NF-ALUFRAN (\*).

Quant aux fabrications de fantaisie, elles semblent avoir pratiquement disparu.

(\*) Voir p. 80.

## APPAREILS DE CUISSON RAPIDE SOUS PRESSION



Ces appareils, dont la vogue est de plus en plus large, étendent par leur rapidité les possibilités de la ménagère.

Ces qualités ont amené la prolifération d'une multitude de modèles, dont tous ne tiennent pas les promesses de leurs notices.

La rapidité de cuisson croît avec la pression intérieure. Plus la rapidité recherchée est grande, plus l'appareil doit présenter de résistance.

Les appareils visés par la norme NF D 21-351 (appareils de moins de 25 litres) ont une pression de fonctionnement comprise entre 0,5 et 1,3 kilogramme par centimètre carré. Leur température de cuisson varie ainsi de 112 à 125°. Les temps de cuisson correspondants sont environ deux à quatre fois plus courts qu'à l'air libre. Il est apparu à la commission de normalisation qu'au-dessous, le gain de temps était insuffisant pour justifier l'appellation « cuisson rapide » ; qu'au-dessus, les qualités de certains mets pourraient s'altérer.

La question de sécurité a fait l'objet d'attentions particulières. Sept essais contrôlent : la marche normale, les résistances à la déformation et à la rupture, le dispositif de sûreté et de fixation du couvercle, les manches et poignées ; le métal est analysé chimiquement.

La sécurité est doublée par une deuxième soupape d'évacuation de la vapeur ; le couvercle ouvre et ferme de telle manière que la pression ne peut s'établir si le couvercle n'est pas complètement assujéti au corps de l'appareil ; inversement l'ouverture ne peut se faire sans évacuation préalable de la vapeur.

Ainsi les appareils estampillés NF-CUISSON (\*) ont-ils été étudiés sous le triple signe de la sécurité, de la bonne fabrication et du gain de temps — ce dernier variant selon les modèles entre les limites dictées par l'expérience.

(\*) Voir p. 81.



## MEUBLES EN BOIS

Les premières normes de meubles remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle et les experts connaissent bien les remarquables codes d'exécution des meubles Louis XV et Louis XVI rédigés par les maîtres-ébénistes de l'époque.

Ces codes définissaient dans le détail les procédés de fabrication qui ont permis aux artisans d'alors de faire ces meubles qui, après plusieurs siècles d'usage, font encore le bonheur des amateurs.

Depuis lors, les techniques ont évolué. Pour ne citer que quelques éléments nouveaux, rappelons que de nouveaux bois exotiques ont fait leur apparition, que les techniques de traitement et de conservation du bois ont été perfectionnées, que le contre-plaqué, les colles et vernis cellulose, l'usinage de précision ont été découverts puis progressivement mis au point.

L'utilisation de toutes ces ressources précieuses que la technique moderne met à la disposition des fabricants de meubles n'a hélas pas toujours tendu vers la qualité et bien des fabricants les ont, au contraire, exploitées de façon propre à les discréditer injustement.

C'est pourquoi en 1951, la Fédération Nationale de l'Ameublement, en collaboration avec le Centre Technique du Bois et de l'Ameublement, et sur la base de normes étudiées avec l'AFNOR depuis 1947, créa une marque de qualité du meuble, la marque FNA, devenue, en 1954, marque nationale de conformité aux normes : NF-FNA.

Cette marque est gérée, dans le cadre du statut général de la marque NF par un Comité où sont représentés les organismes suivants :

Côté professionnels : la Fédération Nationale de l'Ameublement, le Syndicat Général de l'Ameublement et de la Décoration, la Chambre Syndicale Nationale des Décorateurs et Tapissiers-décorateurs ; des fabricants spécialistes du meuble massif et plaqué, du meuble de métal, du meuble de cuisine, du meuble de rotin, de la literie ; diverses tendances : grande série, petite série, fabrications traditionnelles, recherche moderne et fonctionnelle, artisanat...

Côté utilisateurs : le Salon des Arts Ménagers, l'Enseignement ménager, le Ministère de l'Éduca-

tion Nationale, le Ministère de la Reconstruction et du Logement, la décoration, le commerce.

Côté organismes techniques : le Ministère de l'Industrie et du Commerce (Direction du Bois), la Répression des fraudes, le laboratoire national d'essais du Conservatoire des Arts et Métiers, l'Ecole Bouille, le Bureau de Normalisation du Bois, l'AFNOR.

La marque NF-FNA certifie que les meubles qui en sont revêtus sont en tous points conformes à la norme NF D 60-311 qui, sous le titre « Meubles massifs et plaqués, caractéristiques minima d'exécution » constitue un véritable « code du meuble » où sont précisés notamment :

— Les bois utilisables (essences, classement d'aspect, qualités technologiques, siccité)

— Les caractéristiques de construction (assemblages et collages, panneaux cintrés, dimensions particulières des éléments constitutifs des différents meubles) et jusqu'aux qualités de la glace des meubles comportant des miroirs.

La marque NF-FNA n'est pas une marque pour meuble de luxe mais une marque pour meubles courants, de qualité certaine. Elle ne consacre pas un style particulier, mais seulement la qualité de l'exécution et, surtout, celle des éléments que l'acheteur non professionnel ne peut apprécier tels que collage, siccité du bois, assemblages. Elle couvre aussi bien les meubles de styles régionaux (bressan, breton, basque) que les meubles « jeunes » ou de facture plus traditionnelle.

Cinquante-deux fabricants ont, d'ores et déjà, obtenu la marque NF-FNA pour 450 ensembles mobiliers (armoires, bibliothèques, commodes, bahuts, buffets, dessertes, tables, lits, cosys, ...)

Les pratiques professionnelles ne comportant pas la présentation directe au public des meubles par leurs fabricants ou sous leur étiquette, le « Guide de l'Acheteur » croit répondre aux besoins du public en donnant, à titre exceptionnel, non pas la liste des fabrications licenciées, mais une liste (non limitative d'ailleurs) de magasins de meubles ayant pris des engagements en ce qui concerne la vente de meubles NF-FNA (\*).

(\* Voir p. 82.

# QUELQUES AUTRES ESTAMPILLES DE QUALITÉ



Les estampilles répertoriées dans le présent Guide ne constituent qu'une partie des estampilles nationales de qualité NF.

Parmi ces dernières, certaines intéressent aussi les achats domestiques. Nous citerons particulièrement :



NF-VELOURS : Velours de coton : travail, jeunes gens, garçonnets.

NF-SNFQ : Quincaillerie de bâtiment (en particulier : serrures, crémones, paumelles).



NF-ATM : Brûleurs à mazout (en préparation).

NF-FNAF : Réfrigérateurs domestiques à compression et à absorption (en préparation).



NF-GLACIERE : Glacières à glace (en préparation)



NF-KRAFT : Papier d'emballage Kraft.

NF-CAHIERS SCOLAIRES : Cahiers scolaires et articles assimilés.



# LA NORMALISATION FRANÇAISE

L'introduction officielle de la normalisation dans les institutions françaises remonte à une trentaine d'années : exactement, au décret du 10 juin 1918 instituant la « Commission Permanente de Standardisation », ou CPS. La CPS mit sur pied en quelques années 87 normes ou projets de normes — travail remarquable et qui reste à la base de la normalisation française actuelle. — Mais elle se trouva de façon permanente en lutte avec des difficultés budgétaires et dut finalement en 1924 interrompre ses travaux.

Bientôt cependant, le 22 juin 1926, l'Association Française de Normalisation, ou AFNOR, reprenait le flambeau momentanément abandonné. Des lois, décrets ou arrêtés successifs de 1928, 1930, 1933, 1939, 1941 définirent et précisèrent ensuite son rôle, marquant de façon toujours plus accusée le caractère national et officiel de son action et l'habilitant à ce titre à représenter la France sur le terrain international. Mais cette législation a toujours conservé à l'AFNOR le caractère d'une institution essentiellement indépendante, où producteurs, usagers et représentants de l'Etat sont appelés à confronter et harmoniser leurs points de vues dans une atmosphère de rigoureuse neutralité.

L'AFNOR coordonne les travaux de 33 Bureaux de Normalisation, dirigés et animés par les organismes professionnels des producteurs ou par certains groupements importants tels que la SNCF. Depuis quelques années, toutes les normes éditées par les Bureaux de Normalisation et homologuées sous le contrôle de l'AFNOR sont groupées sous la dénomination unique de « Normes Françaises » et désignées par les lettres NF suivies d'un indice caractéristique du domaine d'activité auquel elles correspondent.

Le représentant du Gouvernement auprès de l'AFNOR est le *Commissaire à la Normalisation*, qui contrôle ses travaux, présente les projets de normes à l'homologation ministérielle, et veille à l'application des normes homologuées.

La collection des normes françaises rassemble, au 1<sup>er</sup> janvier 1956, plus de 4 000 normes homologuées relatives à toutes les branches d'activité. En outre, 2 000 à 3 000 projets de normes sont en chantier.

L'AFNOR représente officiellement la France dans la plupart des organisations internationales traitant des problèmes relatifs à l'organisation de la production mondiale. Elle se trouve donc particulièrement apte à distinguer parmi les produits nationaux ceux qui peuvent figurer avec honneur sur le marché mondial.



## LES NORMES FRANÇAISES

Une Norme Française NF est un document technique officiel, homologué au « Journal Officiel ».

Elle résulte d'une étude en commun entre les producteurs et les usagers, complétée par une enquête publique de l'AFNOR.

Cette enquête a pour but de rechercher le juste milieu entre ce que souhaitent les usagers et ce que peuvent réaliser les producteurs. Elle est effectuée en France et à l'étranger afin que soient exclusivement homologuées des normes capables de faire honneur à la réputation des produits français sur le marché mondial.

Il existe actuellement 21 classes de normes intéressant l'ensemble de la production française. En relation avec celle de l'Economie Domestique, on peut citer notamment les classes : Ameublement - Caoutchouc - Combustibles - Electricité - Emballages - Papiers - Produits de l'Agriculture - Textiles et Cuir - Verre.

Quand la norme définit les caractéristiques de qualité d'un produit, elle est dite norme de qualité.

SEULES, LES NORMES DE QUALITE DONNENT LIEU A ATTRIBUTION DE LA MARQUE NATIONALE NF

Le Catalogue Général des Normes et le texte des normes françaises homologuées peuvent être consultés à l'AFNOR - Service de Diffusion des Normes

19, rue du Quatre-Septembre - PARIS-2<sup>e</sup>  
Tél. : RICHELIEU 60-55

Ils peuvent être, à l'étranger, consultés auprès des *attachés commerciaux français* ou obtenus rapidement par leur intermédiaire.

En outre, ils sont déposés au Secrétariat de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) :

39, Route de Malagnou - GENEVE (Suisse)

— ainsi qu'auprès des *Comités Nationaux de Normalisation* des pays suivants : Allemagne - Australie - Autriche - Belgique - Brésil - Bulgarie - Canada - Chili - Danemark - Espagne - Etats-Unis - Finlande - Grèce - Hongrie - Inde - Indonésie - Irlande - Israël - Italie - Japon - Mexique - Norvège - Nouvelle-Zélande - Pakistan - Pays-Bas - Pologne - Portugal - Roumanie - Royaume-Uni - Suède - Suisse - Tchécoslovaquie - Turquie - Union Sud Africaine - URSS - Yougoslavie.

# APPAREILS A GAZ

*Liste  
des modèles*  
**ESTAMPILLÉS NF-ATG**  
*mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1956*



## **ESTAMPILLE NF-ATG**

*La présence de cette estampille sur un appareil indique à l'acheteur que ce modèle a subi avec succès dans les laboratoires de contrôle, les épreuves prescrites par les normes françaises des appareils domestiques à gaz.*

### **\* AVIS IMPORTANT**

*Dans un but d'unification, une estampille NF-GAZ sera créée au cours du premier trimestre de l'année 1956 et revêtira désormais tout appareil domestique à gaz certifié conforme aux normes françaises, qu'il fonctionne au gaz de ville, à l'air propane, au gaz naturel, au butane ou au propane. Cette estampille sera progressivement substituée à l'estampille NF-ATG dont le domaine d'application ne s'étendait qu'aux appareils domestiques à gaz de ville.*

*Le modèle prévu pour cette estampille est le suivant.*

Voir p. 8.





## CUISINIÈRES

(Norme NF D 32-325)

Avant d'atteindre à la sobriété de ligne, la commodité d'entretien et la simplicité de manœuvre actuelles, les cuisinières à gaz ont connu les brûleurs inaccessibles ou invisibles, les rampes s'éteignant au courant d'air de la porte du four, les fours à température intérieure variant d'un point à un autre.

La norme distingue 3 catégories de cuisinières, selon la taille et l'agencement, et notamment le nombre des brûleurs sur le dessus et leurs puissances :

- Série I, deux feux, 2-4 personnes, four pour un beau poulet;
- Série II, trois feux, 5-6 personnes, four pour dinde;
- Série III, quatre feux, 7-10 personnes, four, grilloir dans enceinte séparée.

Les trois séries comportent des modèles combinés gaz-électricité, dont nous parlerons au chapitre des appareils électriques.

Les essais auxquels sont soumises les cuisinières pour l'attribution de la Marque NF-ATG garantissant l'élimination de tous ces défauts, et de bien d'autres :

— La sécurité est assurée par l'absence de fuites, une parfaite combustion du gaz, la résistance des brûleurs à l'extinction au cas où « une casserole verse »;

— Le nettoyage peut s'effectuer rapidement, sans

qu'un outil soit nécessaire pour démonter les brûleurs; ceux-ci ne s'enrassent pas, les angles recoins sont bannis;

— L'utilisation est aisée : tous les boutons tournent dans le même sens; on accède aux brûleurs avec une simple allumette; ils sont assez espacés, dessus, pour permettre l'emploi de toutes les casseroles normalisées;

— L'économie de gaz est assurée par des règles strictes de rendement des brûleurs et de calorification du four;

— Pour le fonctionnement, il est exigé qu'un des brûleurs du dessus au moins puisse faire bouillir un litre d'eau en 5 minutes; le grilloir doit « être mis en température » en moins de 8 minutes; quant au four, objet de soins attentifs, il lui faut avoir une souplesse de réglage telle que sa température atteigne 250° en 20 minutes, et soit réglable entre 110° (meringues) et 280° (pâtes feuilletées, rôtis). Pour les grands modèles, un thermostat est exigé ... et contrôlé.

Mais qu'est-ce au juste qu'un thermostat ? Un accessoire qui « stabilise » la « température » du four au degré voulu, en réglant l'admission du gaz aux brûleurs. On tourne son bouton de commande sur la graduation définie pour la cuisson du mets considéré et le thermostat fait le reste, automatiquement, sans gaspillage de calories, sans surveillance, aussi sûrement que le cordon bleu le mieux exercé.

BA = brûleur auxiliaire — BI = brûleur intensif — BL = brûleur lent —  
BR = brûleur rapide — GC = grilloir par contact — GR = grilloir à plafond rayonnant — dg = diamètre intérieur du raccord-gaz — P = poids.

Les dimensions sont données en mm et dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur.

### SERIE I

a) à gaz

#### ANSTEL et Cie (GODIN)

« Godin 462 »

1 BR (gauche) de 2 750 mth/h —  
2 BL de 1 620 mth/h — 1 four de  
320 × 250 × 370 de 2 880 mth/h —  
dg = 15 mm — dimensions hors-  
tout : 710 × 800 × 435 — P = 61 kg

« Godin 464 »

cf « Godin 462 » dont ce modèle  
diffère par l'existence d'un coffre-  
étau.

#### BECUWE

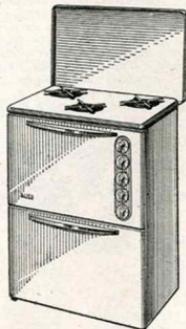
« Bloc 240 »

1 BR de 2 700 mth/h — 1 BL (avant  
gauche) de 1 220 mth/h — 1 BL  
(avant droit) de 2 550 mth/h —  
1 four de 312 × 237 × 393 de  
3 140 mth/h

(un modèle comporte un thermostat)

1 GR chauffé par les brûleurs du  
four — 1 tiroir à casseroles —  
dg = 12 mm — dimensions hors-  
tout : 460 × 805 × 590 —  
P = 70 kg

#### AUER



« La Mousson 45-05 ou 55-05 »

3 BR de 2 500 mth/h — 1 four  
345 × 220 × 333 de 3 000 mth/h avec  
thermostat — 1 GR de 2 200 mth/h  
sur le 55-05 — dg = 15 mm —  
dimensions hors-tout : 600 × 800 ×  
440 — P = 61 kg

#### BRACHET & RICHARD (Ets)



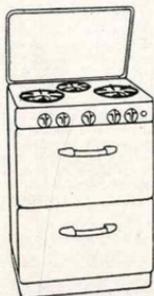
« Goeland 433 bis »

1 BR de 2 420 mth/h — 1 BL de  
1 400 mth/h — 1 BA de 1 190 mth/h  
1 four 333 × 202 × 300 de 2 500 mth/h  
dg = 12 mm — dimensions hors-  
tout : 500 × 800 × 390 — P = 41 kg

**BRACHET & RICHARD (Ets)**

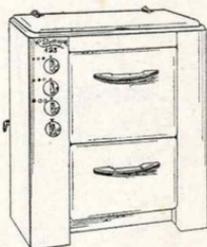

« Corvette 55 n° 433 P »

2 BR de 2 420 mth/h — 1 BL (arrière) de 1 400 mth/h — 1 four 357 × 250 × 350 de 3 000 mth/h — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 520 × 300 × 490 — P = 50 kg

**CHALOT**


« Gourmet luxe 55 »

1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 BA de 1 080 mth/h 1 four de 390 × 235 × 300 de 2 050 mth/h — 1 coffre à casserole — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 420 — P = 50 kg

**DEMEYER (Ets R.)**


« 123 »

1 BR de 2 700 mth/h — 1 BL de 2 350 mth/h — 1 BA de 1 150 mth/h 1 four de 351 × 210 × 310 de 2 700 mth/h — 1 GR de 2 360 mth/h 1 étuve-casserole — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 715 × 800 × 390 — P = 60 kg

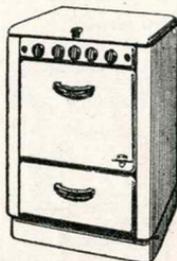
**CHALOT**


« Régat luxe 54-51 »

1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 four de 385 × 240 × 300 de 1 950 mth/h — 1 coffre à casserole — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 350 — P = 49 kg

« Régat luxe 55 »

1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 four de 390 × 235 × 300 de 1 950 mth/h — 1 coffre à casserole — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 370 — P = 50 kg

**COUSSEMENT (Ets)**


« Révélation »

2 BR (avant) de 2 400 mth/h — 1 BL (arrière) de 1 200 mth/h — 1 four de 330 × 235 × 375 de 3 300 mth/h — 1 tiroir à casserole — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 500 × 800 × 540 — P = 80 kg

**FAR**


« Floréal »

1 BR de 3 180 mth/h — 1 BL de 2 280 mth/h — 1 BA de 770 mth/h — 1 four de 380 × 205 × 330 de 2 800 mth/h avec thermostat — 1 étuve — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 620 × 800 × 420 — P = 57 kg

**FAURE & Cie**

« Jet 3 »

1 BR (gauche) de 2 700 mth/h — 1 BR (droite) de 2 450 mth/h — 1 BL de 1 250 mth/h — 1 four de 320 × 230 × 345 de 2 450 mth/h — 1 GR de 3 000 mth/h — 1 tiroir à casserole — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 624 × 805 × 406 — P = 84 kg



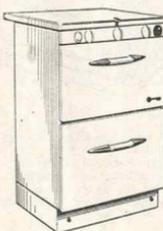
## PONDERIE (Sté Générale de)



« Chappée 2 536 et 2 537 »

2 cuisinières ne différant que par l'absence (2 537) ou la présence (2 536) d'un thermostat de four — 1 BR de 2 450 mth/h — 1 BL de 1 950 mth/h — 1 BA de 1 200 mth/h — 1 four de 352 × 200 × 310 de 2 100 mth/h — 1 GC (sur demande) fonctionnant sur le BR — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 580 × 800 × 460 — P = 61 kg

## GENEVEE



« Bamby »

1 BR de 2 450 mth/h — 1 BL (avant-droit) de 1 700 mth/h — 1 BL (arrière) de 1 700 mth/h — 1 four de 312 × 230 × 320 de 3 000 mth/h — 1 GR et 1 GC chauffés tous deux par les brûleurs du four — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 480 × 800 × 480 — P = 65 kg

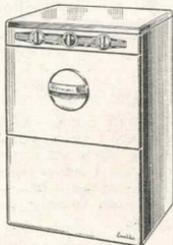
## GAZ ET CHALEUR

« Gazéchal Chantilly 4 131 et 4 131 R »  
1 BR de 3 500 mth/h — 1 BL de 1 840 mth/h — 1 BA de 900 mth/h — 1 four de 300 × 255 × 390 de 3 240 mth/h muni d'un thermostat pour le modèle 431 R — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 590 × 800 × 430 — P = 70 kg

« Gazéchal Chambord 2 131 et 2 131 T »

1 BR de 3 500 mth/h — 1 BL de 1 840 mth/h — 1 BA de 900 mth/h  
1 four de 325 × 235 × 355 de 2 995 mth/h muni d'un thermostat pour le modèle 2 131 T dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 600 × 795 × 430 — P = 42 kg

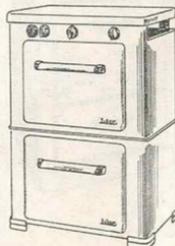
## HAINEAUX



« Champion 436 »

1 BR de 2 400 mth/h — 1 BL de 1 800 mth/h — 1 four de 380 × 235 × 300 de 2 500 mth/h — 1 étuve — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 525 × 800 × 360 — P = 75 kg

## LIOTARD Frères



« Lilor TG 245 »

1 BR de 2 700 mth/h — 1 BL de 2 350 mth/h — 1 BA de 1 175 mth/h — 1 four de 310 × 245 × 330 de 2 400 mth/h — 1 armoire-étuve — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 555 × 800 × 395 — P = 44 kg

## PAIN (Ets)

« P 41 »

2 BR (avant) de 2 400 mth/h — 1 BL de 1 700 mth/h — 1 four de 335 × 210 × 315 de 2 160 mth/h — 1 GR de 2 430 mth/h dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 655 × 800 × 450 — P = 47 kg

## PICARD, SAUERBACH & Cie

« 302 » et « 502 »

1 BR de 2 700 mth/h — 2 BL de 1 600 mth/h — 1 four de 350 × 220 × 320 de 2 200 mth/h — 1 GR de 2 300 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 700 × 800 × 400 — P = 55 kg

« 504 »

1 BR de 2 500 mth/h — 1 BL de 1 350 mth/h — 1 BA de 800 mth/h — 1 four de 330 × 235 × 315 de 2 500 mth/h — 1 GR de 2 800 mth/h — 1 coffre à casseroles — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 × 805 × 400 — P = 72 kg

## SAUTER



« Confort 153 G G »

2 BR de 3 100 mth/h — 1 BL (gauche) de 1 550 mth/h — 1 four de 340 × 243 × 365 de 3 250 mth/h — 1 GR de 2 300 mth/h — 1 coffre à accessoires — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 500 × 800 × 500 — P = 50 kg

## SEINE & SARTHE (Fonderies)

« Cordon bleu n° 1 »

1 BR (droite) 3 000 mth/h — 1 BL (gauche) 2 280 mth/h — 1 four de 330 × 220 × 350 de 2 185 mth/h — 1 GC — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 420 — P = 85 kg

« Cordon bleu n° 2 »

1 BR de 3 000 mth/h — 1 BL de 2 280 mth/h — 1 brûleur de 1 700 mth/h sous plaque de fonte — 1 four de 330 × 220 × 410 de 2 500 mth/h — 1 GC — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 500 — P = 100 kg



MUSEE ULTIMHEAT 13  
ULTIMHEAT MUSEUM

## b) Combinées gaz-électricité

(Norme NF D 33-401)

### THERMOR

« type coffre » 2 modèles

« 6 221 V »

1 BR (avant-droite) de 2 650 mth/h  
1 BL (arrière-droite) de 1 720 mth/h  
1 plaque chauffante électrique de 1 200 W — 1 four électrique de 390 × 270 × 460 de 2 500 W — 1 tiroir-resserter — dg = 15/21 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 72 kg

« 6 222 V »

comme le précédant avec en plus une seconde plaque chauffante électrique de 1 800 W (arrière-gauche) — P = 75 kg

### THERMOR

« type monobloc » 2 modèles

« 6 021 V »

1 BR (avant-droite) de 2 650 mth/h  
— 1 BL (arrière-droite) de 1 720

mth/h — 1 plaque chauffante électrique de 1 200 W — 1 four électrique de 300 × 235 × 365 de 2 250 W — 1 tiroir-resserter — dg = 15/21 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 550 — P = 82 kg

« 6 022 V »

comme le précédant avec, en plus, une seconde plaque chauffante électrique de 1 800 W (arrière-gauche) — P = 65 kg

## SERIE II

a) à gaz

### ACER



### ANSTEL et Cie (GODIN) (suite)

— 1 four de 395 × 280 × 400 de 3 915 mth/h avec ou sans thermostat sans grilloir — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 525 × 805 × 540 — P = 75 kg

« Godin n° 5 100 T »

2 BR (en avant) de 2 700 mth/h — 2 BL (en arrière) de 1 620 mth/h — 1 four de 320 × 245 × 400 de 2 700 mth/h sans grilloir — 1 tiroir étuve sous le four — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 540 × 802 × 565 — P = 105 kg

### ARTHUR MARTIN

« Multigaz 36-35 »

1 BI (avant-droit) de 3 400 mth/h — 1 BR (arrière-gauche) de 2 700 mth/h — 1 BL (avant-gauche) de 1 900 mth/h — 1 GR de 2 500 mth/h — 1 four de 357 × 282 × 410 de 4 200 mth/h — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 84 kg

« Multigaz 36-42 »

2 BR (avant) de 2 700 mth/h — 2 BL (à veillesse permanente) de 1 900 mth/h — 1 GR de 2 500 mth/h — 1 four de 345 × 300 × 426 de 4 500 mth/h avec thermostat — 1 tiroir à casserole — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 550 × 825 × 600 — P = 84 kg

« BG 14 »

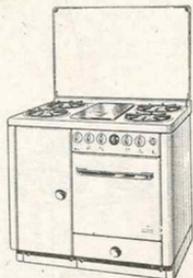
2 BR (avant) de 2 600 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 500 mth/h — 1 four de 350 × 285 × 390 de 2 900 mth/h avec ou sans thermostat — tiroir à casserole — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 605 × 800 × 565 — P = 69 kg

### ARTHUR MARTIN

### ARTHUR MARTIN



### ANSTEL et Cie (GODIN)



« Multigaz 38-42 »

2 BR (avant) de 2 700 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 900 mth/h — 1 BA (sous plaque de fonte) de 1 100 mth/h — 1 GR de 2 550 mth/h — 1 four de 340 × 300 × 455 de 4 500 mth/h avec thermostat — 1 tiroir à casserole — 1 armoire de séchage ou de rangement équipée d'un séchoir coulissant à 2 branches — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 850 × 800 × 600 — P = 105 kg

« Multigaz 36-46 »

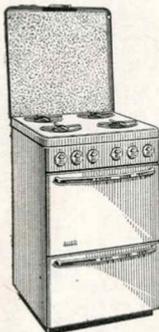
2 BR (avant-gauche et arrière-droit) de 2 700 mth/h — 2 BL (avant-droit et arrière-gauche) à allumage par veillesse, de 1 900 mth/h — 1 GR de 2 500 mth/h — 1 four de 357 × 282 × 410 de 4 200 mth/h — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 85 kg

« Godin n° 2 470 T »

2 BR (en avant) de 2 700 mth/h — 2 BL (en arrière) de 1 440 mth/h



## AUER



« Rose des vents n° 65-04 »  
 4 BR de 2 500 mth/h — 1 GR de 3 400 mth/h (placé sous le four) —  
 1 four de 305 × 255 × 440 de 3 800 mth/h avec thermostat —  
 dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 510 × 800 × 600 — P = 75 kg

## BRACHET & RICHARD (Ets)



« Goelette n° 443 »  
 2 BR (avant) de 2 420 mth/h —  
 2 BL (arrière) de 1 600 mth/h —  
 1 GR de 2 200 mth/h — 1 four de 380 × 260 × 350 de 2 500 mth/h avec thermostat — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 520 × 800 × 490 — P = 59 kg

## CHALOT

« 61-52 »  
 1 BI (avant droite) de 3 450 mth/h —  
 1 BR (avant gauche) de 2 950 mth/h — 1 BL (arrière droite) de 1 600 mth/h — 1 BA (arrière gauche) de 1 100 mth/h — 1 GR de 3 500 mth/h — 1 four de 337 × 245 × 380 de 3 600 mth/h avec ou sans thermostat — 1 trois-étage — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 670 × 805 × 520 — P = 65 kg

## COSTE-CAUMARTIN

2 modèles  
 « Diane 54-43 »  
 1 BI (avant droit) — 1 BR (arrière gauche) — 1 BL (avant gauche) — 1 four de 350 × 264 × 425 de 4 100 mth/h sans thermostat — pas de grilloir — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 550 × 804 × 635 — P = 91 kg  
 « Diane 54-43 » semblable au précédent modèle mais avec thermostat de four

## COSTE-CAUMARTIN



« Vénus G 54-44 »  
 1 BI (avant droite) de 3 400 mth/h — 1 BR (arrière gauche) de 2 600 mth/h — 2 BL de 1 850 mth/h — 1 veilleuse centrale — 1 GR de 3 090 mth/h — 1 four de 350 × 264 × 425 de 4 100 mth/h avec thermostat — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 550 × 804 × 635 — P = 91 kg

## ENFIN (Cuisinières)



« 816 A »  
 1 BR (type couronne) de 3 000 mth/h — 1 BR (type pipe) de 2 650 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 300 mth/h — 1 GR de 3 500 mth/h

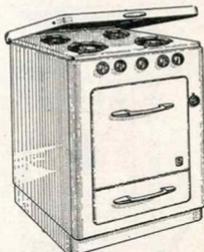
## ENFIN (Cuisinières) (suite)

— 1 four de 330 × 235 × 400 de 4 000 mth/h avec thermostat — 1 tiroir à casserolier — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 560 × 800 × 595 — P = 87 kg

## FAR

« Atlesse 53 et 54 »  
 2 BR (avant) de 3 186 mth/h — 1 BL (arrière droit) de 1 524 mth/h — 1 BL (arrière gauche) de 1 206 mth/h — 1 GR de 2 950 mth/h — 1 four de 340 × 250 × 425 de 4 050 mth/h avec thermostat — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 560 — P = 72 kg

## FAR



« Convoltise 5-71 »  
 2 BR (avant) de 3 186 mth/h — 1 BL (arrière droit) de 1 524 mth/h — 1 BL (arrière gauche) de 1 206 mth/h — pas de grilloir — 1 four de 380 × 285 × 390 de 3 500 mth/h avec thermostat — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 620 × 800 × 510 — P = 70 kg

## FONDERIES FRANCO-BELGES



« 456 »  
 2 BR (avant) de 2 475 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 800 mth/h —



## FONDERIES FRANCO-BELGES (suite)

1 GR de 2 500 mth/h — 1 four de 325 × 244 × 440 de 3 500 mth/h avec thermostat — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 590 — P = 90 kg

## GAZ ET CHALEUR



« La Gazinette 4141 »

1 BI (avant droite) de 3 400 mth/h — 1 BR (arrière gauche) de 2 500 mth/h — 2 BL de 1 800 mth/h — 1 GR de 3 000 mth/h — 1 four de 330 × 285 × 420 de 3 500 mth/h avec thermostat — dg = 14 mm — dimensions hors-tout : 530 × 800 × 600 — P = 75 kg

## GENEVÉE



« Gazelle n° 854 »

1 BI (avant gauche) de 3 410 mth/h — 1 BR (avant droite) de 3 050 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 500 mth/h — 1 GR constituant également GC de 3 500 mth/h placé dans un four spécial à la partie supérieure droite de l'appareil, au-dessus d'un placard — 1 four de 300 × 255 × 450 de 3 600 mth/h avec thermostat — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 750 × 858 × 600 — P = 140 kg

## IDEAL STANDARD



« Ideal Gazina n° 5415 »  
2 BI de 3 460 mth/h — 2 BL de 1 800 mth/h — 1 GR de 4 050 mth/h — 1 four de 312 × 275 × 442 de 4 000 mth/h avec thermostat — 1 tiroir à casserolierie — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 570 × 805 × 550 — P = 93 kg

## LIOTARD FRÈRES



« Lilor 1-30 »  
2 BR (avant gauche et arrière droite) de 2 800 mth/h — 2 BL de 1 700 mth/h — 1 four de 310 × 240 × 500 de 2 900 mth/h avec thermostat — 1 tiroir à casserolierie dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 565 × 805 × 570 — P = 68 kg

## PAIN (Ets)

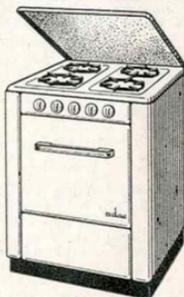
« P 49 M »  
2 BR (avant) de 2 400 mth/h — 2 BL (arrière) de 2 020 mth/h — la table de travail peut, à la demande, comporter 2 allonges latérales ainsi qu'un couvercle-dossier ou des couvercles individuels pour chaque brûleur — 1 GR de 2 700 mth/h — 1 four de 340 × 245 × 475 de 3 270 mth/h muni d'un thermostat — 1 tiroir étuve — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 545 × 805 × 600 ; la largeur pouvant être portée de 545 à 890 mm par les allonges et la profondeur de 600 à 640 mm par le dossier.

## PAIN (Ets)



« Symphonie » (ancien « Mélusine »)  
4 feux — 1 four de 410 × 300 × 480 avec thermostat — tiroir d'étuve — dimensions hors-tout : 565 × 800 × 610 — P = 82 kg

## PIED-SELLE (Sté des Usines du)



« Ut 60-13 »  
1 BI (avant gauche) de 3 500 mth/h — 1 BR (arrière droite) de 2 500 mth/h — 2 BL de 1 500 mth/h — 1 four de 355 × 275 × 420 de 3 800 mth/h avec ou sans thermostat — 1 GC pouvant fonctionner sur le brûleur du four — tiroir à casserolierie — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 90 kg

## THOMSON-HOUSTON

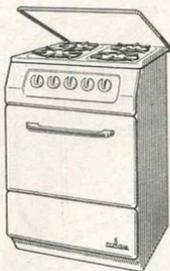
« Q 744 »  
1 BI (avant gauche) de 3 500 mth/h — 1 BR (avant droite) de 2 500 mth/h — 2 BL (arrière) de 1 500 mth/h — 1 four de 370 × 240 × 425 de 3 650 mth/h — 1 GC fonctionnant sur le brûleur du four — tiroir à casserolierie pouvant servir d'étuve — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 550 — P = 80 kg



PIED-SELLE (Sté des Usines du)

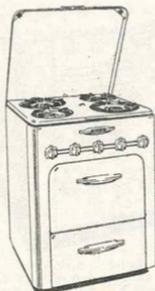
SAUTER

SCHOLTES



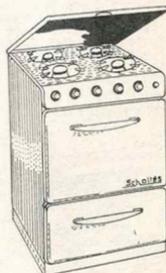
« Ut 50-11 »

2 BR (avant gauche et arrière droit) de 2500 mth/h — 2 BL de 1500 mth/h — 1 four de 350 × 250 × 420 de 3500 mth/h avec thermostat — 1 GC pouvant fonctionner sur le brûleur du four — 1 coffre à casseroles — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 500 × 800 × 550 — P = 72 kg



« 123 - 2 GG »

2 BR de 3100 mth/h — 2 BL de 1550 mth/h — 1 four de 380 × 240 × 340 de 3100 mth/h avec thermostat — 1 GR de 3100 mth/h — 1 coffre à accessoires — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 72 kg



« Bloc n° 5221 »

2 BR (avant) de 2800 mth/h — 2 BL (arrière) de 1500 mth/h — 1 four de 395 × 315 × 455 de 4000 mth/h avec thermostat — 1 GR de 3000 mth/h — 1 tiroir étuve — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 540 × 800 × 560 — P = 80 kg

## b) Combinées gaz-électricité

(Norme NF D 33-401)

Voir également p. 49 et 50

ACER

« Elga 14 Q »

2 BR (avant) de 2600 mth/h — 2 BL (arrière) de 1500 mth/h — 1 four électrique de 350 × 285 × 390 de 1500 W, un hublot de verre securit permettant de surveiller la cuisson — 1 tiroir à casseroles — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 605 × 800 × 565 — P = 69 kg

SAUTER



« luxe 123-2 GE »

2 BR de 3100 mth/h — 2 BL de 1550 mth/h — 1 four électrique de 380 × 240 × 340 de 1500 W à 3 allures — 1 coffre à accessoires — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 600 × 800 × 600 — P = 72 kg

ARTHUR MARTIN

« 93-51 »

2 BR (avant) de 2700 mth/h — 2 BL (arrière, à allumage par veilleuse) de 1900 mth/h — 1 four électrique de 370 × 300 × 450 de 1500 W — dg = 20 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 600 — P = 84 kg

FAR

« Altesse 53 »

2 BR (avant) de 3186 mth/h — 1 BL (arrière droit) de 1524 mth/h — 1 BL (arrière gauche) de 1206 mth/h — 1 four électrique de 340 × 265 × 410 de 1500 W — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 550 × 800 × 560 — P = 70 kg



MUSEE ULTIMHEAT  
ULTIMHEAT MUSEUM



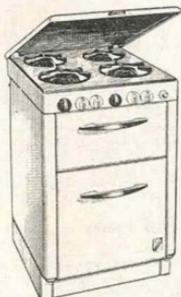
## SERIE III

### a) A gaz

FONDERIE (Sté Générale de)

GAZ ET CHALEUR

IDEAL STANDARD



« Chappée 2574 (sans thermostat) et 2578 (avec thermostat) »  
 1 BI (avant gauche) 3 410 mth/h  
 — 1 BR (avant droite) 2 600 mth/h  
 — 2 BL (arrière) 1 950 mth/h —  
 1 GR, sous la table de travail de  
 2 800 mth/h — 1 four, sous le  
 grilloir de 336 × 110 × 440 de  
 3 500 mth/h — 1 four à rôtir de  
 340 × 290 × 440 — dg = 20 mm  
 — dimensions hors-tout : 525 × 803  
 × 575 — P = 81 kg



« La Gazinière nos 4151 et 4152 »  
 2 BI / (avant droite et gauche) de  
 3 500 mth/h — 3 BL (avant centre  
 et arrière) de 1 500 mth/h — 1 GR  
 équipé pour les cuissons à la bro-  
 che, dans une enceinte séparée du  
 four, de 3 600 mth/h — 1 four de  
 325 × 318 × 420 de 4 200 mth/h avec  
 thermostat — dg = 16 mm — di-  
 mensions hors-tout : 820 × 800 ×  
 590 — P = 140 kg



« Ideal Gazina n° 526 »

2 BI de 3 460 mth/h — 2 BL de  
 1 800 mth/h — 1 brûleur poisson-  
 nière rectiligne à 2 allures : 1 600  
 et 3 200 mth/h — 1 GR de 4 500  
 mth/h — 1 four de 312 × 294 ×  
 442 de 4 000 mth/h avec thermost-  
 at — dg = 20 mm — dimensions  
 hors-tout : 850 × 805 × 550 —  
 P = 129 kg

### b) Combinées gaz-électricité

(Norme NF D 33-401)

THERMOR

« Victoire 4 676-g »

1 BI (avant gauche) de 3 400 mth/h

2 BR (arrière gauche et avant droit)  
 de 2 650 mth/h — 1 four et grill  
 électrique de 345 × 400 × 265 de

1 200 W — dg = 15 mm — di-  
 mensions hors-tout : 600 × 800 ×  
 600 — P = 75 kg

## RÉCHAUDS FOURS A GAZ

(Norme NF D 32-325)

Assurant leur aptitude à l'emploi, la norme des  
 cuisinières régit de même les réchauds-fours, vérita-  
 bles modèles réduits jouissant des mêmes qualités.

Les réchauds-fours ont deux brûleurs (un rapide,  
 un lent) minimum, et un four. On distingue 3 séries  
 d'appareils :

— Série I : sans grilloir;

— Série II : avec grilloir et avec ou sans thermost-

— Série III : avec grilloir indépendant (il n'en existe pas encore qui soit estampillé).

Dernière précaution prévue par la norme : le sup-  
 port du réchaud ne doit jamais chauffer dangereu-  
 sement.

BA = brûleur auxiliaire — BI = brûleur intensif — BL = brûleur lent —  
 BR = brûleur rapide — GC = grilloir par contact — GR = grilloir à plafeur rayon-  
 nant — dg = diamètre intérieur du raccord-gaz — P = poids.

Les dimensions sont données en mm et dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur.

### a) SERIE I

AUER

« Le Zéphyr 312 »

1 BR de 2 500 mth/h — 1 BL de  
 1 800 mth/h — 1 four de 310 ×  
 210 × 315 de 2 200 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 510 × 380 × 375 — P = 47 kg

BEUCHE

« N° 315 »

1 BR de 2 550 mth/h — 1 BL de  
 1 725 mth/h — 1 four de 350 ×  
 210 × 310 de 2 500 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 470 × 395 × 385 — P = 44 kg

**BRACHET & RICHARD (Ets)**

« N° 323 ; skiff I »  
 1 BR de 2 420 mth/h — 1 BL de 1 525 mth/h — 1 four de 252 x 292 x 290 de 2 500 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 500 x 400 x 300 — P = 45 kg

**BRACHET & RICHARD (Ets)**

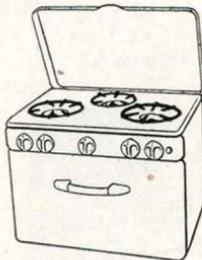
« N° 333 ; skiff II »  
 1 BR (avant gauche) de 2 420 mth/h — 1 BL (avant droite) de 1 400 mth/h — 1 BA (arrière) de 1 190 mth/h — 1 four de 353 x 292 x 300 de 2 500 mth/h, avec ou sans thermostat — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 500 x 400 x 390 — P = 31 kg

**CHALOT**

« Régal »  
 1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 four de 385 x 240 x 300 de 1 950 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 x 430 x 350 — P = 30,5 kg

**CHALOT**

« Régal 55 »  
 1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 four de 390 x 235 x 300 de 1 950 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 x 420 x 375 — P = 45 kg

**CHALOT**

« Gourmet 55 »  
 1 BR de 2 950 mth/h — 1 BL de 1 780 mth/h — 1 BA (arrière) de 1 080 mth/h — 1 four de 390 x 235 x 300 de 1 950 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 550 x 420 x 420 — P = 45 kg

**FAR**

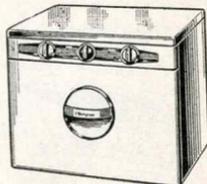
« Désir »  
 1 BR de 3 180 mth/h — 1 BL de 2 280 mth/h — 1 BA de 770 mth/h — 1 four de 380 x 205 x 330 de 2 830 mth/h avec thermostat — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 620 x 430 x 420 — P = 43,9 kg

« Intimité » N° 5-25  
 1 BR de 3 190 mth/h — 1 BL de 2 290 mth/h — 1 four de 312 x 200 x 290 de 1 960 mth/h — dimensions hors-tout : 520 x 415 x 380 — P = 40 kg

**FONDERIE (Sté Générale de)**

« Chappée 2 436 et 2 437 »  
 2 modèles ne différant que par l'absence (2 437) ou la présence (2 436) de thermostat.

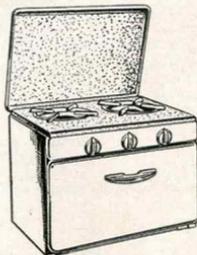
1 BR de 2 450 mth/h — 1 BL de 1 950 mth/h — 1 BA de 1 200 mth/h — 1 GC (sur demande) pouvant fonctionner sur le BR — 1 four de 352 x 200 x 310 de 2 100 mth/h — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 580 x 450 x 460 — P = 46 kg

**HAINEAUX**

« Champlon 435 »  
 1 BR de 2 400 mth/h — 1 BL de 1 800 mth/h — 1 four de 380 x 235 x 300 de 2 500 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 525 x 440 x 360 — P = 60 kg

**LIOTARD Frères**

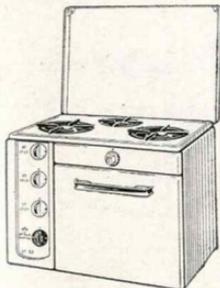
« Lilor TG 244 »  
 1 BR de 2 700 mth/h — 1 BL de 2 350 mth/h — 1 BA (arrière) de 1 175 mth/h — 1 four de 310 x 245 x 330 de 2 400 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 555 x 450 x 395 — P = 32 kg

**PICARD, SAUERBACH & Cie**

« Arpège »  
 1 BR de 2 660 mth/h — 1 BL de 1 980 mth/h — 1 four de 364 x 205 x 310 de 2 500 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 510 x 363 x 380 — P = 40 kg

## b) SERIE II

### ARTHUR MARTIN



- « 31-31 » et « 31-32 »  
 2 modèles identiques, sauf en ce qui concerne le thermostat :  
 « 31-31 » : sans thermostat  
 « 31-32 » : avec thermostat  
 1 BR (avant gauche) de 2 600 mth/h — 1 BL (avant droite) de 1 800 mth/h — 1 BA (arrière) de 1 100 mth/h — 1 GR de 1 850 mth/h  
 1 four de 300 × 210 × 303 de 2 900 mth/h — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 600 × 450 × 400 — P = 45 kg

### AUER



- « Le Mistral 411 et 511 »  
 3 BR de 2 500 mth/h — 1 GR de 2 200 mth/h — 1 four de 345 × 220 × 333 de 3 000 mth/h (avec thermostat sur le 511) — dg = 15 mm  
 435 × 440 — P = 53 kg

### BEUCWE

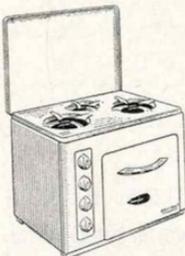
- « 353 »  
 1 BR (avant droite) de 2 500 mth/h  
 1 BL (avant gauche) de 1 725 mth/h  
 1 BL (arrière) de 1 200 mth/h — 1 GR de 2 300 mth/h — 1 four de 345 × 230 × 400 de 2 900 mth/h — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 585 × 455 × 585 (à la hauteur de la table de travail, soit 455 mm il convient d'ajouter celle du dossier fixe : 60 mm) — P = 40 kg

### BRIFFAULT



- « Bloc 42 »  
 1 BR (droite) de 2 700 mth/h — 1 BL (gauche) de 2 000 mth/h — 1 GR de 2 600 mth/h — 1 four de 310 × 200 × 307 de 2 500 mth/h — dg = 14 mm — dimensions hors-tout : 520 × 430 × 340 — P = 58 kg

### BRIFFAULT

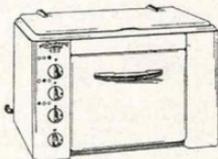


- « Bloc 53 »  
 1 BR (avant droite) de 2 600 mth/h — 1 BL (avant gauche) de 2 000 mth/h — 1 BL (arrière) de 1 875 mth/h — 1 GR de 2 600 mth/h — 1 four de 310 × 220 × 330 de 2 750 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 580 × 440 × 380 — P = 68 kg

### GAZ ET CHALEUR

- « Blois 1131 » et « Blois 1131 T »  
 2 modèles ne différant que par la présence (1131 T) ou l'absence (1131) de thermostat  
 1 BR (avant droit) de 3 500 mth/h — 1 BL (avant gauche) de 1 840 mth/h — 1 BA (arrière) de 900 mth/h — 1 GC se plaçant sur le BR — 1 four de 325 × 235 × 355 de 2 880 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 430 × 410 × 600 — P = 37 kg

### DEMEYER (Ets R.)



- « 150 »  
 1 BR (droite) de 2 700 mth/h — 1 BL (gauche) de 2 350 mth/h — 1 BA (central) de 1 150 mth/h — 1 GR de 2 360 mth/h — 1 four de 351 × 210 × 310 de 2 700 mth/h — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 715 × 456 × 390 — P = 60 kg

### GAZ ET CHALEUR

- « Gazéchal 1121 »  
 1 BR (droite) de 2 995 mth/h — 1 BL (gauche) de 1 375 mth/h — 1 GC se plaçant normalement sur le BR — 1 four de 335 × 220 × 307 de 2 900 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 585 × 390 × 355 — P = 39 kg

### GAZ ET CHALEUR

- « Gazéchal 1150 » et « Gazéchal 1150 R »  
 2 modèles identiques ne différant que par la présence (1150 R) ou l'absence (1150) de thermostat de four  
 1 BL (gauche) de 1 840 mth/h — 1 BR (droite) de 3 785 mth/h — 1 BA (arrière) de 900 mth/h — 1 GC se plaçant normalement sur le BR — 1 four de 325 × 235 × 355 de 2 880 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 600 × 410 × 430 — P = 37 kg

### IDEAL STANDARD

- « Ideal Gazina 81 »  
 1 BI (droite) de 3 460 mth/h — 1 BL (gauche) de 1 800 mth/h — 1 GR de 3 150 mth/h — 1 four de 305 × 205 × 305 de 2 200 mth/h pouvant être muni d'un thermostat — dg = 15 mm — dimensions hors-tout : 670 × 370 × 375 — P = 42 kg
- « Ideal Gazina 324 »  
 1 BI (central) de 3 460 mth/h — 2 BL (droite et gauche) de 1 800 mth/h — 1 GR de 2 750 mth/h — 1 four de 345 × 205 × 305 de 2 900 mth/h pouvant être muni d'un thermostat — dg = 12 mm — dimensions hors-tout : 750 × 445 × 400 — P = 49 kg



## MOUFFLET et Cie

« Cobra n° 103 »  
 1 BR (droite) de 2 520 mth/h —  
 1 BL (gauche) de 2 070 mth/h —  
 1 BA (central) de 1 150 mth/h —  
 1 GR de 2 500 mth/h — 1 four de  
 365×210×315 de 2 750 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 690×410×432 — P = 50 kg

## PAIN (Ets)

« P 40 »  
 2 BR (avant) de 2 400 mth/h —  
 1 BL (arrière) de 1 700 mth/h —  
 1 GR de 2 430 mth/h — 1 four de  
 335×210×315 de 2 160 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 655×425×450 — P = 43 kg

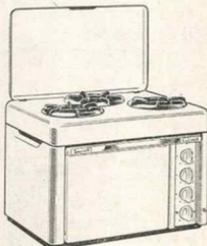
## PICARD, SAUERBACH & Cie

« 102 »  
 1 BR (avant droite) de 2 700 mth/h —  
 2 BL (avant gauche et arrière)  
 de 1 600 mth/h — 1 GR de 2 300  
 mth/h — 1 four de 350×220×320  
 de 2 200 mth/h — dg = 12 mm —  
 dimensions hors-tout : 700×410×  
 400 — P = 56 kg

« 103 »  
 1 BR (droite) de 2 700 mth/h —  
 1 BL (gauche) de 1 600 mth/h —  
 1 GR de 2 400 mth/h — 1 four de  
 307×200×291 de 2 060 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 630×363×340 — P = 38 kg

« 104 »  
 1 BR (avant droite) de 2 500 mth/h —  
 1 BL (avant gauche) de 1 350  
 mth/h — 1 BA (arrière) de 300  
 mth/h — 1 GR de 2 800 mth/h —  
 1 four de 330×235×315 de 2 500  
 mth/h — dg = 12 mm — dimen-  
 sions hors-tout : 550×455×400 —  
 P = 62 kg

## SAUTER



« RF 5 GG »  
 1 BR (avant droite) de 3 100 mth/h —  
 1 BL (avant gauche) de 1 550  
 mth/h — 1 BA (arrière) de 1 190  
 mth/h — 1 GR de 2 900 mth/h —  
 1 four de 300×195×320 de 1 750  
 mth/h, avec ou sans thermostat —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 530×410×400 — P = 30 kg

## PIED-SELLE (Sté des Usines du)



« UP 40-31 »  
 1 BR (droite) de 2 500 mth/h —  
 1 BL (gauche) de 1 500 mth/h —  
 1 GC se plaçant sur le brûleur de  
 four — 1 four de 305×200×300 de  
 2 200 mth/h — dg = 11 mm —  
 dimensions hors-tout : 490×385×  
 340 — P = 45 kg

## THOMSON-HOUSTON

« Q 4 663 » et « Q 4 663 »  
 2 modèles identiques sauf en ce qui  
 concerne le thermostat de four qui  
 n'est monté que sur le « Q 4 663 »  
 1 BR (avant droite) de 2 500 mth/h —  
 1 BL (avant gauche) de 1 500  
 mth/h 1 BA (arrière) de 1 150  
 mth/h — 1 GC se plaçant sur le  
 brûleur de four — 1 four de 320  
 ×220×340 de 2 500 mth/h — di-  
 mensions hors-tout : 560×450×475  
 — P = 63 kg

## RÉCHAUDS - PLATS A GAZ

(Norme NF D 32-325)

Même norme, mêmes garanties, même souci que pour le réchaud-four, voir p. 23. Là encore, trois séries d'appareils, selon une classification identique à celle des cuisinières :

— Série I : un seul brûleur (aucun modèle n'est estampillé);  
 — Série II : deux brûleurs;  
 — Série III : trois brûleurs, dont deux pouvant faire bouillir un litre d'eau en 10 minutes.

BA = Brûleur auxiliaire — BI = Brûleur intensif — BL = Brûlent lent  
 BR = Brûleur rapide — dg = diamètre intérieur du raccord gaz — P = poids  
 Les dimensions sont données en mm et dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

### a) SERIE II

#### BECUWE

« 26 »  
 1 BR (gauche) de 2 550 mth/h —  
 1 BL (droite) de 1 725 mth/h —  
 dg = 12 mm — dimensions hors-  
 tout : 530×105×385 — P = 8 kg





## LIOTARD Frères



« Lilior luxe GV n° 320 »

1 BR (droite) de 2 700 mth/h —

## SAUTER



« RG »

1 BR (gauche) de 2 450 mth/h —  
1 BL (droite) de 1 550 mth/h —  
dg = 10 mm — dimensions hors-  
tout : 530×112×380 — P = 7,25 kg

1 BL (gauche) de 2 025 mth/h —  
dg = 8 mm — dimensions hors-  
tout : 590×125×350 — P = 8,4 kg

## PIED-SELLE (Sté des Usines du)

« U.F. 56-52 »

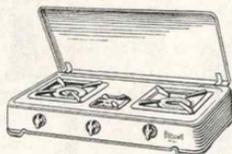
1 BR (droite) de 2 500 mth/h —  
1 BL (gauche) de 1 500 mth/h —  
dg = 8 mm — dimensions hors-  
tout : 560×117×346 — P = 10 kg

## b) SERIE III

### BECUWE

« N° 30 »

1 BR (droite) de 2 550 mth/h —  
1 BL (gauche) de 2 300 mth/h —  
1 BA (central) de 410 mth/h —  
dg = 8 mm — dimensions hors-  
tout : 630×100×350 — P = 10,5 kg





## ACCUMULATEURS D'EAU CHAUDE

(Norme NF D 35-325)

L'accumulateur estampillé NF-ATG est un réservoir de 8 à 200 litres, calorifugé, contenant un corps de chauffe portant l'eau de 15 à 65°. Il comporte un thermostat et des dispositifs de sécurité concernant l'allumage et l'eau.

La norme fixe aussi des limites aux durées d'échauffement, au refroidissement toléré après 10 heures d'arrêt, enfin au rendement de l'appareil, c'est-à-dire au rapport entre les calories fournies par la combustion du gaz et celles restituées par l'eau à sa sortie de l'appareil. Voici les capacités normalisées, avec les durées d'échauffement :

C = capacité en litres — t = temps de chauffe en minutes — dg = diamètre de l'arrivée de gaz — de = diamètre de l'arrivée et du départ de l'eau  
Les dimensions sont données en mm dans l'ordre : diamètre × hauteur  
P = poids en kg

### Capacités

- 8 litres
- 50 litres
- 100 litres
- 150 et 200 litres

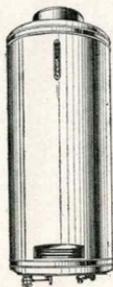
### Durée d'échauffement

- 30 minutes
- 2 heures 45 minutes
- 4 heures 30 minutes
- 4 heures 30 minutes

Grâce à des dispositions intérieures appropriées, l'eau froide admise en cours d'utilisation ne doit pas abaisser la température de l'eau déjà chaude et prête à l'emploi.

Il s'agit là des accumulateurs à chauffage lent. Des accumulateurs dits à chauffage rapide, de même rendement, peuvent chauffer 50 litres en 50 minutes ou 100 à 200 litres en 1,20 h

### CHAUFFAGE ET GAZ (Sté)



« Styx » 4 modèles :

- 50  
C = 50 l — t = 60 mn — dg = 12/17 mm — de = 15/21 mm — dimensions hors-tout : 380 × 1140 — P = 55 kg
- 100  
C = 100 l — t = 80 mn — dg = 12/17 mm — de = 15/21 mm — dimensions hors-tout : 472 × 1300 — P = 98 kg
- 200  
C = 200 l — t = 80 mn — dg = 15/21 mm — de = 21/27 mm — dimensions hors-tout : 1 572 × 1 560 — P = 148 kg

### CIPAG-FRANCE (Cie)

« Cipax R T »

- 3 modèles à pression, sans condensation
- 50  
C = 50 l — t = 30 mn — dg = 15 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 450 × 1 175 — P = 75 kg

### CIPAG-FRANCE (Cie)



- 100  
C = 100 l — t = 60 mn — dg = 15 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 500 × 1 500 — P = 95 kg
- 150  
C = 150 l — t = 90 mn — dg = 15 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 550 × 1 670 — P = 120 kg

### EQUIPEMENT MENAGER FRANÇAIS (EMF)

« Rhonégaz »

- 3 modèles à pression, à condensation :
- 50  
C = 50 l — t = 1 h 5 mn — dg = 8 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 400 × 1 170 — P = 45 kg
- 1 100  
C = 100 l — t = 2 h — dg = 8 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 470 × 1 480 — P = 71,5 kg
- 150  
C = 150 l — t = 2 h 45 mn — dg = 8 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 520 × 1 760 — P = 103 kg

### FONDERIE (Sté Générale de)

« 5 691 »

- C = 8 l — t = 23 mn — dg = 8 mm — de = 8 mm — dimensions hors-tout : 250 × 660 — P = 7,450 kg

### PAIN (Ets)

« Rapid 8 A »

- C = 8 l — t = 26 mn — dg = 12/17 mm — de = 12/17 mm — dimensions hors-tout : 260 × 590 — P = 11 kg

### GRENOBLE (Tôleries de)

3 modèles « Pacific »

- 50  
C = 50 l — t = 1 h 30 mn — dg = 12/17 mm — de = 20/27 mm — dimensions hors-tout : 475 × 1 150 — P = 48 kg
- 100  
C = 100 l — t = 3 h — dg = 12/17 mm — de = 20/27 mm — dimensions hors-tout : 510 × 1 505 — P = 76 kg
- 150  
C = 150 l — t = 4 h 30 mn — dg = 12/17 mm — de = 20/27 mm — dimensions hors-tout : 550 × 1 940 — P = 93 kg



### THUEL - CHAS- SAIGNE & Cie

3 modèles

- 50  
C = 50 l — t = 1 h 10 mn — dg = 15 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 440 × 1 170 — P = 49 kg
- 100  
C = 100 l — t = 2 h 15 mn — dg = 10 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 550 × 1 450 — P = 90 kg
- 150  
C = 150 l — t = 3 h 15 mn — dg = 10 mm — de = 15 mm — dimensions hors-tout : 600 × 1 670 — P = 105 kg





## CHAUFFE-BAINS

(Norme NF D 35-325)

Ces appareils amènent l'eau à la température voulue au fur et à mesure des besoins.

Voici leurs performances\* :

- distributeur : 16 à 20 litres à 45° en 1 minute
- chauffe-bains : 11 à 15 litres à 45° en 1 minute
- chauffe-eau : 2,5 litres à 60° en 1 minute.

Elles supposent bien entendu des conduits d'alimentation adéquats.

Le rendement minimum de 75 % est garanti pour le chauffe-bains, c'est-à-dire que 1,2 mètre cube de gaz fournit en 12 minutes un bain à 45°.

D'après leur puissance, les chauffe-bains sont sub-

divisés par la norme en appareils de 320 et de 380 calories ou millitherms/minute chauffant respectivement par minute, environ 12 et 15 litres d'eau.

Le chauffe-eau possède les mêmes organes de sécurité que le chauffe-bains : valve automatique, empêchant l'eau d'atteindre 100°, veilleuse consommant moins de 45 litres de gaz à l'heure, disposition assurée des combustions complètes.

Le chauffe-eau ne fournit que 125 calories ou millitherms/minute; un conduit d'évacuation des gaz brûlés n'est pas obligatoire si la pièce est de dimensions suffisantes (8 m<sup>3</sup>). Son rendement est toujours supérieur ou égal à 70 %.

da = diamètre de la prise d'air frais — db = diamètre de la buse d'évacuation —  
de = diamètre intérieur du raccord d'eau froide — dg = diamètre intérieur du  
raccord de gaz — D = débit normal de gaz du brûleur (gaz à 4 500 cal. en  
conditions types) — P = poids

Les dimensions (hors-tout) sont données dans l'ordre : diamètre × hauteur ou  
largeur × hauteur × profondeur

### a) Puissance 320 mth/mn

#### CHAFFOTEAUX & MAURY



« Le Bayard GNA 32/6 F »

à pression, sans condensation, à veilleuse de contrôle, avec coupe-tirage anti-refouleur

dg = 26 mm — da = 110 mm —  
db = 133 mm — de = 15 mm —  
D = 90 l/mn — dimensions hors-tout : 400 × 1 053 × 248 — P = 22 kg

#### CONSTRUCTIONS D'APPAREILS THERMO-MECANIQUE (Sté de)



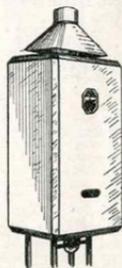
« STM CB 1-51 » à condensation avec veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôle de tirage

dg = 26/34 mm — db = 11 mm —  
de = 20/27 mm — D = 96 l/mn —  
dimensions hors tout : 320 × 750 × 310 — P = 25 kg

#### DAFFOS

« Vogue-Sécurité » à condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôle de tirage

#### DAFFOS



dg = 26 mm — da = 120 mm —  
db 111 mm — de = 19 mm —  
D = 92 l/mn — dimensions hors-tout : 360 × 750 × 320 — P = 27 kg

#### DANIEL

« Le régent G 132 A » à condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur, sans contrôleur de tirage

dg = 26/34 mm — db = 125 mm —  
de = 20/27 mm — D = 94 l/mn —  
dimensions hors-tout : 365 × 976 × 290 — P = 24 kg

\* en partant d'eau froide à 15°.



## LEBLANC

« Standard » à condensation, avec veilleuse, avec ou sans coupe-tirage anti-refouleur

dg = 26/34 mm db = 111 mm —  
de = 20/27 mm — dimensions  
hors-tout : 330×950×310 — P =  
28 kg

## SACHOT et Cie

« L.B. n° 0 » à condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur

dg = 26/34 mm — db = 111 mm  
de = 20/27 mm — D = 86 l/mn  
D = 106 l/mn — dimensions hors-tout 360×650×310  
— P = 23 kg

## CHAFFOTEAUX & MAURY

« Le Bayard GNA 38/6 F » sans condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur

dg = 26 mm — da = 110 mm —  
db = 133 mm — de = 15 mm —  
D = 106 l/mn — dimensions hors-tout : 400×1 053×248 — P = 22,5 kg

## CONSTRUCTIONS D'APPA-REILLS THERMO-MECANIQUES (Sté de)

« STM CB 2-46 » à condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage, ni anti-refouleur ni contrôleur de tirage

dg = 26 mm — db = 111 mm —  
de = 20 mm — D = 115 l/mn —  
dimensions hors-tout : 320×750×  
310 — P = 26 kg

## DAFFOS

« Super Vogue-Sécurité » à condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôleur de tirage

dg = 26 mm — da = 120 mm —  
db = 111 mm — de = 19 mm —  
D = 108 l/mn — dimensions hors-tout : 360×750×320 — P = 29,5 kg

## GIRARD, CHEDEL & Cie

« L.A.S. 38 G » sans condensation, à veilleuse, à coupe-tirage anti-refouleur, sans contrôleur de tirage

dg = 26/34 mm — da = 148 mm  
— db = 125 mm — de = 20/27  
mm — D = 104 l/mn — dimensions hors-tout : 375 × 945 × 320 (sans la robinetterie) — P = 29 kg

## SAUNIER-DUVAL



## SAUNIER-DUVAL

« Vesuvius 320 » à condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur

dg = 23/25 — db = 111 mm —  
de = 16/18 mm — D = 91 l/mn  
dimensions hors-tout : 350 × 700  
× 290 — P = 28 kg

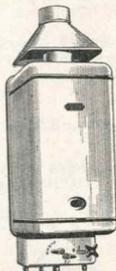
## VEISLINGER

« V 320 » à condensation, à veilleuse sans coupe-tirage ni contrôleur de tirage

dg = 26/34 mm — db = 111 mm  
— de = 20/27 mm — D = 88 l/mn  
— dimensions hors-tout : 380 × 740  
× 300 — P = 25 kg

## b) Puissance 380 mth/mn

### DANIEL



« Super-Régent G I 38 A » à condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur, sans contrôleur de tirage

dg = 26/34 mm — db = 125 mm  
de = 20/27 mm — D = 108 l/mn  
— dimensions hors-tout : 365×976  
× 290 — P = 27 kg

### PAGOT (Ets)

« Le Génie LG 380 » à condensation, à veilleuse, avec ou sans coupe-tirage anti-refouleur

dg = 26/34 mm — db = 125 mm  
— de = 26/34 mm — D = 104 l/mn  
— dimensions hors-tout : 374 ×  
1 175 × 330 (avec la robinetterie et  
le coupe-tirage) — P = 31 kg

### PAIN (Ets)

2 modèles, sans condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur

« Sagas 16 type 39 »  
dg = 26/34 mm — db = 125 mm  
— de = 20/27 — D = 110 l/mn  
— dimensions hors-tout : 380 × 1 060  
× 280 — P = 25,5 kg

### PAIN (Ets)

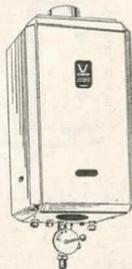
« Pain-senior type 38 A »  
dg = 26/34 mm — db = 125 mm  
— de = 20/27 mm — D = 110 l/mn  
— dimensions hors-tout : 380 ×  
1060 × 280 — P = 25,5 kg

## SAUNIER-DUVAL

« Vesuvius 380 » à condensation, à veilleuse, avec coupe-tirage anti-refouleur et sans contrôleur de tirage

dg = 23/25 mm — db = 111 mm  
de = 16/18 mm — D = 104 l/mn  
— dimensions hors-tout : 350 × 700  
× 290 — P = 30 kg

## VEISLINGER



« V 380 » à condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur, ni contrôleur de tirage

dg = 26/34 mm — db = 111 mm  
— de = 26/34 mm — D = 103 l/mn  
— dimensions hors-tout : 380 ×  
830 × 300 — P = 28 kg

## CHAUFFE-EAU INSTANTANÉS

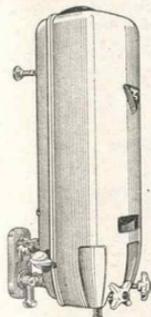
(Norme NF D 35-325)

Voir p. 29 un aperçu du contenu de la norme sous la rubrique « Chauffe-bains »  
 dg = diamètre du raccord d'eau froide — dg = diamètre du raccord-gaz —  
 do = diamètre de l'orifice d'évacuation — D = débit nominal de gaz au brûleur  
 (en gaz à 4 500 mth) — P = poids

Les dimensions sont données en mm dans l'ordre : diamètre × hauteur  
 ou : largeur × hauteur × profondeur.

### CHAFFOTEAUX & MAURY

« CM 1 F » et « CM 2 F »



2 modèles ne différant entre eux que par la présence (CM 1 F) ou l'absence (CM 2 F) de robinet de puisage

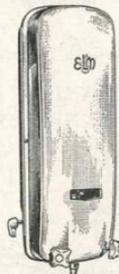
- sans condensation, à veilleuse et coupe-tirage anti-refouleur (sur demande) et sans contrôleur de tirage  
 dg = 14 mm — do = 130 mm —  
 de = 10 mm — D = 36 l/mn —  
 P = 8 kg — dimensions hors-tout :  
 175 × 550

### DANIEL



« Le Régent GI 64 » et « GID 64 »  
 2 modèles analogues - sans condensation, à veilleuse, diffuseur orientable, ou sur demande, coupe-tirage anti-refouleur - ne différant que par la présence (GI 64) ou l'absence (GID 64) de robinetterie mélangeuse, les deux modèles étant prévus pour la distribution à distance  
 dg = 14 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 35 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 200 × 660 —  
 P = 9,2 kg

### LEBLANC



« L M 6 » à veilleuse  
 dg = 15 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 35 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 190 × 540 ×  
 160 — P = 7,33 kg  
 « L M 5 » à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôleur de tirage  
 dg = 15 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 35 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 190 × 540 ×  
 160 — P = 7,33 kg

### LEBLANC (suite)

« L M 4-51 » à veilleuse  
 dg = 12 mm — do = 104 mm —  
 de = 15 mm — D = 36 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 185 × 490 ×  
 168 — P = 8,5 kg

### GIRARD, CHEDEL & Cie

« L.A.S. 012 GR » et « 012 GD »  
 2 modèles analogues, sans condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôleur de tirage, ne différant que par la présence (012 GR) ou l'absence (012 GD) de robinetterie

dg = 12 mm — do = 104 mm —  
 de = 12 mm — D = 36 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 160 × 640 —  
 P = 7 kg (pour le 012 GR)

### LOCHOD (anct MALADRY)



« SM 6 » et « S 6 »  
 2 modèles analogues sans condensation, à veilleuse, coupe-tirage anti-refouleur sur demande - ne différant que par la présence (S M 6) ou l'absence (S 6) de mélangeur  
 dg = 15 mm — db 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 35,4 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 210 × 490 ×  
 190 — P = 8 kg

### MANTELET

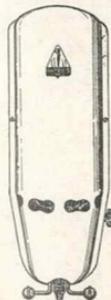
« Mantogaz AM » et « SM » ou « Chauffo-gaz » 2 modèles analogues, sans condensation, à veilleuse, ne différant que par la présence (AM) ou l'absence (SM) de robinetterie mélangeuse

dg = 12 mm — do = 104 mm —  
 de = 15 mm — D = 36,2 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 205 × 615 —  
 P = 7,5 kg

### MANTELET

« Rex 101 » à écoulement libre, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur, ni contrôleur de tirage  
 dg = 15 mm — do = 150 mm —  
 de = 20 mm — D = 36 l/mn —  
 dimensions hors-tout : 160 × 610 —  
 P = 6,7 kg

### DAFFOS



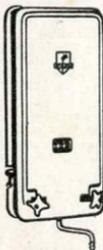
« Super Vitcho » sans condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur et sans contrôleur de tirage  
 dg = 15 mm — do = 83 mm —  
 de = 20 mm — D = 35 l/mn —  
 P = 7,5 kg — dimensions hors-tout : 200 × 543 × 188.



### PAGOT (Ets)

« Le Génie Super 52 » à veilleuse sans coupe-tirage anti-refouleur  
 dg = 12 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 37,6 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 162x640x  
 206 — P = 8 kg

### PAIN (Ets)



« Junior 12 A »  
 D = 3,2 l/mn — dimensions hors-tout : 260x590x122 — P = 9,3 kg  
 « Junior 12 B » sans condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage anti-refouleur ni contrôleur de tirage  
 dg = 12 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 35 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 260x590x  
 122 — P = 9 kg

### SACHOT et Cie

« S.C. 2540 » (Pratico et L.B. 5.)  
 2 modèles analogues sans condensation, à veilleuse, sans coupe-tirage ni contrôleur de tirage ne différant que par la forme de l'enveloppe extérieure :

« Pratico » : parallépipédique à angles coupés  
 « L.B.S. » : polyédrique  
 dg = 12 mm — do = 105 mm —  
 de = 15 mm — D = 36 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 240x630x  
 185 — P = 9,5 kg

### PANGAUD Frères



« Caldus » sans condensation, à veilleuse, à coupe-tirage anti-refouleur et sans contrôleur de tirage, peut être livré avec un mélangeur  
 dg = 15/21 mm — do = 130 mm —  
 de = 12/17 — D = 37,6 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 160x630 —  
 P = 7 kg

### SAUNIER-DUVAL



« Vesugaz » (150 - 151 - 152 - 153) sans condensation, à veilleuse de con-

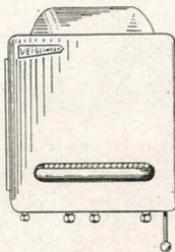
### SAUNIER-DUVAL (suite)

trôle, sans coupe-tirage ni buse d'évacuation (sauf sur demande)  
 dg = 14 mm — do = 83 mm —  
 de = 20 mm — D = 34 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 180x585x  
 P = 6,2 kg

### TOURAIN (Ateliers de)

« Arcus A.P. 100 » sans condensation, à veilleuse, coupe-tirage anti-refouleur sur demande  
 dg = 12 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 37 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 190x490x  
 190 — P = 7,5 kg

### VEISLINGER



« V 125 » sans condensation, à veilleuse et déflecteur amovible  
 dg = 14 mm — do = 83 mm —  
 de = 15 mm — D = 36 1/2 mm —  
 dimensions hors-tout : 300x350x  
 140 — P = 6,5 kg

## RÉCHAUFFEURS

(Norme NF D 35-325)

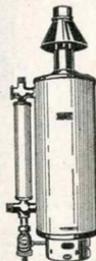
Les réchauffeurs estampillés NF-ATG ont un rendement au moins égal à 70 %, thermostat aisément réglable, température de l'eau au départ 80°, au retour : 60°; car cette eau circule en circuit fermé, comme dans un chauffage central, et cède sa chaleur dans un réservoir contenant l'eau qui sera distribuée.

La norme prévoit deux modèles : le petit modèle chauffe un réservoir indépendant de 30 à 60 litres en une heure en consommant 1 800 à 3 000 calories; le grand modèle chauffe 60 à 200 litres avec une consommation de 3 000 à 4 500 calories.

Actuellement, seul un modèle de grande capacité est estampillé.

db = diamètre de la buse d'évacuation — de = diamètre intérieur du raccord d'eau froide — dg = diamètre du raccord-gaz — D = débit nominal de gaz au brûleur (en gaz à 4 500 mth/h)

Les dimensions sont données en mm dans l'ordre : largeur x hauteur x profondeur.



### CONSTRUCTIONS D'APPAREILS THERMO-MECANIQUES (Sté de)

« STM R 1-45 »  
 dg = 12 mm — db = 83 mm —  
 de = 33 mm — D = 1 m<sup>3</sup>/h —  
 dimensions hors-tout : 300x865x  
 220 — P = 15 kg

## RADIATEURS

(Norme NF D 35-332)

La norme NF D 35-332 exige, entre autres précisions, des brûleurs ne s'éteignant pas malgré une réduction de 80 % du débit, la visibilité des flammes, l'allumage par veilleuse, des dispositifs de protection à l'allumage et à l'extinction sur les modèles puissants, la résistance des matériaux à la corrosion et à la surchauffe, un démontage facile, une robinetterie normalisée, une étanchéité parfaite, et, comme les normes de la plupart des autres appareils, un rendement minimum de 75 %. Des conduits d'évacuation sont exigés.

Naturellement, la détermination de la puissance et du type de l'appareil (cheminée, mural ou de milieu) sont fonction de la forme, l'emplacement, le

volume, l'isolation du local, du climat régional, etc... toutes données susceptibles de jouer sur les coefficients à appliquer.

Il existe trois catégories d'appareils de chauffage indépendants à gaz :

- radiateurs à convection : chauffant l'air ambiant par contact avec leurs parois,
- radiateurs à récupération : transmettant la chaleur simultanément par rayonnement et convection, le pourcentage de chaleur rayonnée étant d'au moins 20 %,
- radiateurs à rayonnement : conçus en vue de restituer par rayonnement au moins 30 % de l'énergie consommée.

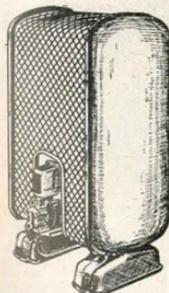
db = diamètre de la buse d'évacuation en mm — dg diamètre intérieur du raccord gaz en mm — D = débit horaire maximum du brûleur mesuré en conditions type

P = puissance en millithermies/heure

Les dimensions sont données en mm et dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur.

### a) A convection

ANEMOSTAT (Sté Française de l')



2 modèles spéciaux pour ventouse, du type étanché

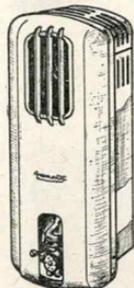
« Isothermeur CV 200 »

P = 3 500 mth/h — dg = 12/14 mm — D = 1,100 m<sup>3</sup> — dimensions hors-tout : 540 × 780 × 360 — poids : 32 kg

« Isothermeur CV 400 »

P = 5 600 mth/h — dg = 12/14 mm — D = 1,540 m<sup>3</sup> — dimensions hors-tout : 650 × 980 × 360 — poids : 48,5 kg

ANEMOSTAT (Sté Française de l')



2 modèles de cheminée

« Isothermeur C 200 »

P = 3 500 mth/h — dg = 12/14 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 465 mm — D = 1,100 m<sup>3</sup> — dimensions hors-tout : 540 × 780 × 400 — poids : 35 kg

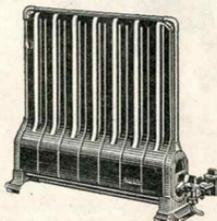
« Isothermeur C 400 »

P = 5 600 mth/h — dg = 12/14 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 480 mm — D = 1,650 m<sup>3</sup> — dimensions hors-tout : 650 × 980 × 400 — poids : 48 kg

« FM/100 » et « FV/100 spécial pour ventouse »

P = 1 800 mth/h — dg = 10 mm — db (pour le FM/100) : 83 mm — D = 530 l (FM/100) et 540 l (FV/100) — dimensions hors-tout : 275 × 680 × 230 — poids : 20 kg

AUER



« H F 1 »

appareil de cheminée qui, étant donnée la valeur élevée de son facteur de rayonnement, pourrait être également classé comme « appareil mixte à récupération »

P = 3 000 mth/h — dg = 12/17 mm — db = 83 mm — hauteur de l'axe de la buse : 435 mm — D = 1,000 m<sup>3</sup>/h — dimensions hors-tout : 700 × 635 × 260 — poids : 15,3 kg

AUER

« HF 204, 206 et 208 A C »

appareils de cheminée constitués de 4, 6 et 8 éléments tubulaires : d'une hauteur de 800 mm et d'une profondeur de 160 mm, pouvant être munis de thermostats d'ambiance

204  
P = 3 800 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 475 mm — longueur totale : 480 mm — D = 1,200 m<sup>3</sup>/h — poids : 60 kg

**AUER (suite)**

206

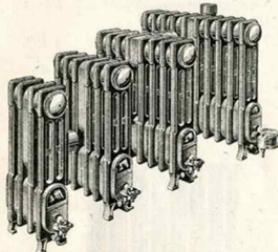
P = 5 700 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 475 mm — longueur totale : 650 mm — D = 1,700 m<sup>2</sup>/h — poids : 70 kg

208

P = 6 900 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 475 mm — longueur totale : 820 mm — D = 2 m<sup>2</sup>/h — poids : 95 kg

208 muni du dispositif 621

P = 7 600 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 475 mm — longueur totale : 820 mm — D = 2,200 m<sup>2</sup>/h — poids : 95 kg

**AUER**

« H F 206, 208, 210 » appareils muraux

206

P = 5 700 mth/h — dg = 15 mm — db = 83 mm

hauteur de la génératrice inférieure de la buse : 790 mm — largeur totale : 650 mm — haut. tot. avec buse horizontale : 800 mm — haut. tot. avec buse verticale : 865 mm — profondeur totale avec buse horizontale : 325 mm — profondeur totale avec buse verticale : 285 mm — D = 1,870 m<sup>2</sup>/h

208

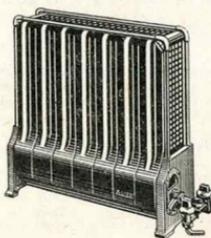
P = 7 600 mth/h — dg = 15 mm — db = 111 mm

hauteur de la génératrice inférieure de la buse : 790 mm — largeur totale : 830 mm — hauteur totale comme ci-dessus — profondeur totale comme ci-dessus — D = 2,300 m<sup>2</sup>/h

210

P = 9 500 mth/h — dg = 15 mm — db = 111 mm

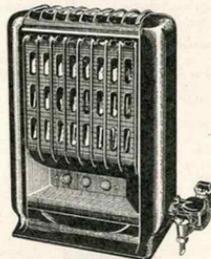
hauteur de la génératrice inférieure de la buse : 790 mm — largeur totale : 1 040 mm — hauteur totale comme ci-dessus — profondeur totale comme ci-dessus — D = 3,050 m<sup>2</sup>/h

**AUER**

« N° 15-03 »

appareil de cheminée

P = 5 500 mth/h — dg = 12 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 465 mm — D = 1,560 m<sup>2</sup>/h — dimensions hors-tout (buse et robinetterie comprise) : 715×645×340 — poids : 27 kg

**ELIN J.-P.**

3 modèles de cheminée

G 60 de 3 300 mth/h

G 80 de 4 300 mth/h

G 100 de 5 100 mth/h

G 60

dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 480 mm — dimensions hors-tout : 420×665×210 — D = 1,035 m<sup>2</sup>/h — poids : 43 kg

G 80

dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 465 mm — dimensions hors-tout : 520×725×270 — D = 1,340 m<sup>2</sup>/h — poids : 55 kg

G 100

dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 405 mm — dimensions hors-tout : 520×725×270 — D = 1,670 m<sup>2</sup>/h — poids : 60 kg

**BLIN J.-P.**

« 47 » et « 47 S ».

2 appareils de cheminée ne différant que par la présence (47 S) ou l'absence (47) d'un dispositif de sécurité avec bilame

P = 2 600 mth/h — dg = 15 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 340 mm — dimensions hors-tout : 430×570×250 (y compris la buse) — D = 0,770 m<sup>2</sup>/h — poids : 35 kg

**BLIN J.-P.**

3 modèles de cheminée en fonte

émaillée marron « 90 » et « 90 S » analogues, la différence entre eux provenant de la présence (90 S) ou de l'absence (90) d'un dispositif de sécurité avec bilame

P = 4 000 mth/h — dg = 15 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice de la buse : 405 mm — dimensions hors-tout : 510×620×210 (y compris la buse) — D = 1 160 m<sup>2</sup>/h — poids : 45 kg « 95 R »

P = 4 500 mth/h — D = 1,290 m<sup>2</sup>/h — autres caractéristiques identiques à celles du « 90 » et « 90 S »

**BOSCHER L.-H. & Cie**

« CN 2 » et « CN 3 »

2 modèles de cheminée

« CN 2 »

P = 3 500 mth/h — dg = 12/17 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 365 mm — dimensions hors-tout : 530×660×240 — D = 1,020 m<sup>2</sup>/h — poids : 20 kg

**BOSCHER L.-H. & Cie (suite)**

« CN 3 »

P = 2 500 mth/h — dg = 12/17 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 455 mm — dimensions hors-tout :  
 530 × 660 × 240 — D = 0,665 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 18 kg

**BRACHET & RICHARD (Ets)**

« N° 70 »

appareil de cheminée

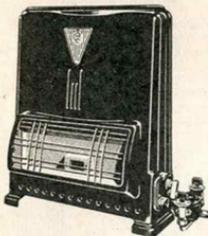
P = 2 600 mth/h — dg = 12 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 460 mm — dimensions hors-tout :  
 310 × 540 × 230 (y compris la robi-  
 netterie) — D = 0,745 m<sup>3</sup>/h —  
 poids : 31,5 kg

**BRACHET & RICHARD (Ets)**


« N° 71 »

appareil de cheminée

P = 4 100 mth/h — dg = 12 mm  
 — db = 97 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 460 mm — dimensions hors-tout :  
 650 × 530 × 160 — D = 1,270 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 37 kg

**COSTE-CAUMARTIN**


« Frimas n° 531 V, VR et VRT »

3 appareils

531 V

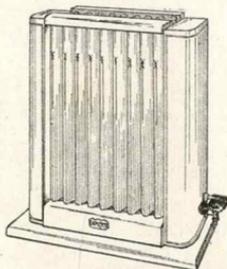
P = 3 600 mth/h

531 VR

P = 4 100 mth/h

531 VRT

idem, mais à thermostat incorporé  
 dg = 15 mm — db = 83 mm —  
 hauteur de la génératrice supérieu-  
 re de la buse : 390 mm — dimen-  
 sions hors-tout : 550 × 600 × 280  
 (avec buse) — D = 1,080 m<sup>3</sup>/h  
 pour le 531 V - 1,240 m<sup>3</sup>/h pour  
 les 531 VR

**DEMEYER (Ets R.)**


« 1 000 » et « 1 500 »

2 appareils de cheminée

« 1 000 »

P = 3 075 mth/h — dg = 15 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 480 mm — dimensions hors-tout :  
 560 × 800 × 330 — D = 0,940 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 21 kg

« 1 500 »

P = 4 350 mth/h — dg = 15 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 480 mm — dimensions hors-tout :  
 710 × 800 × 330 — D = 1,325 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 23 kg

**GARNIER (Ets)**

« Calcilux IV et VI »

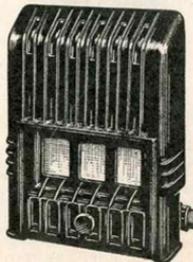
2 appareils de cheminée

« IV »

P = 3 000 mth/h — dg = 15 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 460 mm — dimensions hors-tout :  
 478 × 680 × 370 — D = 0,900 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 31 kg

« VI »

P = 4 500 mth/h — dg = 15 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 460 mm — dimensions hors-tout :  
 672 × 680 × 370 — D = 1,370 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 41 kg

**GAZ ET CHALEUR**

**GAZ ET CHALEUR**

« Kistella n° 75-031 »

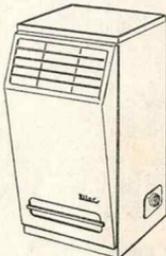
appareil de cheminée

P = 2 400 mth/h — dg = 10 mm  
 — db = 83 mm — hauteur de la  
 génératrice supérieure de la buse :  
 475 mm — dimensions hors-tout :  
 450 × 570 × 235 — D = 0,770 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 38 kg

**GAZ ET CHALEUR**

« Kisol 55 »

P = 4 500 mth/h (4 800 mth/h  
 avec régulateur de pression) —  
 dg = 20 mm — db = 83 mm —  
 hauteur de la génératrice supérieu-  
 re de la buse : 400 mm — dimen-  
 sions hors-tout : 450 × 730 × 250  
 (sans la buse) — D = 1,290 m<sup>3</sup>/h  
 — poids : 22 kg

**LIOTARD Frères**


« Lilor 608 »

appareil de cheminée

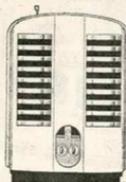
P = 2 350 mth/h — dg = 12 mm  
 — hauteur de la génératrice supé-  
 rieure de la buse : 480 mm —  
 dimensions hors-tout : 350 × 690 ×  
 415 — D = 0,660 m<sup>3</sup>/h —  
 poids : 18 kg

**LMGR (Ets)**

« LM 2 »

appareil de cheminée

P = 3 500 mth/h — db = 83 mm  
 — dg = 15/21 mm — hauteur de  
 la génératrice supérieure de la bu-  
 se : 460 mm — dimensions hors-  
 tout : 630 × 720 × 330 —  
 D = 1,020 m<sup>3</sup>/h — poids : 25 kg

**MADISON (Sté)**


« Madison T 75 »

appareil de cheminée

P = 3 150 mth/h — dg = 10 mm  
 — db = 97 mm — hauteur de la



génératrice supérieure de la buse :  
355 mm — dimensions hors-tout :  
600×815×325 (buse comprise) —  
D = 0,900 m<sup>3</sup>/h — poids : 30 kg

#### MOUCHEL (Ets R.)



#### « Lux R.M. 50 »

appareil de cheminée

P = 5 350 mth/h — dg = 15/21 mm  
— db = 111 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
450 mm — dimensions hors-tout :  
565×835×485 (y compris le coupe-  
tirage) — D = 1,710 m<sup>3</sup>/h —  
poids : 35 kg

#### NESSI Frères (Sté)

« Convector 300 »

appareil de cheminée

P = 3 000 mth/h — dg = 12 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
310 mm — dimensions hors-tout :  
565×835×485 (y compris le coupe-  
tirage) — D = 0,852 m<sup>3</sup>/h —  
poids : 17 kg

#### PAIN (Ets)



« P 2 luxe » et « P 3 luxe »

2 modèles de cheminée

« P 2 luxe »

P = 4 350 mth/h — dg = 15 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la

génératrice supérieure de la buse :  
400 mm — dimensions hors-tout :  
(y compris buse et robinetterie) :  
560×630×410 — D = 1,230 m<sup>3</sup>/h  
— poids 30 kg

« P 3 luxe »

P = 5 440 mth/h — dg = 15 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
400 mm — dimensions hors-tout  
(y compris buse et robinetterie) :  
560×630×505 — D = 1,490 m<sup>3</sup>/h  
— poids : 36 kg

#### PAIN (Ets)

« P 1 » « P 2 » « P 3 »

3 modèles de cheminée

« P 1 »

P = 2 340 mth/h — dg = 15/21 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
400 mm — dimensions hors-tout  
(sans la robinetterie, le coupe-tira-  
ge, ni la buse) : 520×590×210 —  
D = 0,715 m<sup>3</sup>/h — poids : 27 kg

« P 2 »

P = 4 350 mth/h — dg = 15/21 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
400 mm — dimensions hors-tout  
(sans la robinetterie, le coupe-tira-  
ge, ni la buse) : 520×590×270 —  
D = 1,320 m<sup>3</sup>/h — poids : 36 kg

« P 3 »

P = 5 440 mth/h — dg = 15/21 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
480 mm — dimensions hors-tout  
(sans la robinetterie, le coupe-tira-  
ge, ni la buse) : 520×590×360 —  
D = 1,650 m<sup>3</sup>/h — poids : 46 kg

#### PAIN (Ets)

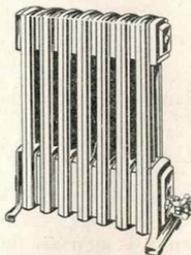


« 750/7 »

appareil mural

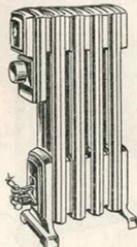
P = 7 500 mth/h — dg = 15 mm  
— db = 83 mm — hauteur de la  
génératrice supérieure de la buse :  
320 mm — dimensions hors-tout  
(y compris robinetterie et coupe-  
tirage) : 630 × 970 × 410 — D =  
2,450 m<sup>3</sup>/h — poids : 42 kg

#### FIGCARD, SAUERBACH & Cie



« 595 B »

appareil de cheminée de 3 à 8 élé-  
ments ayant une puissance de  
1 000 mth/h par élément (soit de  
3 000 à 8 000 mth/h au total) —  
dg = 15 mm — db = 83 pour les  
3 et 4 éléments, 97 pour les 5 élé-  
ments, 111 pour les 6 et 7 élé-  
ments, 125 pour les 8 éléments —  
la hauteur de la génératrice supé-  
rieure de la buse restant de 480 mm  
D = 1,030 - 1,375 - 1,720 - 2,150 -  
2,450 - 2,750 m<sup>3</sup>/h suivant le nom-  
bre des éléments — dimensions  
hors-tout (y compris le robinet) :  
350 × 800 × 260  
420 × 800 × 260  
490 × 800 × 260  
560 × 800 × 350  
630 × 800 × 350  
700 × 800 × 350  
poids : 46 - 56 - 66 - 83 - 93 et  
103 kg



« 595 B.L. »

appareils muraux à buse latérale,  
de 3 à 8 éléments ayant exactement  
les mêmes caractéristiques de puis-  
sance (1 000 mth/h par élément),  
de débit horaire de gaz, et de di-  
mensions que les appareils de la  
série 595 B, ci-dessus — seule est  
différente la buse qui a pour :  
diamètre : 67 mm pour les 3 élé-  
ments, 83 mm pour les 4, 5 et 6  
éléments, 97 mm pour les 7 et 8  
éléments  
hauteur de génératrice supérieure :  
590 mm dans tous les cas  
mêmes appareils jumelés  
P = 10 000, 12 000, 14 000, 16 000  
mth/h — db = 140 mm

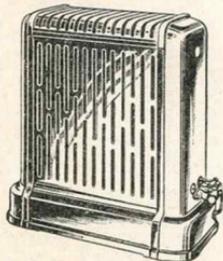


**PICARD, SAUERBACH & Cie**


- « 596 » appareil de cheminée comportant, sous une enveloppe extérieure 3, 5 ou 7 éléments :
- 3 éléments P = 2 160 mth/h — dg = 12/14 mm — db = 66 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 408 mm — dimensions hors-tout (y compris le robinet) : 420 × 670 × 385 — D = 0,665 m<sup>3</sup>/h — poids : 53 kg
  - 5 éléments P = 3 600 mth/h — dg = 12/14 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 417 mm — dimensions hors-tout (y compris le robinet) : 560 × 670 × 385 — D = 1,110 m<sup>3</sup>/h — poids : 66 kg
  - 7 éléments — P = 5 040 mth/h — dg 12/14 mm — db = 97 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 424 mm — dimensions hors-tout (y compris le robinet) : 700 × 670 × 385 — D = 1,500 m<sup>3</sup>/h — poids : 79 kg

**PICARD, SAUERBACH & Cie**

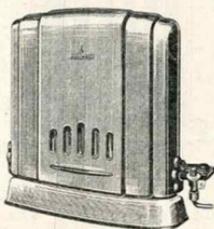
- « 596 E/3,5,7 » appareil spécial pour ventouse, de type étanche à 3,5,7 éléments
- P = 2 160, 3 600, 5 600 mth/h — dg = 12 mm — dimensions hors-tout (y compris le robinet) : 700 × 670 × 385 — D = 1,500 m<sup>3</sup>/h — poids : 81 kg

**PICARD, SAUERBACH & Cie**


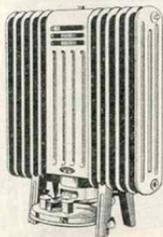
- « 598 » appareils de cheminée de 5 ou 7 éléments :

**PICARD, SAUERBACH & Cie (suite)**

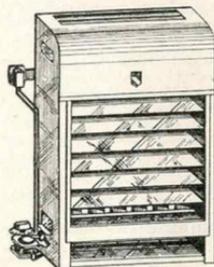
- 5 éléments
- P = 3 900 mth/h — dg = 12 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 460 mm — dimensions hors-tout (avec le robinet) : 590 × 710 × 409 — D = 1,170 m<sup>3</sup>/h — poids : 72 kg
- 7 éléments
- P = 5 460 mth/h — dg = 12 mm — db = 97 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 460 mm — dimensions hors-tout (avec le robinet) : 730 × 710 × 409 — D = 1,630 m<sup>3</sup>/h — poids : 93 kg

**PIED-SELLE (Sté des Usines du)**


- « R.F. 71-11 » appareil de cheminée
- P = 2 500 mth/h — dg = 12 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 430 mm — dimensions hors-tout y compris la robinetterie : 625 × 555 × 155 — D = 0,765 m<sup>3</sup>/h — poids : 35 kg

**RICHARD (Usine F.)**


- « G.E.P. 50 » appareil de cheminée
- P = 1 800 mth/h — dg = 12 mm — db = 66 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 470 mm — dimensions hors-tout (y compris le coupe-tirage) : 730 × 920 × 420 — D = 0,600 m<sup>3</sup>/h — poids : 54 kg — contenance en eau : 18 l

**RICHARD H.-A. (Ateliers de Constructions Mécaniques)**


- « Pulseurs-Vap » : appareils de cheminée comportant un ventilateur électrique assurant une « convection forcée » ; 5 modèles différents :

- « 4 »
  - P = 4 000 mth/h — dg = 20 mm — db = 83 mm — dimensions hors-tout : 430 × 800 × 380 — D = 1,140 m<sup>3</sup>/h — poids : 56 kg
  - « 6 »
  - P = 5 700 mth/h — dg = 25 mm — db = 97 mm — dimensions hors-tout : 570 × 800 × 420 — D = 1,380 m<sup>3</sup>/h — poids : 67 kg
  - « 8 »
  - P = 7 300 mth/h — dg = 25 mm — db = 111 mm — dimensions hors-tout : 750 × 845 × 420 — D = 2,140 m<sup>3</sup>/h — poids : 86 kg
  - « 10 »
  - P = 9 000 mth/h — dg = 27 mm — db = 125 mm — dimensions hors-tout : 810 × 845 × 420 — D = 2,540 m<sup>3</sup>/h — poids : 100 kg
  - « 15 »
  - P = 13 000 mth/h — dg = 30 mm — db = 153 mm — dimensions hors-tout : 955 × 830 × 530 — D = 3,600 m<sup>3</sup>/h — poids : 125 kg
- La consommation du ventilateur (ou des ventilateurs s'il s'agit du « 15 » qui en comporte 2) est de 40 W pour les nos 4, 6 et 8 — 95 W pour le no 10 et 190 W pour le no 15).

**SEABAT**

- « Bréviaire A 1 et B 1 » appareils à convection

- A 1
- P = 6 000 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 400 mm — dimensions hors-tout (y compris le coupe-tirage et l'appareillage de protection) : 725 × 570 × 340 — D = 2 m<sup>3</sup>/h — poids : 19,5 kg
- B 1
- P = 3 000 mth/h — dg = 15/21 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse :



### SEABAT (suite)

385 mm — dimensions hors-tout (y compris le coupe-tirage et l'appareillage de protection) : 565 × 560 × 290 — D = 1 m<sup>3</sup>/h — poids : 16,5 kg

### SFAT

« Angora » C 4 et M 4  
2 modèles de cheminée ne différant que par la présentation extérieure  
P = 4 000 m<sup>3</sup>/h — dg = 15/21 mm

### SFAT (suite)

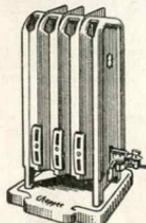
— db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 350 mm — dimensions hors-tout : 635 × 765 × 210 — D = 1,240 m<sup>3</sup>/h — poids : 39 kg

## b) A récupération

### AUER

« HF1 » voir p. 33  
« N° 15-03 » voir p. 34

### FONDERIE (Sté Générale de)

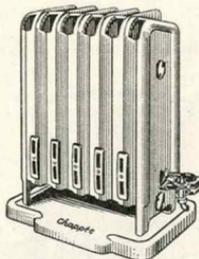


« Radiateur Chappée n° 2690 et n° 2710 »

2 720

P = 2 400 m<sup>3</sup>/h — dg = 15 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 300 mm — dimensions hors-tout : 362 × 545 × 348 — D = 0,800 m<sup>3</sup>/h — poids : 37 kg

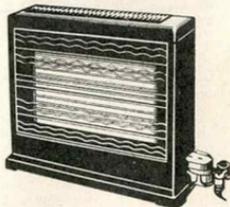
### FONDERIE (Sté Générale de)



« Radiateur Chappée n° 2730 » appareil de cheminée

P = 4 000 m<sup>3</sup>/h — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 300 mm — dimensions hors-tout (y compris la robinetterie et la buse) : 515 × 545 × 360 — D = 1,320 m<sup>3</sup>/h — poids : 52 kg

### SEINE ET SARTHE (Fonderies)



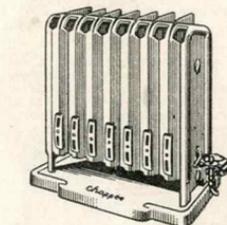
« Infraster » n° 1 appareil de cheminée

P = 4 000 m<sup>3</sup>/h — dg = 15 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 310 mm — dimensions hors-tout (y compris robinetterie et coupe-tirage) : 610 × 640 × 360 — D = 1,170 m<sup>3</sup>/h — poids : 37 kg

« Infraster » n° 2

appareil de cheminée

P = 6 000 m<sup>3</sup>/h — dg = 15 mm — db = 111 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 340 mm — dimensions hors-tout (y compris robinetterie et coupe-tirage) : 830 × 640 × 365 — D = 1,700 m<sup>3</sup>/h — poids : 50 kg



2 740

P = 5 600 m<sup>3</sup>/h — dg = 15 mm — db = 97 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 439 mm — dimensions hors-tout : 645 × 545 × 390 — D = 1,900 m<sup>3</sup>/h — poids : 67 kg

### GAZ ET CHALEUR



« Kistella 1 000 V »

appareil mixte de cheminée

P = 3 330 m<sup>3</sup>/h — dg = 12/14 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 480 mm — dimensions hors-tout (y compris la buse) : 560 × 700 × 350 — D = 1 m<sup>3</sup>/h — poids : 49 kg

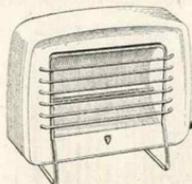
### TOURAIN (Ateliers de)

« Arcus 99 - 120 et 200 »

« Arcus 120 » — P = 5 600 m<sup>3</sup>/h

« Arcus 200 » — P = 7 200 m<sup>3</sup>/h

### VALENTINI & Cie (Ets)



« Hoggar 70 V »

radiateur de cheminée

Puissance du brûleur : 3 280 m<sup>3</sup>/h — Puissance rayonnée : 1 160 m<sup>3</sup>/h — dg = 12 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 395 mm — dimensions hors-tout : 500 × 455 × 135 — D = 0,800 m<sup>3</sup>/h — poids : 8 kg

### GAZ ET CHALEUR

« Kistella 1 300 »

appareil mixte de cheminée

P = 4 350 m<sup>3</sup>/h — dg = 10/12 mm — db = 83 mm — hauteur de la génératrice supérieure de la buse : 480 mm — dimensions hors-tout (sans la buse) : 560 × 700 × 350 — D = 1,300 m<sup>3</sup>/h — poids : 48 kg



## CHAUDIÈRES DE CHAUFFAGE CENTRAL

(Norme NF D 35-331)

Dans les maisons neuves en co-propriété comme dans maints appartements anciens, on installe souvent l'appareil alliant aux attraits du chauffage central les facilités et l'intérêt du chauffage individuel: la chaudière à gaz, qui relève de la norme NF D 35-331 répond à ce double désir.

Pas de combustible à stocker, pas de cendres à descendre, « une allumette et c'est tout » comme pour un simple radiateur. Le thermostat d'ambiance et la pendule de commande horaire peuvent contribuer aux économies; le prix de revient de ce mode de chauffage impose en effet une certaine vigilance assurée d'ailleurs par l'automatisme de fonctionnement de ces organes.

La norme prescrit que toutes les parties de la chaudière doivent être accessibles pour le nettoyage

intérieur. Une vidange facile doit être prévue. Les brûleurs sont étanches, visibles, à débit réglable, résistants à la prise de feu à l'injecteur et aisément démontables. Trois organes de protection se préoccupent de l'allumage, de la pression du gaz, de la pression et température de la vapeur. Enfin, les organes exposés à la corrosion doivent être protégés.

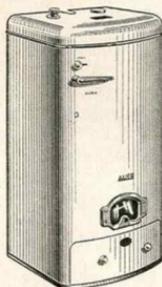
Deux types de chaudières sont distingués :

- Les « chaudières » distribuant à distance au moins 90 % de la chaleur produite avec un rendement intrinsèque de 75 à 78 % ;
- Les « chaudières-calorifères » émettant dans la pièce où elles sont situées entre 1 000 calories ou millithermies/heure et 40 % de la chaleur totale produite, le reste étant distribué à distance; le rendement global : 80 % au moins.

D = débit horaire du brûleur — db = diamètre de la buse d'évacuation en mm — de = diamètre intérieur de l'arrivée d'eau en mm — dg = diamètre intérieur du raccord gaz en mm — P = puissance en millithermies/heure  
Les dimensions sont données en mm et dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur.

### a) CHAUDIÈRES PROPREMENT DITES

#### AUER



« Phi-Export 42-53 P et 42-53 R » série de 5 chaudières à eau chaude, à circulation par différence de densité

516  
P = 10 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 83 mm — de = 50/60 mm — dimensions hors-tout : 500 × 940 × 413 — poids : 44 kg

513  
P = 13 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 97 mm — de = 50/60 mm — dimensions hors-tout : 500 × 990 × 426 — poids : 58 kg

517  
P = 17 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 111 mm — de = 50/60 mm — dimensions hors-tout : 500 × 1 040 × 473 — poids : 69 kg

#### AUER

525  
P = 25 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 125 mm — de = 60/76 mm — dimensions hors-tout : 580 × 1 100 × 523 — poids : 87 kg

535  
P = 35 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 153 mm — de = 80/90 mm — dimensions hors-tout : 580 × 1 165 × 563 — poids : 103 kg  
Les débits horaires nominaux de ces brûleurs, en gaz à 4 200 mth/h s'échelonnent de 2,960 m<sup>3</sup>/h à 10,700 m<sup>3</sup>/h

#### CHAFFOTEAUX & MAURY

« Groupe Générateur Mural G M 20 »  
P = 20 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 125 mm — de = 20 mm — dimensions hors-tout : 400 × 1 100 × 250 — poids : 21,5 kg

#### DE DIETRICH et Cie

« Pengaz n° 13 à 16 » série de 4 chaudières à eau chaude, à circulation par différence de densité pour combustibles solides, transformées en vue de leur fonctionnement au gaz, fournies avec jaquette N° 13

P = 10 000 mth/h — dg = 20/27 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 137 kg (sans jaquette), 163 kg (avec jaquette)

N° 14  
P = 14 000 mth/h — dg = 20/27 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 167 kg (sans jaquette), 196 kg (avec jaquette)

N° 15  
P = 17 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 199 kg (sans jaquette), 232 kg (avec jaquette)

#### DE DIETRICH et Cie

N° 16  
P = 20 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 139 mm — de = 30/60 mm — poids : 226 kg (sans jaquette), 262 kg (avec jaquette)  
Les débits nominaux s'échelonnent de 2,780 m<sup>3</sup>/h à 5,660 m<sup>3</sup>/h. Tous ces appareils ont une hauteur de 1 350 mm et une largeur de 354 mm (sans jaquette) et 454 mm (avec jaquette), leur profondeur variant de 654 mm à 984 mm (avec coupe-tirage à l'arrière) ou de 512 mm à 842 mm (avec coupe-tirage de côté)

#### FONDERIE (Sté Générale de)

« Chappée A 104 G à A 107 G et A 205 G à A 207 G » série de 7 chaudières à circulation par différence de densité transformées en vue de leur fonctionnement au gaz. Fournies avec jaquette calorifugée.

A 104 G  
P = 9 500 mth/h — dg = 20/27 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 128 kg (sans jaquette), 145 kg (avec jaquette)

A 105 G  
P = 11 500 mth/h — dg = 20/27 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 149 kg (sans jaquette), 168 kg (avec jaquette)

A 106 G  
P = 13 500 mth/h — dg = 20/27 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 170 kg (sans jaquette), 190 kg (avec jaquette)

A 107 G  
P = 16 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 139 mm — de = 50/60 mm — poids : 191 kg (sans jaquette), 212 kg (avec jaquette)



### FONDERIE (Sté Gle de)

A 205 G

P = 16 500 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 181 mm — de = 66/76 mm — poids : 223 kg (sans jaquette), 248 kg (avec jaquette)

A 206 G

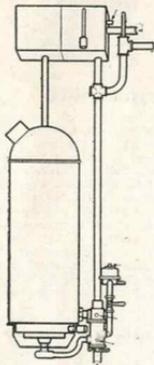
P = 19 700 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 181 mm — de = 66/76 mm — poids : 254 kg (sans jaquette), 280 kg (avec jaquette)

A 207 G

P = 23 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 181 mm — de = 66/76 mm — poids : 285 kg (sans jaquette), 313 kg (avec jaquette)  
Les débits nominaux des brûleurs, en gaz à 4 200 mth/s'échelonnement de 3,5 à 7,2 m<sup>3</sup>/h

Les dimensions avec jaquette, sont :  
- pour la série A 104 à A 107 : largeur 335 mm - hauteur 859 mm profondeur de 569 à 764 mm  
- pour la série A 205 à A 207 : largeur 455 mm - hauteur 1 066 mm profondeur de 715 à 885 mm

### FRISQUET M.



#### « Hydromotrix »

Chaudière de type mural à circulation accélérée, montée avec un vase d'accélération spécial.

P = 14 000 mth/h — dg = 20 mm — db = 97 mm — dimensions hors-tout (sans vase d'accélération) : 400 x 980 x 275 — D = 3,960 m<sup>3</sup>/h — poids : 43 kg

### IDEAL STANDARD

« Ideal Gazins 1 GT et 2 GT » deux séries, l'une de 3 chaudières, l'autre de 5 chaudières, à éléments semblables juxtaposés

1 GT 4

P = 7 950 mth/h — D = 2,5 m<sup>3</sup>/h db = 83 mm

1 GT 5

P = 10 600 mth/h — D = 3,3 m<sup>3</sup>/h db = 97 mm

### IDEAL STANDARD

1 GT 6

P = 13 250 mth/h — D = 4,1 m<sup>3</sup>/h db = 97 mm

Ces 3 appareils ont : dg = 20/27 mm — de = 50/60 mm — leur hauteur est de 825 mm, leur largeur de 280 mm et leur profondeur respectivement de 610, 685 et 765 mm

2 GT 4

P = 15 900 mth/h — D = 5,1 m<sup>3</sup>/h db = 125 mm

2 GT 5

P = 21 200 mth/h — D = 6,8 m<sup>3</sup>/h db = 125 mm

2 GT 6

P = 26 500 mth/h — D = 8,4 m<sup>3</sup>/h db = 153 mm

2 GT 7

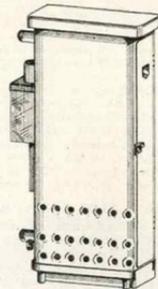
P = 31 800 mth/h — D = 10 m<sup>3</sup>/h db = 153 mm

2 GT 8

P = 37 100 mth/h — D = 11,6 m<sup>3</sup>/h db = 153 mm

Ces 5 appareils ont : de = 66/76 mm, les diamètres du raccord gaz étant de 20/27 mm pour le n° 4, 26/34 mm pour les n° 5 et 6, et 40/49 mm pour les n° 7 et 8 — leur hauteur est de 910, leur largeur 430 (n° 4, 5, 6 et 7) et 450 (n° 8) — leur profondeur respectivement 695, 680, 760, 835 et 925 mm

### RICHARD H.-A. & Cie (Ets)



« VAP série BC 1 n° 3 à 14 » série de chaudières proprement dites à eau chaude et à éléments semblables juxtaposés.

N° 3

P = 10 000 mth/h — D = 2,9 m<sup>3</sup>/h db = 83 mm

N° 4

P = 13 300 mth/h — D = 3,8 m<sup>3</sup>/h db = 97 mm

N° 5

P = 16 600 mth/h — D = 4,8 m<sup>3</sup>/h db = 111 mm

N° 6

P = 20 000 mth/h — D = 5,7 m<sup>3</sup>/h db = 125 mm

N° 7

P = 23 300 mth/h — D = 6,6 m<sup>3</sup>/h db = 139 mm

N° 8

P = 26 600 mth/h — D = 7,6 m<sup>3</sup>/h db = 139 mm

### RICHARD H.-A. (Ateliers de Constructions Mécaniques)

N° 9

P = 30 000 mth/h — D = 8,5 m<sup>3</sup>/h db = 153 mm

N° 10

P = 33 300 mth/h — D = 9,3 m<sup>3</sup>/h db = 167 mm

N° 11

P = 36 600 mth/h — D = 10,3 m<sup>3</sup>/h db = 167 mm

N° 12

P = 40 000 mth/h — D = 11,3 m<sup>3</sup>/h db = 167 mm

N° 14

P = 46 600 mth/h — D = 13,1 m<sup>3</sup>/h db = 189 mm

Ces appareils ont une hauteur de 1 010 mm, leur largeur s'échelonne de 380 à 1 010 mm, leur profondeur de 370 à 470 mm, le diamètre intérieur du raccord gaz étant de : 20/27 (n° 3 et 4), 26/34 (n° 5 à 7), 33/42 (n° 8 à 12), 40/49 (n° 14)

« VAP série BC 1 n° 16 à 56 » Série de chaudières à éléments juxtaposés, les chaudières n° 32 à 56 étant constituées par deux chaudières des n° 16 à 28 réunies sous une même enveloppe

N° 16

P = 53 000 mth/h — D = 14,9 m<sup>3</sup>/h db = 200 mm

N° 18

P = 60 000 mth/h — D = 16,9 m<sup>3</sup>/h db = 210 mm

N° 20

P = 66 500 mth/h — D = 18,7 m<sup>3</sup>/h db = 220 mm

N° 22

P = 75 000 mth/h — D = 21,1 m<sup>3</sup>/h db = 235 mm

N° 24

P = 84 000 mth/h — D = 23,8 m<sup>3</sup>/h db = 2 x 180 mm

N° 28

P = 93 000 mth/h — D = 26,2 m<sup>3</sup>/h db = 2 x 200 mm

N° 32

P = 106 000 mth/h — D = 29,8 m<sup>3</sup>/h — db = 280 mm

N° 36

P = 120 000 mth/h — D = 33,8 m<sup>3</sup>/h — db = 300 mm

N° 40

P = 133 000 mth/h — D = 37,3 m<sup>3</sup>/h — db = 310 mm

N° 44

P = 150 000 mth/h — D = 42,2 m<sup>3</sup>/h — db = 330 mm

N° 48

P = 160 000 mth/h — D = 45,1 m<sup>3</sup>/h — db = 340 mm

N° 52

P = 172 000 mth/h — D = 48,5 m<sup>3</sup>/h — db = 355 mm

N° 56

P = 186 000 mth/h — D = 52,5 m<sup>3</sup>/h — db = 370 mm

Ces appareils ont un diamètre de raccord de gaz de 40/49 mm (n° 16 et 18), de 50/60 mm (n° 20 à 40) et 66/76 mm (n° 44 à 56). Leur hauteur totale est de 1 010 mm, leur largeur variant de 840 à 1 420 mm et leur profondeur de 650 à 1 340 mm

### SACAMA

« Sacaval P Gaz »

P = 20 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 153 mm — D = 6,7 m<sup>3</sup>/h — dimensions hors-tout : 600 x 1 035 x 800 — poids : 212 kg



**SFAT**

« SFAT n° 7 à 40 »

série de 6 chaudières

N° 7

 P = 7 000 mth/h — D = 2,2 m<sup>3</sup>/h

— db = 83 mm

N° 10

 P = 10 000 mth/h — D = 3,2 m<sup>3</sup>/h

— db = 83 mm

N° 14

 P = 14 000 mth/h — D = 4,5 m<sup>3</sup>/h

— db = 97 mm

N° 20

 P = 20 000 mth/h — D = 6,4 m<sup>3</sup>/h

— db 111 mm

N° 28

 P = 28 000 mth/h — D = 8,9 m<sup>3</sup>/h

— db = 125 mm

N° 40

 P = 40 000 mth/h — D = 12,8 m<sup>3</sup>/h

— db = 153 mm

Ces appareils ont des raccords-gaz de 20/27 (n° 7 à 14), 26/34 (n° 20 et 28) et 40/49 (n° 40)

Leurs dimensions s'échelonnent entre 310 × 650 × 420 × 500 × 1 418 × 660

**b) CHAUDIERES CALORIFERES**
**FRISQUET M.**

« Hydromatrix »

Chaudière-calorifère de type mural à

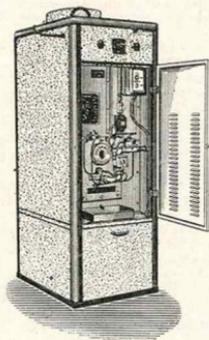
circulation accélérée, montée avec un vase d'accélération spécial.

P = 10 000 mth/h — dg = 20 mm

— de = 50 mm — db = 83 mm

— dimensions hors-tout : 590 ×

 1 300 × 220 — D = 2,740 m<sup>3</sup>/h

**c) AEROTHERMES**

**BILLANCOURT (Tôleries industrielles de)**

 « Générateur Thermatic type AT 3 G »  
 Générateur à gaz à circulation mécanique de l'air de chauffage comportant un foyer et un échangeur de température et un groupe moto-ventilateur silencieux complété par un

système filtrant pour le dépoussiérage

P = 16 000 mth/h — dg = 26,34 mm — db = 123 mm (extérieur) — dimensions hors-tout : 600 × 1 745 × 865 — puissance motrice : 350 W

— débit d'air : 1 300 kg/h —

 D = 4,900 m<sup>3</sup>/h — poids : 234 kg



(Norme NF D 35-334)

On peut troquer l'équipement « charbon » ou « mazout » d'une chaudière de chauffage central contre l'équipement « gaz » construit à cet effet. Ces appareils s'inscrivent dans deux catégories, suivant que leur puissance est inférieure ou supé-

rieure à 40 000 calories/heure. Chaque catégorie se subdivise elle-même en deux types suivant le genre de brûleur utilisé : sans dispositif mécanique et avec dispositif mécanique de surpression, ou emploi d'air comprimé.

db = diamètre de la buse d'évacuation en mm — dg = diamètre intérieur du raccord gaz en mm — P = puissance en millithermies/heure — D = débit nominal de gaz au brûleur

**FONDERIE (Sté Générale de)**

« Chappée A 104 à A 107 et A 205 à A 207 »

Equipements comportant une fausse porte de foyer, et une fausse porte de chargement calorifugées, un dispositif de chicanage et un brûleur ainsi que des organes de réglage, de régulation et de protection

**A 104**

P = 9 500 mth/h — dg = 20/27 mm — D = 3 m<sup>3</sup>/h

**A 105**

P = 11 500 mth/h — dg = 20/27 mm — D = 3,6 m<sup>3</sup>/h

**A 106**

P = 13 500 mth/h — dg = 20/27 mm — D = 4,2 m<sup>3</sup>/h

**A 107**

P = 16 000 mth/h — dg = 26/34 mm — D = 5 m<sup>3</sup>/h

**A 205**

P = 16 500 mth/h — dg = 26/34 mm — D = 5,2 m<sup>3</sup>/h

**A 206**

P = 19 700 mth/h — dg = 26/34 mm — D = 6,2 m<sup>3</sup>/h

**A 207**

P = 23 000 mth/h — dg = 26/34 mm — D = 7,2 m<sup>3</sup>/h  
Le poids de ces équipements varie de 22 à 46 kg

**MABOR (Sté des brûleurs)**

« Equipements de transformation pour chaudières Ideal EF 1 »

Equipements comportant une fausse

**MABOR (Sté des brûleurs)**

porte calorifugée, une plaque destinée à remplacer la porte de chargement, un dispositif de chicanage et un brûleur ainsi que des organes de réglage, de régulation et de protection

**EF 14**

P = 8 400 mth/h — dg = 20 mm  
D = 2,5 m<sup>3</sup>/h

**EF 15**

P = 10 800 mth/h — dg = 20 mm  
D = 3,3 m<sup>3</sup>/h

**EF 16**

P = 13 200 mth/h — dg = 20 mm  
D = 4 m<sup>3</sup>/h

**EF 17**

P = 15 600 mth/h — dg = 20 mm  
D = 4,8 m<sup>3</sup>/h

**EF 18**

P = 18 000 mth/h — dg = 20 mm  
D = 5,6 m<sup>3</sup>/h

Les équipements pèsent de 25 à 44 kg et ont un encombrement d'environ 150 mm devant la chaudière

**MABOR (Sté des brûleurs)**

« Equipements de transformation pour chaudières Chappée A 2 »

Equipements comportant les mêmes éléments que ci-dessus et dont les caractéristiques sont :

**A 205**

P = 15 600 mth/h — dg = 20 mm  
D = 4,8 m<sup>3</sup>/h

**A 206**

P = 19 200 mth/h — dg = 20 mm  
D = 5,9 m<sup>3</sup>/h

**MABOR (Sté des brûleurs)****A 207**

P = 22 800 mth/h — dg = 26 mm  
D = 7 m<sup>3</sup>/h

**A 208**

P = 26 400 mth/h — dg = 26 mm  
D = 8,1 m<sup>3</sup>/h

**A 209**

P = 30 000 mth/h — dg = 26 mm  
D = 9,2 m<sup>3</sup>/h

**A 210**

P = 33 600 mth/h — dg = 26 mm  
D = 10,3 m<sup>3</sup>/h

Ces équipements pèsent de 38 à 72 kg et ont un encombrement d'environ 150 mm devant la chaudière.

**SACAMA**

« Equipements de transformation de chaudières Simplex 15 GV et 15 GV jumelées »

Equipements comportant deux fausses portes calorifugées et un ou 2 brûleurs atmosphériques du type torche ainsi que des organes de réglage, de régulation et de protection

**15 GV**

P = 50 000 mth/h — dg = 26/34 mm — db = 227 mm — D = 17,7 m<sup>3</sup>/h — encombrement devant la chaudière : 250 mm — poids : 27 kg

**15 GV jumelées**

P = 100 000 mth/h — dg = 50/60 mm — db = 310 mm — D = 35,4 m<sup>3</sup>/h — encombrement devant la chaudière : 250 mm — poids : 39 kg

# APPAREILS ÉLECTRIQUES

*Liste  
des modèles*  
ESTAMPILLÉS NF-USE-APEL  
*mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1956*



## ESTAMPILLE NF - USE - APEL

*La présence de l'estampille NF-USE-APEL sur un appareil indique à l'acheteur que ce modèle a subi avec succès, au Laboratoire central des industries électriques, les épreuves prescrites par les normes françaises des appareils électrodomestiques.*

Voir p. 9.



## FOYERS DE CUISSON

(Normes NF C 10-010 - NF C 73-102 - NF C 73-103)

On appelle foyers de cuisson les éléments chauffants des cuisinières ou réchauds de cuisine. Ils en constituent la partie la plus délicate.

Les caractéristiques fixées par les normes portent sur l'interchangeabilité (très importante dans ce cas particulier), l'isolement électrique, le comportement en cas de débordement des liquides en ébullition, l'allure de mijotage, le rendement thermique, c'est-à-dire les calories restituées en regard de l'énergie électrique consommée : 60 % minimum.

Il existe des foyers à plaque, à serpentina (tube

d'acier ou d'alliage inoxydable), à anneaux mobiles, à plaque annelée. Les connexions sont fixes ou mobiles et, dans ce cas, soit à broches (comme une prise de courant ordinaire) soit à couteaux.

Voir :

Foyers en fonte... ci-dessous.  
Foyers à serpentina - tube en alliage inoxydable... p. 45  
Foyers à serpentina - tube en acier... p. 46  
Foyers à anneaux mobiles... p. 46  
Foyers à plaque annelée... p. 46

### I. — FOYERS EN FONTE

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = connexions - D = diamètre en mm  
P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

#### ARTHUR MARTIN

3 modèles + § ★ ; C à broches

- « L 345 »  
D = 145 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 340
- « L 343 »  
D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 341
- « L 341 »  
D = 220 mm - P = 2 100 W -  
pv 2 342

#### LEMERICIER (Frères)

3 modèles + § ; C à broches

- « PL 14 »  
D = 145 mm - P = 800 W -  
pv 2 154
- « PL 18 »  
D = 180 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 155
- « PL 22 »  
D = 220 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 156

#### NEC

« NACA CAC<sup>1</sup> »

4 modèles + § ★ ; C fixes

- 1 018  
D = 160 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 575
- 1 218  
D = 160 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 576
- 1 518  
D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 578
- 1 820  
D = 200 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 579

#### NEC

« NACA CAD<sup>1</sup> »

4 modèles + § ★ ; C fixes

- 1 018  
D = 160 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 573
- 1 218  
D = 160 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 574
- 1 518  
D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 577
- 1 820  
D = 200 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 579

#### NEC

« NACA CAE<sup>1</sup> »

4 modèles + § ★ ; C à couteaux

- 1 018  
D = 160 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 572
- 1 218  
D = 160 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 536
- 1 518  
D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 520
- 1 820  
D = 200 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 521

#### NEC

« NACA CPB<sup>1</sup> »

4 modèles + § ★ ; C à broches

- 1 014  
D = 145 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 244
- 1 218  
D = 180 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 205

#### 1 518

D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 206

#### 1 822

D = 220 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 207

#### NEC

« NACA CPO<sup>1</sup> »

4 modèles + § ★ ; C à broches

- 1 014  
D = 145 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 290
- 1 218  
D = 180 mm - P = 1 200 W -  
pv 2 291
- 1 518  
D = 180 mm - P = 1 500 W -  
pv 2 292
- 1 822  
D = 220 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 293

#### NEC

« NACA CPR<sup>1</sup> »

2 modèles + § ; C à ergots

- 512  
D = 120 mm - P = 500 W -  
pv 2 456
- 612  
D = 120 mm - P = 600 W -  
pv 2 466

#### NEC

« NACA CPR<sup>2</sup> »

2 modèles + § ; C à ergots

- 512  
D = 120 mm - P = 500 W -  
pv 2 465
- 612  
D = 120 mm - P = 600 W -  
pv 2 467

### SAUTER

- « FB 15 B » + § ; C à broches  
 D = 145 mm — P = 800 W —  
 1 000 W — pv 2 274
- « FB 18 B » + § ; C à broches  
 D = 180 mm — P = 1 200 W —  
 1 500 W — pv 2 275

### SAUTER

- « FB 22 B » + § ; C à broches  
 D = 220 mm — P = 1 800 W —  
 2 200 W — pv 2 276

### SCHOLTES

- 4 modèles + § \* ; C à broches  
 - D = 145 mm — P = 800 W —  
 pv 2 479  
 - D = 180 mm — P = 1 500 W —  
 pv 2 481  
 - D = 180 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 482  
 - D = 220 mm — P = 2 200 W —  
 pv 2 483
- 2 modèles + § ; C à broches  
 - D = 145 mm — P = 1 000 W —  
 pv 2 357  
 - D = 180 mm — P = 1 200 W —  
 pv 2 358

### SCHOLTES

- 3 modèles + § ; C fixes  
 - D = 145 mm — P = 1 000 W —  
 pv 2 920  
 - D = 180 mm — P = 1 200 W —  
 pv 2 921  
 - D = 220 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 922

### S.G.A.E.

- 2 modèles + § ; C à broches  
 « 800 »  
 D = 145 mm — P = 800 W —  
 pv 2 509  
 « 1 800 »  
 D = 220 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 511

### THERMOR

- 3 modèles + § \* ; C à broches  
 « 1970 »  
 D = 145 mm — P = 800 W —  
 pv 2 071  
 « 1971 »  
 D = 180 mm — P = 1 200 W —  
 pv 2 072  
 « 1972 »  
 D = 220 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 038

### THOMSON-HOUSTON

- « Vivalox »  
 3 modèles + § \* ; C à couteaux  
 « C 777 »  
 D = 160 mm — P = 1 200 W —  
 pv 2 305
- « C 778 »  
 D = 180 mm — P = 1 500 W —  
 pv 2 306
- « C 779 »  
 D = 200 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 311

### THOMSON-HOUSTON

- « Normalex »  
 3 modèles + § \* ; C à couteaux  
 « C 745 »  
 D = 145 mm — P = 1 000 W —  
 pv 2 302
- « C 746 »  
 D = 180 mm — P = 1 200 W —  
 pv 2 303
- « C 747 »  
 D = 220 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 304

### THOMSON-HOUSTON

- « Calrex » + § ; C à couteaux  
 D = 300 mm — P = 3 000 W —  
 pv 2 038

## II. — FOYERS A SERPENTINS, TUBE EN ALLIAGE INOXYDABLE

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = connexions - D = diamètre en mm  
 P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

### NEC

- « NACA CTD<sup>1</sup> 1 818 »  
 + § \* ; C fixes  
 D = 180 mm — P = 1 800 W —  
 pv 2 612

### RUBANOX



- « KVK 1 818 » + § ; C à couteaux  
 D = 180 mm — P = 1 700 W —  
 pv 2 517

### RUBANOX



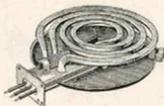
- « KVDC »  
 2 modèles + § ; C fixes  
 1 512  
 D = 148 mm — P = 1 250 W —  
 pv 3 113  
 1 920  
 D = 184 mm — P = 2 000 W —  
 pv 3 114

### RUBANOX



- « KYB »  
 3 modèles + § ; C à broches  
 1 410  
 D = 145 mm — P = 1 000 W —  
 pv 2 515
- 1 815  
 D = 180 mm — P = 1 500 W —  
 pv 2 516
- 2 220  
 D = 220 mm — P = 2 000 W —  
 pv 2 518

### RUBANOX



- « KVE 1 920 » + § ; C fixes  
 D = 190 mm — P = 2 000 W —  
 pv 2 343

### SAUTER

- « TK »  
 3 modèles + § ; C fixes  
 - D = 145 mm — P = 1 250 W —  
 pv 2 798  
 - D = 180 mm — P = 2 000 W —  
 pv 2 797  
 - D = 220 mm — P = 2 500 W —  
 pv 2 896

### TECHNA

- « Inchromal » + § ; C fixes  
 - D = 180 mm — P = 1 500 W —  
 pv 2 228

### THOMSON-HOUSTON

- « Calrod C 794 »  
 + § \* ; C à couteaux  
 D = 180 mm — P = 1 650 W —  
 pv 2 394



### III. — FOYERS A SERPENTINS, TUBE EN ACIER

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = connexions - D = diamètre en mm  
P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

#### CONSTRUCTIONS ELECTRO-THERMIQUES

(Sté Générale de ....)

3 modèles + § ; C à broches

900

D = 145 mm - P = 900 W -  
pv 3 166

1 400

D = 180 mm - P = 1 400 W -  
pv 3 167

2 000

D = 220 mm - P = 2 000 W -  
pv 3 168

#### METALLURGIE DU NICKEL

3 modèles + § ; C à broches

A 10

D = 145 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 872

A 14

D = 180 mm - P = 1 400 W -  
pv 2 873

A 20

D = 220 mm - P = 2 000 W -  
pv 2 874

### IV. — FOYERS A ANNEAUX MOBILES

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = connexions - D = diamètre en mm  
P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

#### S.C.A.S.I.



« La Ménagère »

3 modèles + § ; à broches

- D = 145 mm - P = 1 000 W -  
pv 2 370

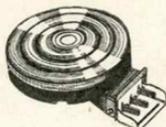
- D = 180 mm - P = 1 500 W -

pv 2 371

- D = 220 mm - P = 1 800 W -

pv 2 372

#### S.C.A.S.I.



« La Ménagère »

+ § ; C à couteaux

D = 180 mm - P = 1 800 W -  
pv 2 626

#### S.C.A.S.I.

« La Ménagère »

+ § ★ ; C à broches

D = 220 mm - P = 2 200 W -  
pv 2 614

### V. — FOYERS A PLAQUE ANNELEE

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = connexions - D = diamètre en mm  
P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

#### CALOR

3 modèles + § ★ ; C à broches

« 2 000 »

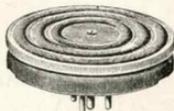
D = 145 mm - P = 850 W -  
pv 2 616

« 2 002 »

D = 180 mm - P = 1 400 W -  
pv 2 617

« 2 004 »

D = 220 mm - P = 2 000 W -  
pv 2 618



## CUISINIÈRES

(Norme NF C 73-104)

Pour être estampillées NF-USE-APEL, les cuisinières doivent être munies de foyers et de fours eux-mêmes conformes à leurs normes respectives.

Les cuisinières peuvent avoir 1 à 6 foyers, 1 ou 2 fours, 1 étuve, 1 grilloir totalisant une puissance maximum de 12 kW. Parmi les garanties de commodité et de sécurité exigées, on note : accès et nettoyage faciles des divers éléments, bon isolement électrique, échauffement modéré des parois et organes de manœuvre.

Les cuisinières combinées gaz-électricité comportent toujours un four électrique, et, sur le dessus, soit des brûleurs à gaz, soit des brûleurs à gaz et des foyers électriques.

Quant aux réchauds électriques de cuisine, qui ne sont pas autre chose, en somme, que de petites cuisinières, ils ont un ou plusieurs foyers (une plaque, deux plaques) et peuvent avoir un four (réchaud-four) ou un grilloir. La puissance totale maximum est inférieure à 6 kW, soit inférieure de moitié à celle des cuisinières.

### I. — CUISINIÈRES DOMESTIQUES ÉLECTRIQUES

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions en mm sont données dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

#### ACER

2 modèles : « BE 13 » et « BE 14 »  
Tous deux : + §  
600 × 800 × 570



« BE 13 » :  
3 foyers — 1 four — P = 5 500 W  
— pv 2 847



« BE 14 » : 4 foyers — 1 four —  
P = 6 700 W — pv 2 834

#### ARTHUR MARTIN

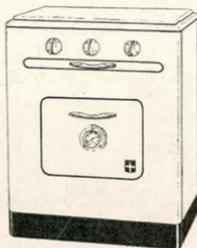
2 modèles « 54-31 » et « 54-41 »  
tous deux : + § ★  
550 × 800 × 600

« 54-31 »  
3 foyers — 1 four — P = 6 250 W  
— pv 2 982

« 54-41 »  
4 foyers — 1 four — P = 7 900 W  
— pv 2 982

#### LA BOURGEOISE

2 modèles + §



« Savoie série S E 2 »  
620 × 820 × 460 — 2 foyers —  
1 four — P = 5 300 W —  
— pv 3 117

#### LA BOURGEOISE



« Savoie III »  
820 × 820 × 510 — 3 foyers —  
1 four — P = 6 700 W — pv 3 157

#### CABANES

« C 470 » + §  
570 × 800 × 530 — 2 foyers —  
1 four — P = 4 150 W — pv 2 249

#### CABANES

2 modèles + § « C 471 » et  
« C 471 bis »  
« C 471 »  
3 foyers — 1 étuve — 1 four —  
590 × 800 × 580 — P = 5 050 W  
— pv 2 168

« C 471 bis »  
3 foyers — 2 fours — 590 × 800  
× 580 — P = 6 500 W — pv 2 332

#### CABANES

« C 472 » + §  
570 × 800 × 530 — 3 foyers —  
1 four — P = 5 150 W — pv 2 250

#### CABANES

« C 473 » + §  
4 foyers — 2 fours — P = 8 250 W  
— pv 2 339

**CALOR**

2 modèles + § \*  
 3 foyers — 1 four — P = 5 950 W  
 — pv 2 665  
 « 470 »  
 695 × 800 × 570 — pv 2 665  
 « 471 »  
 520 × 800 × 540 — pv 2 634

**CALUX-EDI**

« C 47 bloc » + §  
 3 foyers — 1 four — P = 5 750 W  
 — pv 2 280

**CALUX-EDI**

« C 43 » + §  
 3 foyers — 1 four — P = 5 750 W  
 — pv 2 289

**CALUX-EDI**

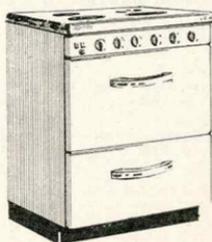
« C 434 » + §  
 4 foyers — 1 four — P = 7 200 W  
 — pv 2 472

**CALUX-EDI**

« C 474 bloc » + §  
 4 foyers — 1 four — P = 7 200 W  
 — pv 2 473

**CALUX-EDI**

« C 57 » + §  
 2 foyers — 1 four — 1 tiroir-cof-  
 fre — P = 4 200 W — pv 2 813

**CALUX-EDI**

« Bloc C 72 » + §  
 4 foyers — 1 four muni de ther-  
 mostat — 1 étuve — P = 9 300 W  
 — pv 2 943

**RADIELEC**

« P.M. n° 1500 »  
 + § ; 685 × 810 × 530  
 3 foyers — 1 four — P = 6 000 W  
 — pv 2 601

**RADIELEC**

« Modern »  
 + § ; 685 × 810 × 530  
 3 foyers — 1 four — P = 6 000 W  
 — pv 2 644

**RADIELEC**

« Mon Rêve »  
 + § ; 685 × 810 × 530  
 3 foyers — 1 four — P = 6 000 W  
 — pv 2 924

**SAUTER**

« 153 TK »  
 + § ; 500 × 800 × 500  
 3 foyers — 1 four — P = 5 800 W  
 — pv 3 088

**SAUTER**

« 113 I/E »  
 + § ; 600 × 800 × 600  
 3 foyers — 1 four — P = 6 000 W  
 — pv 3 022

« 114 I/E »  
 + § ; 600 × 800 × 600  
 4 foyers — 1 four — 1 étuve —  
 P = 10 400 W — pv 3 021

**S.C.A.S.I.**

« La Ménagère T 203 »  
 + § ; 580 × 800 × 580  
 3 foyers — 1 four — P = 6 100 W  
 — pv 2 360

**S.C.A.S.I.**

« 253 »  
 + § ; 580 × 800 × 580  
 3 foyers — 1 four — P = 6 100 W  
 — pv 2 620

**S.C.A.S.I.**

« 204 »  
 + § ;  
 4 foyers — 1 four — P = 7 600 W  
 — pv 2 621

**S.C.A.S.I.**

« 254 »  
 + § ;  
 5 foyers — 1 four — P = 7 600 W  
 — pv 2 622

**SCHOLTES**

« D. TH 4 605 »  
 + § ; 650 × 800 × 500  
 3 foyers — 1 four — P = 5 200 W  
 — pv 2 451

« D. TH 4 903 »  
 + § ; 650 × 800 × 500  
 3 foyers — 1 four — P = 5 200 W  
 — pv 2 453



**SCHOLTES**

« 5 316 E 3 »  
 + § : 540 × 800 × 500  
 3 foyers — 1 four — P = 7 000 W  
 — pv 3 091

**SCHOLTES**

« 5 221 E/4 »  
 + § : 600 × 800 × 540  
 4 foyers — 1 four — P = 8 000 W  
 — pv 3 002

**SCHOLTES**

« 5 221 E/4 TH »  
 + § : 600 × 800 × 540  
 4 foyers — 1 four — P = 9 950 W  
 — pv 3 119

**S.G.A.E.**

« Confort 48 »  
 + § : 700 × 800 × 570  
 3 foyers — 1 four — P = 5 500 W  
 — pv 2 499

**THERMOR**

« Victoire 4 676 » + §  
 4 foyers — 1 four — P = 8 150 W  
 — pv 3 146

**THERMOR**

4 cuisinières + §  
 600 × 810 × 600  
 - 6 003  
 3 foyers — 1 four — P = 6 000 W  
 — pv 2 736  
 - 6 004  
 4 foyers — 1 four — P = 6 500 W  
 — pv 2 740  
 - 6 293  
 3 foyers — 1 four — P = 5 200 W  
 — pv 2 739  
 - 6 294  
 4 foyers — 1 four — P = 6 500 W  
 — pv 2 737

**THOMSON-HOUSTON**

« Q 594 »  
 + § \* : 900 × 820 × 650  
 3 foyers — 1 four — P = 8 550 W  
 — pv 2 167

**THOMSON-HOUSTON**

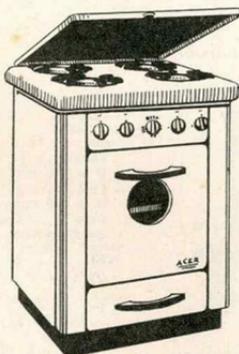
« Q 703 »  
 + § \* : 550 × 815 × 600  
 3 foyers — 1 four — P = 6 070 W  
 — pv 3 153

**II. — CUISINIÈRES COMBINÉES GAZ-ELECTRICITÉ**

(Norme NF D 33-401)

*Le droit à porter l'estampille NF-USE-APEL n'est accordé à une cuisinière mixte gaz et électrique que si la partie gaz a subi avec succès les*

*épreuves de qualité et de sécurité définies par la norme des appareils de cuisson à gaz. (Voir également p. 22.)*

**ACER**

« Elga 14 Q »  
 + § : 605 × 800 × 565  
 4 brûleurs à gaz — 1 four électrique — P = 1 500 W — pv 3 025

**ARTHUR MARTIN**

« 93-51 »  
 + § : 550 × 800 × 600  
 4 brûleurs à gaz — 1 four électrique — P = 1 500 W — pv 2 923

**FAR**

« Altesse 53 »  
 + § : 550 × 800 × 560  
 4 brûleurs à gaz — 1 four électrique — P = 1 400 W — pv 2 940

**FONDERIE (Sté Générale de)**

« 2 610 »  
 + § :  
 4 brûleurs à gaz — 1 four électrique — P = 1 350 W — pv 2 678

**SAUTER**

« 123 2 GE »  
 + § : 600 × 800 × 600  
 4 brûleurs à gaz — 1 four électrique — P = 1 500 W — pv 3 023



### III. — FOURS DE CUISINE

Les fours de cuisine, pour être admis à porter l'estampille NF-USE-APEL doivent satisfaire à 23 essais de laboratoire tendant à garantir un certain nombre de qualités essentielles telles que :

- mise en température rapide (250° C en moins de 30 minutes)
- échauffement limité des poignées et des parois ou organes extérieurs du four

- rendement thermique satisfaisant
- inertie thermique importante évitant une chute de température notable lors de l'introduction des plats
- isolement électrique résistant à une très forte humidité
- absence de détériorations notables en cas d'usage négligent.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts, éventuellement aux différentes allures — pv = procès-verbal d'admission  
Les dimensions en mm sont données dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

#### ELECTRIC CROISSANT

« ECO-FOUR »  
+ § : 340 × 470 × 450  
P = 500, 700, 1 000 W — pv 2 443

#### SAUTER

« F. 10 »  
+ § : 300 × 180 × 300  
P = 350, 700, 1 500 W — pv 2 571

#### S.G.A.E.

« Savoie 00 3 »  
+ § : 504 × 525 × 495  
P = 2 000 W (5 allures) — pv 2 526

#### SCHOLTES

« 4 717 »  
+ § :  
P = 1 200 W — pv 2 454

#### THOMSON-HOUSTON

« C-355 »  
+ § ★ : 420 × 470 × 560  
P = 1 200 W (3 allures) — pv 2 820

### IV. — RECHAUDS DE CUISINE

Appareils comportant 1 ou plusieurs foyers de cuisson et dont la puissance totale est inférieure à 6 kilowatts.

Pour porter la marque NF-USE-APEL, les réchauds doivent satisfaire aux mêmes exigences que les cuisinières, fours et foyers de cuisson.

Voir :

- Réchauds à 1 foyer de cuisson... ci-dessous.
- Réchauds à 2 foyers de cuisson... p. 51
- Réchauds-fours... p. 51

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — D = diamètre en mm — P = puissance en watts  
pv = procès-verbal d'admission

#### 1° A un foyer de cuisson

#### NEC

« QR 101 »  
4 modèles - poids 4,3 kg  
- P = 800 W — D = 160 mm —  
+ § — pv 2 136  
- P = 1 000 W — D = 160 mm —  
+ § ★ — pv 2 581  
- P = 1 200 W — D = 160 mm —  
+ § ★ — pv 2 582  
- P = 1 500 W — D = 180 mm —  
+ § ★ — pv 2 583

#### NEC

« QR 102 »  
+ § ★  
P = 1 500 W — D = 180 mm —  
poids 4,250 kg — pv 2 316

#### NEC

« QR 111 » (Réchaud-Voyage)  
+ §  
P = 600 W — D = 120 mm —  
poids : 1,6 kg — pv 2 487

#### NEC

2 modèles + §  
D = 120 mm  
poids : 4,5 kg  
« QR 151 » P = 125, 250, 500 W —  
pv 2 469 et 2 470  
« QR 152 » P = 150, 300, 600 W —  
pv 2 457 et 2 468

#### NEC

« QR 161 »  
3 modèles  
poids : 10 kg  
- 1 000 W + §  
D = 145 mm — pv 2 646  
- 1 200 W + §  
D = 180 mm — pv 2 645  
- 1 500 W + § ★  
D = 180 mm — pv 2 317

#### NEC

« QR 162 »  
3 modèles  
poids : 10 kg  
- 1 000 W + §  
D = 160 mm — pv 2 586  
- 1 200 W + §  
D = 160 mm — pv 2 585  
- 1 500 W + § ★  
D = 180 mm — pv 2 584

#### NEC

« QR 163 »  
+ §  
P = 1 800 W — D = 170 mm —  
poids : 10 kg — pv 2 624

#### NEC

« QR 171 »  
+ § ★  
P = 1 800 W — D = 220 mm —  
poids : 10 kg — pv 2 313

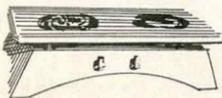


**NEC**

« QR 172 »

+ §

 P = 1 800 W — D = 200 mm —  
 poids : 10 kg — pv 2 587

**CALUX-EDI**


« A 504 »

+ §

 P = 3 000 W — D = 180 et 180 mm  
 — poids : 12 kg — pv 2 282

**CALUX-EDI**

**SAUTER**

« R 2 C »

+ §

 P = 1 000 W — D = 145 mm —  
 poids : 4,5 kg — pv 2 105

**2° A deux foyers de cuisson**
**NEC**

« QR 261 »

+ §

 P = 1 200 W — D = 120 et 120 mm  
 — poids : 8 kg — pv 2 611

**NEC**

3 modèles

+ § ★

P = 3 000 W

« QR 251 » D = 180 et 220 mm —

pv 2 314

« QR 252 » D = 160 et 200 mm —

pv 2 588

« QR 253 » D = 160 et 180 mm —

pv 2 625

**V. — RECHAUDS-FOURS**
**CALUX-EDI**

« RF 47 »

+ § ; 2 foyers, 1 four

 P = 4 200 W — poids : 43 kg —  
 640 × 460 × 460 — pv 2 602

**SAUTER**

2 modèles + §

2 foyers, 1 four

poids : 30 kg

360 × 260 × 360

« RF-4-F »

foyers en fonte — P = 3 400 W —

pv 2 796

**THERMOR**

« 971 »

+ §

 P = 1 200 W — D = 180 mm —  
 poids : 6 kg — pv 2 218

**SAUTER**

« R.E. »

+ §

 P = 3 300 W — D = 145 et 180 mm  
 — poids : 21 kg — pv 2 210

**SCHOLTES**

« 4 265 » et « 4 266 »

+ § ★

 P = 2 500 W — D = 180 et 180 mm  
 — poids : 20 kg — pv 2 452

**THERMOR**

« 981 »

+ §

 P = 3 000 W — D = 180 et 220 mm  
 — poids : 14,5 kg — pv 2 219

**SAUTER (suite)**

« RF-4-TK »

foyers à serpentin — P = 4 150 W

pv 2 812

**SAUTER**

2 modèles + §

2 foyers, 1 four

poids : 30 kg

530 × 410 × 415

« RF 5 E »

foyers en fonte — P = 3 400 W —

pv 2 796

« RF 5 TK »

foyers à serpentin — P = 4 150 W

— pv 3 039

**VI. — GRILLOIRS ET ROTISSOIRES**

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance — pv = procès-verbal d'admission

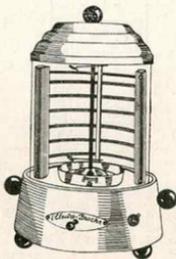
**NOIROT et Cie**

2 modèles

« 254 » + §

 P = 1 000 W — poids : 8,8 kg —  
 470 × 290 × 290 — sans broche  
 rotative — pv 3 142

« 255 »

 comme « 254 » mais avec broche  
 rotative — pv 3 142

**THOMSON-HOUSTON**

« Grill portatif »

+ §

 P = 1 150 W — poids : 2,5 kg —  
 pv 2 559

**ELECTRO-BROCHE**

« Grill Electro-broche » +

 P = 1 000 W — poids : 6 kg —  
 hauteur : 500 mm — diamètre :  
 320 mm — pv 2 871



## I. CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION

(Norme NF C 60-6)

Ces appareils fournissent en permanence, une réserve d'eau chaude toujours prête à l'emploi. Cette réserve procure un bain pour environ 50 F, une douche pour 10 F. Toutefois, si l'on veut éviter le gaspillage des calories, donc des kilowatts, il est bon de ne pas oublier ces quelques recommandations : choisir un chauffe-eau d'une capacité calculée au plus près des besoins, le disposer le plus près possible des robinets d'utilisation, régler le thermostat pour 60-70° seulement, ne brancher le courant que la nuit (se pourvoir du compteur « heures creuses » éventuellement).

On se rappellera, enfin, que la perte de chaleur est d'autant plus élevée que la différence de température et la surface de contact avec l'air ambiant sont plus grandes.

Les besoins quotidiens en eau chaude à 70° sont généralement estimés à 30 litres par personne et par jour : toilette 15 litres, cuisine 5 litres, vaisselle 4 litres, lessive 6 litres ; on compte 100 litres pour un bain.

L'application de la norme NF C 60-6 impose 22 es-

sais mécaniques, électriques et thermiques dont dépend l'octroi de l'estampille NF-USE-APEL. La durée de mise en température (8 heures au plus) indiquée par le constructeur sur la plaque signalétique, doit correspondre à la réalité. Le thermostat est réglable à 2° près. Le rendement de l'appareil est compris entre 78 et 93 % selon la contenance. Démontage, détartrage, vidange sont faciles. Aucun accident ne doit résulter d'un essai spécial de chauffage à vide pendant 48 heures, etc...

Les chauffe-eau électriques à accumulation s'installent soit contre un mur, soit sur un socle. Les appareils muraux, à cuve en tôle galvanisée ou garnie d'autres revêtements ont pour contenances normalisées 15, 30, 50, 75, 100, 125, 150 litres ; les appareils sur socle n'ont que de fortes capacités : 100, 125, 150, 200, 300 litres.

Voir : Appareils muraux à cuve galvanisée... ci-dessous. Appareils muraux à cuve à autres revêtements... p. 54 Appareils sur socle... p. 55

### 1) CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION SOUS PRESSION (muraux)

#### a) Cuve galvanisée

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - C = capacité en litres  
D = diamètre en mm - H = hauteur en mm - pv = procès-verbal d'admission

#### A.C.E.F.

« Néotherme » (vertical)

+ §

C = 100 l - P = 800 W -  
D = 540 mm - H = 1 260 mm  
- poids : 80 kg - pv 2 892

#### A.C.E.F.

« Néotherme » (horizontal)

+ §

C = 100 l - P = 1 000 W -  
D = 520 mm - Long. = 1 277 mm  
- poids : 78 kg - pv 3 130

#### BECUWE

« Neptulec »

+ §

C = 150 l - P = 1 600 W -  
D = 530 mm - H = 1 750 mm -  
poids : 90 kg - pv 2 898

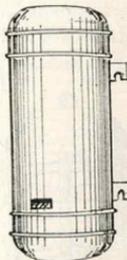
#### CITE ((Ateliers de la)

« E.A. 110 »

+ §

C = 100 l - P = 1 200 W -  
D = 500 mm - H = 1 500 mm  
- poids : 88 kg - pv 2 835

#### CALUX-EDI



#### 3 modèles + §

##### CE 50

C = 50 l - P = 450 W -  
D = 450 mm - H = 1 050 mm  
poids 48 kg - pv 2 768

##### CE 100

C = 100 l - P = 900 W -  
D = 570 mm - H = 1 230 mm  
poids 96 kg - pv 2 769

##### CE 150

C = 150 l - P = 1 350 W -  
D = 570 mm - H = 1 570 mm  
poids 122 kg - pv 2 770

#### C.I.A.

Radlex VM

4 modèles + §

« 22 VM 75 »

C = 75 l - P = 900 W -  
D = 475 mm - H = 1 120 mm  
- poids : 65 kg - pv 2 068

« 20 VM 100 »

C = 100 l - P = 1 200 W -  
D = 550 mm - H = 1 120 mm  
- poids : 80 kg - pv 2 084

« VM 125 »

C = 125 l - P = 1 500 W -  
D = 520 mm - H = 1 300 mm  
- poids : 95 kg - pv 2 444

« 21 VM 150 »

C = 150 l - P = 1 800 W -  
D = 600 mm - H = 1 300 mm  
- poids : 110 kg - pv 2 033

#### CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES (Sté Générale de)

« Sogeco Super » 3 modèles + §

- 75 l

C = 75 l - P = 900 W -  
pv 2 677

- 100 l

C = 100 l - P = 1 200 W -  
pv 2 676

- 150 l

C = 150 l - P = 1 800 W -  
D = 560 mm - H = 1 500 mm  
- poids : 120 kg - pv 2 651

**DAMOND et Cie**

« NEMOURS »

+ §

C = 150 l — Poids : 140 kg —  
 largeur = 500 mm — hauteur =  
 1 550 mm — profondeur = 550 mm  
 — poids : 140 kg — pv 2 307

**DANIEL**

« Accumulator » 4 modèles + §

- 50

C = 50 l — P = 500 W —  
 D = 450 mm — H = 1 070 mm  
 — poids : 46 kg — pv 2 911

- 75

C = 75 l — P = 750 W —  
 D = 500 mm — H = 1 240 mm  
 — poids : 75 kg — pv 2 912

- 100

C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 500 mm — H = 1 450 mm —  
 pv 2 707

- 150

C = 150 l — P = 1 500 W —  
 D = 550 mm — H = 1 600 mm  
 — poids : 105 kg — pv 2 913

**DOMMERMUES & MERCIER**

« Selectherm - Type M »

+ §

C = 150 l — P = 1 000 W —  
 pv 2 753

**DUBOIS-PAGANON**

« Le Dauphinois »

2 modèles + §

- 50

C = 50 l — P = 600 W —  
 pv 2 728

- 75

C = 75 l — P = 800 W —  
 pv 2 668

**DURING et Cie**

+ §

C = 125 l — P = 1 100 W —  
 D = 550 mm — H = 1 400 mm  
 — poids : 95 kg — pv 2 895

**E.M.F.**

« Rhonelec SP »

5 modèles + §

« SP 50 »

C = 50 l — P = 450 W —  
 D = 390 mm — H = 980 mm  
 — poids : 40 kg — pv 2 876

« SP 75 »

C = 75 l — P = 600 W —  
 D = 430 mm — H = 1 100 mm  
 — poids : 52 kg — pv 2 864

« SP 100 »

C = 100 l — P = 1 200 W —  
 D = 470 mm — H = 1 350 mm  
 — poids : 95 kg — pv 2 459

« SP 125 »

C = 125 l — P = 1 200 W —  
 D = 470 mm — H = 1 450 mm  
 — poids : 85 kg — pv 2 861

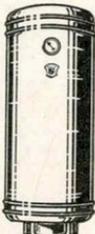
« SP 150 »

C = 150 l — P = 1 800 W —  
 D = 520 mm — H = 1 460 mm  
 — poids : 95 kg — pv 2 348

**FONDERIE (Sté Générale de)**

« S.753 » + §

C = 100 l — P = 1 200 W —  
 D = 500 mm — H = 1 475 mm  
 — pv 2 200

**GRENOBLE (Tôleries de)**

« Pacific 6 modèles »

- 30 l +

C = 30 l — P = 300 W —  
 D = 280 mm — H = 880 mm  
 — poids : 31 kg — pv 3 108

- 50 l +

C = 50 l — P = 500 W —  
 D = 448 mm — H = 935 mm  
 — poids : 43 kg — pv 3 083

- 75 l +

C = 75 l — P = 750 W —  
 D = 448 mm — H = 1 240 mm  
 — poids : 57 kg — pv 3 074

- 100 l +

C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 475 mm — H = 1 310 mm  
 — poids : 70 kg — pv 3 111

- 125 l + §

C = 125 l — P = 1 250 W —  
 D = 510 mm — H = 1 420 mm  
 — poids : 81 kg — pv 3 131

- 150 l + §

C = 150 l — P = 1 500 W —  
 D = 510 mm — H = 1 580 mm  
 — poids : 90 kg — pv 3 129

**LAMBERT et Cie**

« Le Tropical »

5 modèles + §

50

C = 50 l — P = 750 W —  
 D = 420 mm — H = 850 mm  
 — poids 35 kg — pv 2 671

75

C = 75 l — P = 600 W —  
 D = 420 mm — H = 1 245 mm —  
 poids : 50 kg — pv 3 186

100

C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 480 mm — H = 1 300 mm  
 — poids : 75 kg — pv 3 069

125

C = 125 l — P = 1 200 W —  
 D = 500 mm — H = 1 275 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2 631

150

C = 150 l — P = 1 500 W —  
 D = 500 mm — H = 1 500 mm  
 — poids : 90 kg — pv 2 608

**LEMERCIER Frères**

« ML », 6 modèles + § \*

« ML 3 »

C = 30 l — P = 350 W —  
 D = 420 mm — H = 770 mm  
 — poids : 25 kg — pv 2 795

« ML 5 »

C = 50 l — P = 500 W —  
 pv 2 886

« ML 8 »

C = 75 l — P = 800 W —  
 pv 2 887

« ML 10 »

C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 480 mm — H = 1 400 mm  
 — poids : 75 kg — pv 2 794

**LEMERCIER Frères (suite)**

« ML 13 »

C = 125 l — P = 1 200 W —  
 pv 2 888

« ML 15 »

C = 150 l — P = 1 500 W —  
 pv 2 889

**MIMRIC (Ets)**

« CE » 3 modèles + §

« CE 7 »

C = 75 l — P = 800 W —  
 D = 500 mm — H = 1 130 mm  
 — poids : 67 kg — pv 2 952

« CE 10 »

C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 520 mm — H = 1 250 mm  
 — poids : 83 kg — pv 2 953

« CE 15 »

C = 150 l — P = 1 400 W —  
 D = 610 mm — H = 1 310 mm  
 poids : 105 kg — pv 3 032

**NEC**

2 modèles

« 30 WM 102 » + §  
 C = 30 l — P = 500 W —  
 D = 400 mm — H = 900 mm  
 — pv 2 163

« 125 WM 102 » + § \*

C = 125 l — P = 1 500 W —  
 pv 2 117

**PAGOT (Ets)**

« Perfectus » 2 modèles + §

« Perfectus 641 »

C = 75 l — P = 600 W —  
 D = 450 mm — H = 1 350 mm  
 — poids : 63 kg — pv 2 919

« Perfectus 651 »

C = 100 l — P = 1 200 W —  
 D = 500 mm — H = 1 405 mm  
 — poids : 89 kg — pv 2 287

**FAUCHARD (Ets)**

« Chaux » 3 modèles + §

100 l

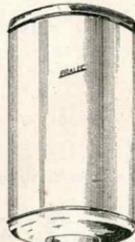
C = 100 l — P = 1 000 W —  
 D = 480 mm — H = 1 450 mm  
 — poids : 74 kg — pv 2 947

125 l

C = 125 l — P = 1 250 W —  
 D = 530 mm — H = 1 425 mm  
 — poids : 92 kg — pv 3 031

150 l

C = 150 l — P = 1 500 W —  
 D = 550 mm — H = 1 650 mm  
 — poids : 105,5 kg — pv 3 156.

**PRALEC**

« CE » 2 modèles

« CE 50 » + §

C = 50 l — P = 400 W —  
 D = 480 mm — H = 970 mm  
 — poids : 50 kg — pv 2 775

« CE 75 M » + § \*

C = 75 l — P = 750 W —  
 pv 3 072



## RADIAFER

- « Radiaflux » + §  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 550 mm — H = 1250 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2232

## RADIELEC

- « Standard-Cumul », 5 modèles + §  
 « Standard-Cumul 2000 »  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 400 mm — H = 950 mm  
 — poids : 40 kg — pv 2598  
 « Standard-Cumul 1301 A »  
 C = 75 l — P = 650 W —  
 D = 450 mm — H = 1250 mm  
 — poids : 60 kg — pv 2854  
 « Standard-Cumul 2001 »  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 550 mm — H = 1100 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2599  
 « Standard-Cumul 1303 »  
 C = 125 l — P = 1000 W —  
 D = 500 mm — H = 1500 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2981  
 « Standard-Cumul 2002 »  
 C = 150 l — P = 1800 W —  
 D = 530 mm — H = 1500 mm  
 — poids : 100 kg — pv 2600

## RONOT

- « CE » 3 modèles + §  
 « CE 50 »  
 C = 50 l — P = 450 W —  
 pv 2718  
 « CE 100 »  
 C = 100 l — P = 900 W —  
 pv 2719  
 « CE 150 »  
 C = 150 l — P = 1350 W —  
 pv 2706

## SALVA-ECLAIR

- « C 49 » 5 modèles + §  
 - 50 l  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 390 mm — H = 930 mm  
 — poids : 37 kg — pv 2563  
 - 75 l  
 C = 75 l — P = 750 W —  
 D = 445 mm — H = 1230 mm  
 — poids : 54 kg — pv 2603  
 - 100 l  
 C = 100 l — P = 1000 W —  
 pv 2640  
 - 125 l  
 C = 125 l — P = 1200 W —  
 pv 2605  
 - 150 l  
 C = 150 l — P = 1600 W —  
 pv 2606

## ADIABAT

- 3 modèles + §  
 revêtement intérieur de ciment  
 - 50 l  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 440 mm — H = 850 mm  
 — poids : 40 kg — pv 2894  
 - 100 l  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 500 mm — H = 1340 mm  
 — poids : 70 kg — pv 2845  
 - 150 l  
 C = 150 l — P = 1600 W —  
 D = 560 mm — H = 1370 mm  
 — poids : 90 kg — pv 2863

## SAMETO

- « Geyser français » 3 modèles + §  
 - 50 l  
 C = 50 l — P = 500 W —  
 D = 540 mm — H = 800 mm  
 — poids : 50 kg — pv 2893  
 - 75 l  
 C = 75 l — P = 750 W —  
 D = 500 mm — H = 1050 mm  
 — poids : 71 kg — pv 3132  
 - 100 l  
 C = 100 l — P = 1050 W —  
 D = 540 mm — H = 1300 mm  
 — poids : 78 kg — pv 2806

## SAUTER

- « Cumulus » 4 modèles + §  
 - 50 l  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 420 mm — H = 940 mm  
 — poids : 38 kg — pv 2401  
 - 75 l  
 C = 75 l — P = 1000 W —  
 D = 500 mm — H = 1280 mm  
 — poids : 68 kg — pv 2593  
 - 100 l  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 500 mm — H = 1430 mm  
 — poids : 78 kg — pv 2346  
 - 150 l  
 C = 150 l — P = 1800 W —  
 D = 530 mm — H = 1620 mm  
 — poids : 110 kg — pv 2531

## S.G.A.E.

- « M 50 » + §  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 450 mm — H = 1020 mm  
 — poids : 41 kg — pv 2546

## THERMOR

- 5 modèles  
 « 7 050 » + §  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 pv 2692  
 « 7 075 » + §  
 C = 75 l — P = 800 W —  
 pv 2693  
 « 7 100 » + §  
 C = 100 l — P = 1000 W —  
 pv 2673  
 « 7 150 » + §  
 C = 150 l — P = 1600 W —  
 D = 550 mm — H = 1350 mm  
 — poids : 120 kg — pv 2561  
 « 4757 » + §  
 C = 150 l — P = 1600 W —  
 D = 600 mm — H = 1385 mm  
 — poids : 125 kg — pv 2971

## b) Cuve à autres revêtements

### DUBOIS-PAGANON

- « Le Dauphinois » + §  
 revêtement émaillé  
 C = 50 l — P = 400 W — pv 2728

### GRENOBLE (Tôleries de)

- « TORRID » 2 modèles + §  
 revêtement émail  
 - 100 l  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 510 mm — H = 1375 mm  
 — poids : 75 kg — pv 2477  
 - 150 l +  
 C = 150 l — P = 1800 W —  
 D = 550 mm — H = 1670 mm  
 — poids : 120 kg — pv 2529

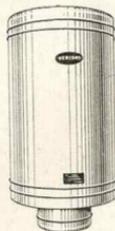
## THOMSON-HOUSTON

- 4 modèles  
 « B 142 » + §  
 C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 455 mm — H = 1020 mm  
 — poids : 45 kg — pv 2965  
 « B 152 » + § \*  
 C = 75 l — P = 800 W —  
 D = 450 mm — H = 1330 mm  
 — pv 3178  
 « B 169 » + §  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 500 mm — H = 1450 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2527  
 « B 189 » + §  
 C = 150 l — P = 1500 W —  
 D = 530 mm — H = 1600 mm  
 — poids : 150 kg — pv 2420

## THOMSON-HOUSTON

- « Thominox » 3 modèles  
 « Thominox B-159 » + § \*  
 C = 75 l — P = 800 W —  
 D = 450 mm — H = 1330 mm  
 — pv 3174  
 « Thominox B-162 » + §  
 C = 100 l — P = 1200 W —  
 D = 500 mm — H = 1340 mm  
 — poids : 80 kg — pv 2814  
 « Thominox B-182 »  
 C = 150 l — P = 1500 W —  
 D = 530 mm — H = 1652 mm  
 — poids : 115 kg — pv 2815

## VERCORS (Ets)



- C = 50 l — P = 600 W —  
 D = 450 mm — H = 950 mm  
 — poids : 51 kg — pv 3163

**HERAUD Frères (suite)**

- 125 l  
C = 125 l — P = 1 100 W —  
D = 550 mm — H = 1 330 mm  
— poids : 90 kg — pv 2 825
- 150 l  
C = 150 l — P = 1 500 W —  
D = 515 mm — H = 1 600 mm  
— poids : 90 kg — pv 3 140

**SALVA-ECLAIR**

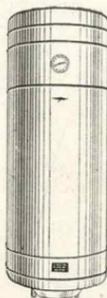
« B 52 » 5 modèles + §  
revêtement intérieur de ciment

- 50 l  
C = 50 l — P = 600 W —  
D = 420 mm — H = 945 mm  
— poids : 42 kg — pv 2 848
- 75 l  
C = 75 l — P = 750 W —  
D = 460 mm — H = 1 230 mm  
— poids : 56 kg — pv 2 849
- 100 l  
C = 100 l — P = 1 000 W —  
D = 500 mm — H = 1 315 mm  
— poids : 67 kg — pv 2 850
- 125 l  
C = 125 l — P = 1 200 W —  
D = 550 mm — H = 1 375 mm  
— poids : 78 kg — pv 2 851
- 150 l  
C = 150 l — P = 1 600 W —  
D = 590 mm — H = 1 350 mm  
— poids : 89 kg — pv 2 852

**SOPRA**

2 modèles + §  
revêtement intérieur de ciment

- 100 l  
C = 100 l — P = 1 200 W —  
D = 480 mm — H = 1 300 mm  
— poids : 70 kg — pv 2 633
- 125 l  
C = 125 l — P = 1 500 W —  
D = 520 mm — H = 1 400 mm  
— poids : 75 kg — pv 2 591

**SOPRA****THUEL-CHASSAIGNE****THUEL-CHASSAIGNE**

« EM » 3 modèles  
revêtement intérieur de ciment

- « EM 5 » +  
C = 50 l — P = 500 W —  
D = 440 mm — H = 930 mm  
— poids : 45 kg — pv 2 969
- « EM 7 » + §  
C = 75 l — P = 750 W —  
D = 480 mm — H = 1 260 mm  
— poids : 63 kg — pv 2 980
- « EM 10 » +  
C = 100 l — P = 1 000 W —  
D = 500 mm — H = 1 380 mm  
— poids : 71 kg — pv 2 960

**THUEL-CHASSAIGNE**

« CM » + §

- revêtement anticorrosif
- C = 150 l — P = 1 500 W —  
D = 550 mm — H = 1 200 mm  
— poids : 100 kg — pv 2 607

**VERCORS (Ets)**

3 modèles + §  
revêtement émail vitrifié

- 75 l  
C = 75 l — P = 900 W —  
D = 450 mm — H = 1 330 mm  
— poids : 65 kg — pv 2 996
- 100 l  
C = 100 l — P = 1 200 W —  
D = 500 mm — H = 1 350 mm  
— poids : 80 kg — pv 2 945
- 150 l  
C = 150 l — P = 1 800 W —  
D = 550 mm — H = 1 550 mm  
— poids : 98 kg — pv 3 079

**2) CHAUFFE-EAU A ACCUMULATION SOUS PRESSION***(sur socle)***SAUTER**

« CUMULUS » 3 modèles + §

- 100 l  
C = 100 l — P = 1 200 W —  
D = 500 mm — H = 1 393 mm  
— poids : 95 kg — pv 2 647
- 150 l  
C = 150 l — P = 1 600 W —  
pv 2 731
- 200 l  
C = 200 l — P = 2 000 W —  
pv 2 765

**LEMERCIER Frères**

4 modèles + § \*

- SL. 11  
C = 100 l — P = 1 000 W —  
D = 490 mm — H = 1 420 mm  
— poids : 68 kg — pv 3 101
- SL. 15  
C = 150 l — P = 1 600 W —  
D = 560 mm — H = 1 585 mm  
— poids : 100 kg — pv 3 105
- SL. 20  
C = 200 l — P = 2 000 W —  
D = 550 mm — H = 2 000 mm  
— poids : 174 kg — pv 2 937
- SL. 30  
C = 300 l — P = 3 000 W —  
D = 650 mm — H = 2 000 mm  
— poids : 245 kg — pv 2 938

**THOMSON-HOUSTON**

« B 250 » + § \*

- C = 300 l — P = 3 000 W —  
D = 630 mm — H = 1 900 mm  
— poids : 180 kg — pv 2 286

**THOMSON-HOUSTON**

« Thominox » B-252 + § \*

- C = 300 l — P = 3 000 W —  
D = 630 mm — H = 1 820 mm  
— poids : 180 kg — pv 2 817



## II. CHAUFFE-EAU A CHAUFFAGE ACCÉLÉRÉ

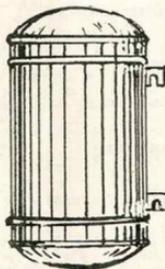
(Norme NF C 73-117)

Ces appareils ne diffèrent des chauffe-eau à accumulation que par une plus brève durée de mise en température : moins de 5 heures. Leur contenance est relativement faible : 8, 15, 30 litres.

Ils sont à écoulement libre.  
Leurs caractéristiques sont analogues à celles du chauffe-eau à accumulation (toutefois l'essai des pertes thermiques n'est pas effectué).

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = capacité en litres - P = puissance en watts  
D = diamètre en mm - H = hauteur en mm - pv = procès-verbal d'admission

### CALUX-EDI



« CE 15 » + §  
C = 15 l - P = 600 W -  
D = 350 mm - H = 720 mm  
- poids : 25 kg - pv 2 283

### DANIEL

« Accumulator » 2 modèles + §  
- 15 l  
C = 15 l - P = 400 W -  
D = 330 mm - H = 760 mm  
- poids : 25 kg - pv 2 788  
- 30 l  
C = 30 l - P = 600 W -  
D = 400 mm - H = 940 mm  
- poids : 38 kg - pv 2 793

### DUBOIS-PAGANON

« Le Dauphinois » 2 modèles + §  
- 15 l  
C = 15 l - P = 600 W - pv 2 708  
- 30 l  
C = 30 l - P = 600 W - pv 2 727

### ELTHERMO

« SH 8 » + §  
C = 8 l - P = 600 W -  
D = 270 mm - H = 605 mm  
- poids : 12,5 kg - pv 3 175

### E.M.F.

« Rhonelec El 15 » + §  
C = 15 l - P = 600 W -  
D = 280 mm - H = 660 mm  
- poids : 30 kg - pv 2 458

### GRENOBLE (Tôleries de)

« T.G. » + §  
C = 15 l - P = 600 W -  
D = 310 mm - H = 606 mm  
- poids : 25 kg - pv 2 528

### LAMBERT et Cie

« Le Tropical » + §  
C = 15 l - P = 500 W -  
D = 350 mm - H = 550 mm  
- poids : 20 kg - pv 3 015

### LEMECIER Frères

« ML 1 » + §  
C = 15 l - P = 500 W -  
D = 275 mm - H = 680 mm  
- pv 2 146

### MENAPELEC SOCARB

« Le Kid 8 » + §  
C = 8 l - P = 1 000 W -  
D = 250 mm - H = 640 mm  
- poids : 15 kg - pv 3 018

### PAGOT (Ets)

« Perfectus 621 » + §  
C = 30 l - P = 600 W -  
D = 400 mm - H = 900 mm  
- poids : 43 kg - pv 2 300

### PRALEC

« CE - 30 M » + §  
C = 30 l - P = 500 W -  
D = 400 mm - H = 800 mm  
- poids : 34 kg - pv 2 802

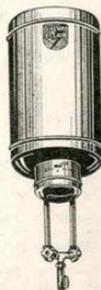
### RADIELEC

« Standard-Cumul » + §  
C = 30 l - P = 600 W -  
D = 370 mm - H = 900 mm  
- poids : 30 kg - pv 2 865

### RONOT

« CE - 15 » + §  
C = 15 l - P = 600 W -  
pv 2 694

### SALVA-ECLAIR

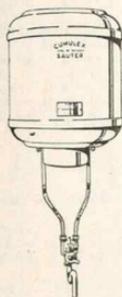


« 15 » + §  
C = 15 l - P = 450-900 W -  
D = 280 mm - H = 650 mm  
- poids : 19 kg - pv 2 751

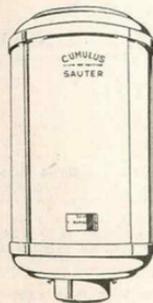
### SALVA-ECLAIR

« 54 » + §  
C = 30 l - P = 500 W -  
D = 355 mm - H = 745 mm  
- poids : 35 kg - pv 3 019

### SAUTER



« Cumulex » 15 litres  
C = 15 l - P = 600 W -  
D = 360 mm - H = 539 mm  
- poids : 19 kg - pv 3 149



« Cumulus » 30 litres  
C = 30 l - P = 1 000 W -  
D = 384 mm - H = 815 mm  
- poids : 25 kg - pv 3 156

### THERMOR

2 modèles + §

« 4 732-2 » 15 litres

C = 15 l — P = 320 W —  
D = 296 mm — H = 680 mm —  
— poids : 18,6 kg — pv 3 179

« 4 753-1 » 30 litres

C = 30 l — P = 650 W —  
D = 390 mm — H = 940 mm —  
— poids : 37 kg — pv 3 181

### S.G.A.E.

« M 15 » + §

C = 15 l — P = 600 W —  
D = 320 mm — H = 650 mm —  
— poids : 25 kg — pv 2 272

### THOMSON-HOUSTON

« B 339 » + § \*

C = 15 l — P = 600 W —  
D = 330 mm — H = 745 mm —  
— poids : 32 kg — pv 2 448

### THOMSON-HOUSTON

« Thominox B 332 » + § \*

C = 15 l — P = 600 W —  
D = 330 mm — H = 750 mm —  
— poids : 32 kg — pv 2 818

## III. CHAUFFE-EAU INSTANTANÉS

(Publication C 73-139)

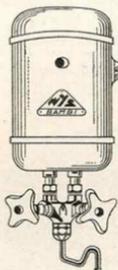
Appareils producteurs d'eau chaude dans lesquels l'eau courante est chauffée au fur et à mesure de son écoulement et dont la puissance totale est inférieure à 10 kW. Ces chauffe-eau sont munis d'un dispositif automatique qui subordonne l'alimentation du circuit de chauffage à l'écoulement de l'eau et

est tel que la température de l'eau contenue dans l'appareil ne dépasse jamais 95°C quel que soit le régime d'écoulement.

19 essais sont effectués sur les chauffe-eau instantanés.

+ 127 V — § 220 V — ★ 380 V — D = diamètre en mm — H = hauteur en mm —  
P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

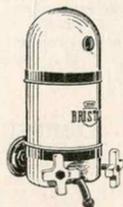
#### C.M.B.



« Wys Bambl » + §

P = 3 000 W — D = 135 mm —  
H = 215 mm — poids : 2,8 kg —  
— : 3 012

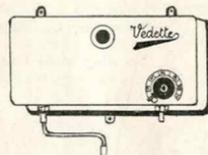
#### LELYS



« Bristol-Senior » + §

P = 2 500 W — D = 100 mm —  
H = 235 mm — poids : 2,8 kg —  
— pv 2 959

#### LESBORDES (J.)



« Vedette » + §

P = 3 000 W — longueur 400 mm —  
H = 230 mm — prof. 120 mm —  
— poids : 5 kg — pv 2 994

#### MENAPELEC SOCARB

« Le Kid » +

P = 1 200 W — D = 110 mm —  
H = 200 mm — poids : 1,7 kg —  
— pv 2 868

## IV. LAVE-MAINS

(Publication C 73-142)

Ce sont des appareils producteurs d'eau chaude analogues aux chauffe-eau instantanés, mais dont la puissance est limitée à 3 kW au plus. Ils doivent assurer un débit d'eau chaude d'au moins un demi-

litre par minute pour un échauffement de l'eau de 20°C.

20 essais sont prévus pour ces appareils.

#### LELYS

Modèle Baby + §

P = 750 W — pv 3 184





## RADIATEURS

(Norme NF C 60-12)

Les appareils se distinguent selon leur mode de chauffage en quatre types :

- les radiateurs « lumineux » au corps de chauffe visiblement incandescent et souvent muni d'un réflecteur, chauffent par rayonnement,
- les radiateurs « obscurs » où les résistances chauffantes dissimulées par une enveloppe protectrice ne sont pas portées à l'incandescence : chauffage par convection,
- les « paraboliques » qui tiennent leur nom de la forme du réflecteur et dirigent le faisceau de rayonnement chauffant dans une direction donnée,
- les « soufflants » qui sont munis de ventilateurs, eux-mêmes conformes à la norme NF C 60-14 résumée plus loin.

20 essais sont appliqués à tout radiateur postulant à la marque NF-USE-APEL :

— Sa robustesse, son isolement, son endurance à la chauffe, sa stabilité sur un plan incliné à 12° sont vérifiés. Ses poignées ne doivent pas atteindre 30°, ni ses supports 50°. Efficace, il ne doit cependant pas faire courir de risques d'incendie aux objets avoisinants : par exemple, la température à 0,50 m d'un parabolique ne doit pas atteindre 70°.

Voir :

- radiateurs lumineux... ci-dessous.
- radiateurs obscurs... p. 59
- radiateurs paraboliques... p. 61
- radiateurs soufflants... p. 61.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V

P = puissance maximum ou aux différentes allures, en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

### I. — LUMINEUX

#### COBRA



« 1218 » + §

P = 1500 W — 2 allures (1 élément branché directement, le 2<sup>e</sup> commandé par interrupteur manœuvrable au pied) 360 × 450 × 150 — poids : 10 kg — pv 2130

#### COBRA

« 1218 A » + § ★  
P = 1250 et 2500 W — 2 allures (2 interrupteurs) — 370 × 440 × 150 — poids : 10 kg — pv 2355

#### NEC

« RC 151 » + § ★  
P = 1000 W — 1 allure — 500 × 300 × 110 — poids : 8 kg — pv 2488

#### NEC

« RC 152 » + § ★  
P = 1000 et 2000 W — 2 allures (2 interrupteurs) — 500 × 400 × 130 — poids : 11 kg — pv 2522

#### PAGOT (Ets)

« Perfectus 402 C » +  
P = 1000 W — 1 allure — 380 × 345 × 145 — poids : 2,9 kg — pv 1903

#### ELECTRIC-CROISSANT

« Tison orientable » + §  
P = 1000, 2000, 3000 W — commutateur à 3 allures — 600 × 550 × 220 — poids : 29 kg — pv 2446

#### ELECTRIC-CROISSANT

« Simplex » + §  
P = 1000, 2000, 3000 W — commutateur à 3 allures — 550 × 450 × 170 — poids : 15 kg — pv 2467

#### SAUTER

« R.L. » 3 modèles + §  
de dimensions 560 × 500 × 230

« R.L. 1 »  
P = 1000 W (1 allure) — poids : 5 kg — pv 2197

« R.L. 2 »  
P = 500, 1000, 2000 W (3 allures) — poids : 5,7 kg — pv 2198

« R.L. 3 »  
P = 1000, 2000, 3000 W (3 allures) — poids : 6,250 kg — pv 2199

#### THERMOR

« 4815-0 » + §  
P = 1000 W (1 allure) — 312 × 215 × 140 — poids : 1,380 kg — pv 3165

## II. — OBSCURS

### CABANES

« D 201 » 5 modèles + § de dimensions 380 × 389 × 200 — poids : 4,3 kg

D 201 1

P = 1 000 W (1 allure) — pv 1 938

D 201 2

P = 1 000 W (2 allures) — pv 1 938

D 201 3

P = 1 500 W (1 allure) — pv 2 111

D 201 4

P = 1 500 W (2 allures) — pv 2 111

D 201 5

P = 1 500 W (3 allures) — pv 2 111

### CABANES

« D 202 » 5 modèles + § de dimensions 550 × 380 × 200 — poids : 6,8 kg

D 202 1

P = 2 000 W (1 allure) — pv 2 111

D 202 2

P = 2 000 W (2 allures) — pv 2 106

D 202 3

P = 3 000 W (1 allure) — pv 2 106

D 202 4

P = 3 000 W (2 allures) — pv 2 106

D 202 5

P = 3 000 W (3 allures) — pv 2 106

### CA.EM.

« Mercedes Baden-Baden 12 » + §  
P = 500, 1 000, 1 500 W (3 allures) — 660 × 660 × 220 — poids : 36 kg — pv 3 185

### COBRA



« 1 257 » + § \*

P = 3 000 W — 2 allures (2 interrupteurs) — 400 × 510 × 155 — poids : 7,5 kg — pv 2 374

### C.I.A.

« Radieux 114 » + §  
P = 1 500 W (3 allures) — pv 1 953

### DAMOND et Cie

« Croisière C.1 » + §  
P = 500, 1 000, 1 500, 2 000 W (4 allures) — 500 × 670 × 290 mm — poids : 12 kg — pv 1 918

### DAMOND et Cie

« D 1 » + §  
P = 1 000, 2 000, 3 000 W (3 allures) — 700 × 700 × 200 — poids : 15 kg — pv 1 926

### DAMOND et Cie

« Croisière E » 3 modèles + § de dimensions 900 × 700 × 200 — poids :

18 kg

E 1

P = 4 000 W (3 allures) — pv 1 927

E 2

P = 5 000 W (3 allures) — pv 1 928

E 3

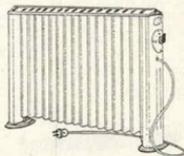
P = 6 000 W (3 allures) — pv 1 920

### DAMOND et Cie

« DIC » + §

P = 1 000, 2 000, 3 000 W (3 allures) — 900 × 700 × 200 — poids : 18 kg — pv 1 930

### ELECTRACIER



4 modèles + §

1 000 (1 allure)

P = 1 000 W — pv 1 838

1 500 (3 allures)

P = 1 500 W — pv 1 837

2 000 (3 allures)

P = 2 000 W — 770 × 690 × 125 — poids : 19 kg — pv 1 834

3 000 (3 allures)

P = 3 000 W — 800 × 670 × 125 — poids : 14 kg — pv 2 277

### ELECTRACIER

« Double-corps » + §

P = 4 000 W (3 allures) — 800 × 570 × 250 — poids : 24 kg — pv 2 278

### ELECTRO-VAPEUR

5 modèles + §, comportant de 10 à 15 éléments en fonte identiques à ceux d'un radiateur de chauffage central, une petite chaudière à la partie inférieure, 1 commutateur à 3 allures

« N° 5 »

P = 1 200 W — 600 × 700 × 140 — poids : 55 kg — pv 2 879

« N° 6 »

P = 1 500 W — 700 × 700 × 140 — poids : 65 kg — pv 2 880

« N° 7 »

P = 2 000 W — 800 × 700 × 140 — poids : 75 kg — pv 2 881

### ELECTRO-VAPEUR (suite)

« N° 8 »

P = 2 500 W — 700 × 700 × 220 — poids : 90 kg — pv 2 882

« N° 9 »

P = 3 000 W — 800 × 700 × 220 — poids : 110 kg — pv 2 882

### ELECTRO-VAPEUR

« Sanitaire » - diffère principalement des modèles ci-dessus par l'emplacement du corps de chauffe qui est situé directement dans le collecteur inférieur du radiateur.

+ § — P = 1 200 W (3 allures) — 870 × 650 × 200 — poids : 85 kg — pv 2 909

### MARCHEL (Jean)

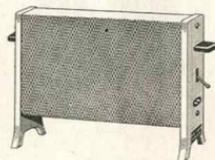
+ § — P = 700 W (1 allure) — 710 × 700 × 220 — poids : 11 kg — pv 3 052

### NEC

« RL 151 » + § \*

Radiateur à ailettes en fonte émaillée  
P = 1 000 W — Log. 530 mm — Diamètre 130 mm — poids : 16 kg — pv 2 315

### NOIROT et Cie



4 modèles + §

« C 496 »

P = 1 500 W (1 allure) — pv 2 190

« C 497 »

P = 750 W (1 allure) — pv 2 191

« C 498 »

P = 900 W (1 allure) — pv 2 192

« C 499 »

P = 1 000 W (2 allures) — pv 2 179

### NOIROT et Cie

3 modèles + §, 390 × 380 × 120 — poids : 3,5 kg  
« C 500 »

P = 1 000 W (2 allures) — pv 2 188

« C 501 »

P = 1 500 W (2 allures) — pv 2 183

« C 502 »

P = 2 000 W (2 allures) — pv 2 190

### NOIROT et Cie

2 modèles + §, 500 × 370 × 170 — poids : 3,6 kg  
« C 503 »

P = 2 500 W (3 allures) — pv 2 195

« C 503 B »

P = 3 000 W (3 allures) — pv 2 181

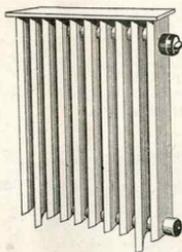


## NOIROT et Cie



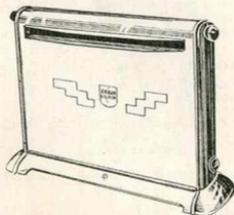
« C 504 » + §  
 P = 4 000 W — 550 × 370 × 170  
 — poids : 4,240 kg — pv 2-182

## NOIROT et Cie



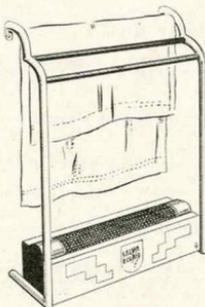
« C 612 » + §  
 P = 2 000 W — 630 × 860 × 240  
 — poids : 24,3 kg — pv 2183

## SALVA-ECLAIR



« R.O.S. » + §  
 P = 750, 1 500, 3 000 W (3 allures)  
 — 820 × 600 × 260 — poids :  
 14,7 kg — pv 2 664

## SALVA-ECLAIR



« R.O.S.S. » radiateur permettant de servir de sèche-serviettes + §  
 P = 800 W (1 allure) — 560 × 780 × 210 — poids : 7,5 kg — pv 2 669

## TERMELEC

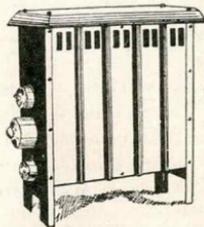


« Normandie » 2 modèles + §  
 1 500  
 P = 750 et 1 500 W (2 allures) —  
 560 × 520 × 170 — poids : 8,8 kg  
 — pv 2 834  
 3 000  
 P = 1 500 et 3 000 W (2 allures)  
 560 × 520 × 170 — poids : 8,8 kg  
 — pv 2 664

## THERMOR

2 modèles  
 « 3 521 » +  
 P = 500, 1 000, 2 000 W (3 allures) —  
 500 × 410 × 200 — poids :  
 10 kg — pv 2 843  
 « 3 541 » + §  
 P = 1 000, 2 000, 3 000 (3 allures)  
 — 600 × 410 × 200 — poids :  
 11,5 kg — pv 2 844

## THERMOFLUX



« R » 5 modèles + § 400 × 500 × 200  
 poids = 6 à 8 kg

R 010  
 P = 1 000 W (2 allures) — pv 2 122  
 R 015  
 P = 1 500 W (3 allures) — pv 2 122  
 R 020  
 P = 2 000 W (3 allures) — pv 2 122  
 R 025  
 P = 2 500 W (3 allures) — pv 2 122  
 R 030  
 P = 3 000 W (3 allures) — pv 2 122

## THOMSON-HOUSTON

« Simplex » 5 modèles + § à 1 allure dont 4 de dimensions :  
 1 300 × 390 × 170 mm et d'un poids de 24 kg, à savoir :

R - 391  
 P = 1 500 W — pv 2 424  
 R - 392  
 P = 2 000 W — pv 2 423  
 R - 393  
 P = 3 000 W — pv 2 422  
 R - 394  
 P = 4 000 W — pv 2 404

Le cinquième est :

R - 395  
 P = 2 500 W — 950 × 390 × 170  
 — poids : 18 kg — pv 2 403

## TOILECTRO

« 2 043 » 3 modèles + § \*, à 4 allures de dimensions : 655 × 475 × 215 et d'un poids de 9,2 kg

2 043 A  
 P = 3 000 W — pv 2 883  
 2 043 B  
 P = 3 500 W — pv 2 883  
 2 043 C  
 P = 4 000 W — pv 2 829



### III. — PARABOLIQUES

#### MARCHAND (R.)

« 82 » + §  
 P = 600 W — poids : 0,920 kg —  
 hauteur totale : 380 mm — dia-  
 mètre de la parabole : 220 mm  
 — pv 2 184

#### NEC

« RP 101 » + §  
 P = 450 W — poids : 3,3 kg —  
 hauteur totale : 270 mm — pv  
 2 120

#### COBRA

« 1 203 » + §  
 P = 600 W — poids : 1,3 kg —  
 hauteur totale : 430 mm — dia-  
 mètre de la parabole : 270 mm  
 — pv 2 131

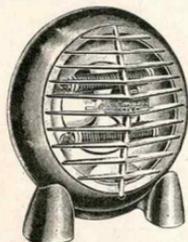
#### PAGOT (Ets)

« Perfectus 409 » + §  
 P = 400 W — poids : 1,3 kg —  
 hauteur totale : 380 mm — dia-  
 mètre de la parabole : 240 mm —  
 pv 2 013

« Perfectus » 409 A » + §  
 P = 600 W — poids : 2 kg —  
 hauteur totale : 410 mm — dia-  
 mètre de la parabole : 310 mm  
 — pv 2 014

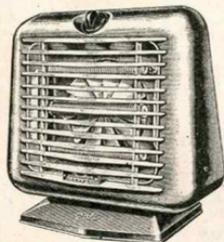
### IV. — SOUFFLANTS

#### CALOR



« Congo 663 » + § lumineux  
 P = 1 000 et 1 400 W — 2 allu-  
 res — 320 × 335 × 170 — poids :  
 3 kg — pv 3 054

#### CALOR



« Soudan 668 » + § lumineux  
 P = 800, 1 600, 2 500 W (3 allu-  
 res) — 450 × 450 × 250 — poids :  
 6 kg — pv 2 756

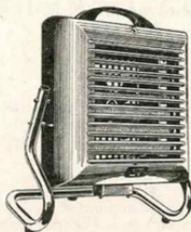
#### DAMOND et Cie

« Briseis » 2 modèles + §, lumineux,  
 pouvant servir de ventilateur d'air  
 froid  
 P = 3 000 W pour H1, 4 000 W  
 pour H2; ces 2 modèles ayant deux  
 allures de chauffe — 370 × 510 × 325  
 — poids : 7,5 kg — pv 1 923 et  
 1 931

#### ELGE

« Sirocco » + §  
 P = 3 000 W (2 allures) — dia-  
 mètre : 400 mm — hauteur :  
 480 mm — poids : 7 kg — pv  
 2 828

#### LUCAS



« Notos » + § pouvant servir de ven-  
 tilateur d'air froid

P = 3 000 W (3 allures en mono-  
 phasé; 2 allures en triphasé) —  
 420 × 480 × 230 — poids : 7 kg  
 — pv 2 331

#### NOIROT et Cie



« Toutemps » 3 modèles, 3 allures  
 pouvant fonctionner en ventilateur  
 d'air froid

652 + §  
 P = 1 500 W — 465 × 650 × 265  
 poids : 14,300 kg — pv 3 086

653 + §  
 P = 2 500 W — 465 × 650 × 265  
 poids : 14,300 kg — pv 2 949

654 + § \*  
 P = 3 000 W — 465 × 650 × 265  
 poids : 14,300 kg — pv 3 086

#### S.G.A.E.

« Maroc » + §  
 P = 1 000, 2 000, 3 000 W (3 allu-  
 res par 2 interrupteurs) — 300 ×  
 390 × 185 — poids : 6 kg — pv  
 2 187

#### THERMOR

« 4 833-1 » + §  
 P = 3 000 W (2 allures) —  
 390 × 360 × 175 — poids : 4,8 kg  
 pv 3 085



## POÊLES A ACCUMULATION

(Norme NF C 60-10)

Les poêles électriques à accumulation ont l'avantage de pouvoir emmagasiner des calories dans leur masse hors des heures de pointe. Leur mise en température dure plus de 8 heures. La chaleur est restituée d'une manière continue par brassage de l'air passant à travers l'appareil : la norme exige que 70 % de la chaleur fournie soit ainsi accumulée. Des vauets de commande permettent de régler l'échappement d'air chaud. La norme limite les températures de certaines parties de manière à ne pas présenter de danger ou de difficulté de manœuvre : 50° pour les leviers ou les pieds, 100° pour les parois extérieures, 150° pour les orifices d'échappement.

La norme qui fait subir 18 essais pour l'estampillage NF-USE-APEL, se préoccupe, en outre, de la solidité des connexions, du calorifugeage des parois, du réglage du débit de chaleur (coefficient de souplesse 1,7), de l'absence de risque d'incendie même si le poêle « charge » pendant 24 heures avec l'orifice d'échappement d'air chaud fermé, de la correction des indications du constructeur portées sur la plaque signalétique obligatoire, notamment celle de la quantité de chaleur accumulée en fin de charge qui ne doit pas différer de plus de 10 % de la quantité nominale indiquée.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

### CABANES

« C. 601 » + § ★  
P = 3 000 W — 870 × 870 × 470  
poids : 200 kg — pv 2 090

### ELECTRIC-CROISSANT

« M.S.I. » + § ★  
P = 3 000 W — 800 × 750 × 400  
poids : 300 kg — pv 2 254

### ELECTRIC-CROISSANT

« Jnior » + §  
P = 3 000 W — 520 × 600 × 270  
— poids : 150 kg — pv 2 899

### TOILECTRO

« 2 050 » + §  
P = 2 000 W — 620 × 1 100 × 380  
— poids : 160 kg — pv 2 023

## POÊLES A SEMI-ACCUMULATION

(Norme NF C 60-11)

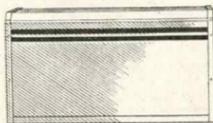
Leurs performances légèrement différentes justifient une classification particulière. La chaleur accumulée ne représente plus que 50 % de la chaleur fournie. Le reste est dégagé instantanément.

Les essais exigés par la norme sont analogues à ceux prévus pour les poêles à accumulation.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

### THEILER (R)



« R.S.A. » + §  
P = 1 000 W — 645 × 385 × 205  
— poids : 42 kg — pv 2 547

### THOMSON-HOUSTON

2 modèles + §  
« R 732 »  
P = 2 000 W — 1 100 × 400 × 250  
— poids : 100 kg — pv 2 399  
« R 742 »  
P = 3 000 W — 1 600 × 400 × 250  
— poids : 150 kg — pv 2 392

## ALLUME-CIGARES

(Norme NF C 60-36)

Deux manœuvres, au maximum, permettent l'allumage. Pour le reste, on lui demande toutes les qualités normales des petits serveurs électriques modernes : isolement, inaccessibilité des pièces sous ten-

sion, température des parties saisies à la main, résistance aux chocs, aux courts-circuits, etc... Si modestes accessoires soit-il, il subit 19 essais de laboratoire, tout comme un autre.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission



### CALOR

« 742 » + §  
P = 80 W — diamètre : 50 mm —  
— poids : 220 g — pv 2 368

## ASPIRATEURS

(Norme NF C 73-113)

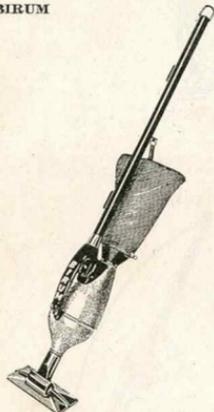
La norme prévoit 21 essais portant sur la sécurité, la solidité, la facilité d'entretien, le rendement. Les accessoires sont interchangeables. L'air circule

à 25 mètres-seconde sur les bords de la buse d'aspiration, vitesse nécessaire à un dépoussiérage efficace.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

## ASPIRATEURS DE POUSSIÈRE

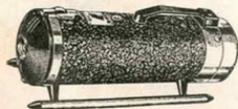
### BIRUM



#### « Balai » +

P = 180 W — longueur : 330 mm  
— diamètre : 130 mm (bloc moteur) — poids : 6 kg — pv 2 974

### BIRUM



#### « Ideal 50 » + §

P = 275 W — longueur : 580 mm  
— diamètre : 160 mm — poids : 5,450 kg — pv 2 649

### BIRUM



#### « Vedette » +

P = 350 W — 2 vitesses de marche (2 interrupteurs) — longueur : 630 mm — diamètre : 190 mm — poids : 7 kg — pv 2 808

### CONORD

#### « V 4 » + §

P = 275 W — longueur : 540 mm  
— diamètre : 165 mm — poids (emballé avec accessoires) : 12 kg — pv 2 653

### CONORD

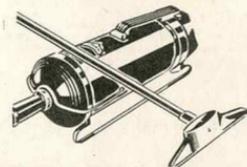
#### « S 4 » + §

P = 350 W — longueur : 616 mm  
— diamètre : 172 mm — poids (emballé avec accessoires) : 12 kg — pv 2 654

### ELECTRO-LUX

#### « Z 52 » + §

P = 300 W — longueur : 550 mm  
— diamètre : 150 mm — poids : 5,750 kg — pv 3 097



#### « Z.B. 28 » + §

P = 300 W — longueur : 550 mm  
— diamètre : 150 mm — poids : 5,750 kg — pv 2 789

### ELECTRO-LUX

#### « Z 33 » + §

P = 500 W — longueur : 600 mm  
— hauteur : 400 mm — largeur : 300 mm — poids : 16 kg — pv 3 189

### ELECTRO-LUX



#### 2 modèles

P = 400 W — longueur : 570 mm  
— diamètre : 160 mm — poids : 6,250 kg  
« ZC 35 » + pv 2 790  
« ZD 55 » + § pv 2 791

### EUFRAM

#### « Holland-Electro H.S. » +

P = 245 W — longueur : 480 mm  
— diamètre : 160 mm (bloc moteur) — poids : 3,5 kg — pv 2 928

### EUFRAM

#### « Holland-Electro DD4 » +

P = 440 W — longueur : 600 mm  
— diamètre : 170 mm — poids : 8 kg — pv 2 929

« Holland-Electro DMX » identique sauf présentation extérieure

### EUFRAM

#### « Holland-Electro G 4 » +

P = 440 W — longueur : 600 mm  
— diamètre : 170 mm — poids : 7,5 kg — pv 2 930

« Holland-Electro CA » identique sauf présentation extérieure

« Holland-Electro F » identique sauf présentation extérieure



### EUFRAM

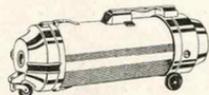
« Holland-Electro P 4 » + §  
 P = 440 W — longueur : 510 mm  
 — diamètre : 170 mm — poids :  
 7,5 kg — pv 2 931  
 « Holland-Electro V R » identique  
 mais muni d'un système d'acro-  
 chage.

### MORS



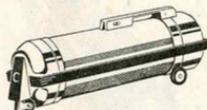
« Ouragan » + §  
 P = 245 W — longueur : 560 mm.  
 — diamètre : 170 mm — poids :  
 6 kg — pv 2 734

### MORS



« Etoile » + §  
 P = 245 W — longueur : 540 mm  
 — diamètre : 170 mm — poids :  
 7 kg — pv 1 967

### MORS

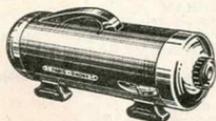


« Eclair » + §  
 P = 360 W — longueur : 580 mm  
 — diamètre : 170 mm — poids :  
 6,5 kg — pv 2 558

### MORS

« Dorsal » + § semi-Industriel  
 P = 360 W — diamètre : 350 mm  
 — hauteur : 520 mm — poids :  
 6 kg — pv 2 804

### PARIS-RHONE



« Aspiron M 12 » + §  
 P = 375 W — longueur : 555 mm  
 — diamètre : 170 mm — poids :  
 5,5 kg — pv 2 777

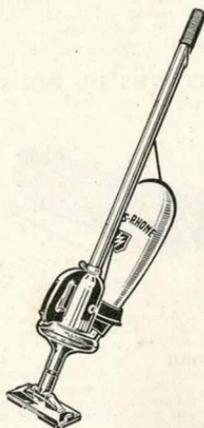
### PARIS-RHONE

« Aspiron G.M. » + §  
 P = 300 W — longueur : 400 mm  
 — diamètre : 180 mm — poids :  
 4,5 kg — pv 2 870

### PARIS-RHONE

« Aspiron B 1 » + §  
 P = 200 W — diamètre : 180 mm  
 — hauteur : 1 200 mm — poids :  
 2,6 kg — pv 2 831

### PARIS-RHONE



« Aspiron B 2 » + §  
 P = 250 W — diamètre : 180 mm  
 — hauteur : 1 200 mm — poids :  
 3,1 kg — pv 3 102

### PHILIPS (SA)

« HA 2 701 » + §  
 P = 375 W — diamètre : 220 mm  
 — longueur : 620 mm — poids :  
 6,5 kg — pv 3 076

### PHILIPS (SA)

« SZ 20 »  
 P = 230 W — diamètre : 180 mm  
 — longueur : 280 mm — poids :  
 3,8 kg — pv 3 152

### RAGONOT

« Electro-balai » + §  
 P = 250 W — diamètre : 150 mm  
 — hauteur : 1 325 mm — poids :  
 3,5 kg — pv 3 094

### S.I.C.E.M.O.



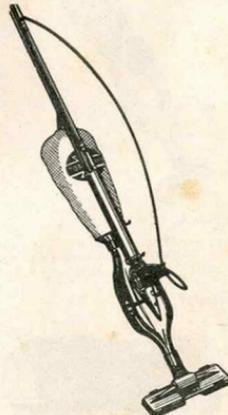
### S.I.C.E.M.O.

« Titan » + §  
 P = 215 W — diamètre : 240 mm  
 — longueur : 340 mm (bloc mo-  
 teur) — poids : 2,25 kg pv 2 995

### RAGONOT



### SOCADEN



« Tornado » + §  
 P = 180 W — diamètre : 125 mm  
 — longueur : 350 mm (bloc mo-  
 teur) — poids : 2,8 kg — pv 2 957



## BOUILLOIRES

(Norme NF C 60-7)

Leur capacité est normalisée aux contenances de 1/2 litre, 1 litre, 1 1/2 litre, 2 litres. 19 essais vérifient : que les appareils d'1/2 litre ont au moins 75 % de rendement, les autres 80 % ; qu'un liquide

débordant ne perturbe pas le fonctionnement électrique, qu'aucun accident ne peut survenir si la bouilloire ou cafetière est branchée vide ou oubliée 1/2 heure, etc...

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - C = contenance en litres - P = puissance en watts  
pv = procès-verbal d'admission

### CALOR



« 545 Aut. » + §

P = 750 W — automatique —  
C = 2 litres — pv 2 436

« 535 Aut. » + §

P = 600 W — automatique —  
C = 1 litre — pv 2 476

### MARCHAND (R.)

« 503 » + §

P = 550 W — C = 1 litre —  
pv 2 078

### NOIROT et Cie



« 811 » + §

P = 250 W — type « voyage »  
poids : 400 g — C = 0,5 litre —  
pv 2 330

### NOIROT et Cie



« 922 » + §

P = 900 W — C = 2 litres —  
pv 2 203

### NOIROT et Cie

« 902 » + §

P = 500 W — C = 1 litre —  
pv 2 029

### NOIROT et Cie



2 modèles automatiques + §

« 952 Aut. »

P = 600 W — C = 1 litre —  
pv 2 414

« 972 Aut. »

P = 900 W — C = 2 litres —  
pv 2 415

## CAFETIÈRES

(Norme NF C 60-7) voir Bouilloires

### MAYERAS

3 modèles + §

« BAM 4 »

P = 450 W — C = 4 tasses —  
poids : 1,300 kg — pv 2 757

« BAM 6 »

P = 600 W — C = 6 tasses —  
poids : 1,450 kg — pv 2 758

« BAM 8 »

P = 600 W — C = 8 tasses —  
poids : 1,750 kg — pv 2 759

SERAM (Sté d'études, de recherches et d'applications mécaniques)



« Le Triton 8 » + §

P = 650 W — C = de 4 à 8 tasses  
— pv 3 087



## CHAUDRONS-CUISEURS

(Norme NF C 60-34)

Récipients calorifugés et chauffants utilisés pour cuire la nourriture des animaux, les chaudrons-cuiseurs peuvent maintenir à 85° après 4 heures d'arrêt une eau préalablement chauffée à 95°. Le corps de chauffe démontable, la résistance à la corrosion, la solidité du système de bascule autour d'un axe, l'absence de ruissellement extérieur lors de la manœuvre, de perturbation électrique en cas de débordement des liquides, de risques d'accident en cas d'usage négligent sont autant de qualités vérifiées, et bien nécessaires en raison de l'usage auquel cet engin est destiné.

absence de ruissellement extérieur lors de la manœuvre, de perturbation électrique en cas de débordement des liquides, de risques d'accident en cas d'usage négligent sont autant de qualités vérifiées, et bien nécessaires en raison de l'usage auquel cet engin est destiné.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

### PARI

« 150 l » + § ★  
P = 4 000 W — C = 150 l —  
hauteur : 1 400 mm — diamètre  
ext. : 800 mm — diamètre int. :  
550 mm — profond. de cuve :  
750 mm — poids : 250 kg — pv  
2 285

### RONOT



### RONOT

« Tropique » + § ★  
P = 3 000 W — C = 150 l —  
hauteur : 1 440 mm — largeur :  
1 100 mm — profondeur : 1 00 mm  
— poids : 200 kg — pv 2 462

## CHAUFFE-LIT A ACCUMULATION

(Norme NF C 60-26)

Appareil destiné à être placé dans un lit et construit de façon telle qu'il ne restitue que lentement la chaleur accumulée avant l'emploi.

danger qu'il y aurait à le conserver sous tension dans le lit.

La norme prévoit 15 essais dont une vérification de la durée du refroidissement qui, à l'air libre, doit être d'au moins 2 heures.

Ne peut être employé que débranché en raison du

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

### MARCHAND (R.)

« 85 » + §  
P = 350 W — longueur : 285 mm  
— diamètre : 100 mm — poids :  
3,640 kg — durée de mise sous  
tension avant usage — 10 mm —  
pv 2 185

### NEC

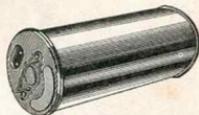
« S.C.L. 101 » + §  
P = 300 W — longueur : 280 mm  
— largeur : 160 mm — épaisseur :

90 mm — poids : 4,300 kg — durée de mise sous tension avant usage : 15 mm — pv 2 208

### NOIROT et Cie

« 1 052 » + §  
P = 280 W — longueur : 260 mm  
— diamètre : 110 mm — poids :  
3,5 kg — coupure automatique par thermostat ; réglage à hautes températures jusqu'à 80° C — pv 2 416

### NOIROT et Cie



## CHAUFFERETTES

(Norme NF C 60-25)

Elles supportent sans faiblir un poids de 100 kg, s'échauffent rapidement (+ 10° après 5 minutes, maximum + 50°) et également sur toute la surface, sans toutefois s'enflammer (matériau incombustible).

bustible), ni être perturbées (étanches et bien isolées électriquement) par des chaussures mouillées ou auxquelles de la neige adhère encore.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : longueur × hauteur × profondeur

### DAMOND et Cie

« Beaulieu n° 1 » + §  
P = 80 W — 300 × 100 × 300 —  
poids : 3,7 kg — pv 1 872

### PAGOT (Ets)

« Perfectus 301 » + §  
P = 60 W — 300 × 70 × 190 —  
poids : 1,650 kg — pv 2 015



MUSEE ULTIMHEAT®  
ULTIMHEAT MUSEUM

POUR TOUT ACHAT : Présentez-vous avec ce Guide - Exigez de VOIR l'estampille.



## CIREUSES

(Norme NF C 73-133)

*L'efficacité d'une cireuse dépend essentiellement de la puissance de frottement de ses brosses. Une puissance utile de 125 watts permet son fonctionnement sur une couche épaisse d'encastrique fraîche,*

*les brosses circulaires ayant une vitesse périphérique de 150 mètres-minute. Leur démontage s'effectue sans outils. Le moteur est protégé contre les poussières.*

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

### ELECTRO-LUX



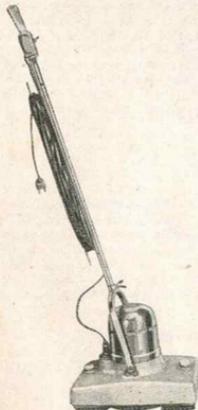
« B 4 » + §

P = 250 W — 3 brosses circulaires de 130 mm de diamètre — hauteur : 1 500 mm — diamètre : 300 mm — poids : 8 kg — pv 2 792 et 3 187

### EUFRAM

« Holland-Electro » +  
P = 300 W — 2 brosses de 140 mm de diamètre — poids : 7,750 kg — pv 3 103

### GOURJON



« Modo » + §

P = 440 W — poids total : 20 kg — pv 2 716

### CONORD

« C.R.4. » +

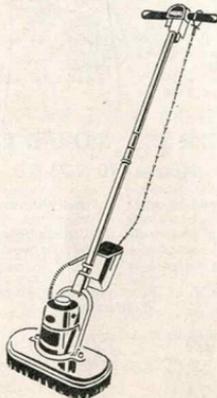
P = 300 W — 2 brosses cylindriques de 95 mm de diamètre — hauteur : 1 150 mm — diamètre : 30 mm — poids : 8 kg — pv 2 799

### PHILIPS (SA)

« SZ 250 » + §

P = 185 W — 1 seule brosse circulaire de 200 mm de diamètre — hauteur : 160 mm — diamètre : 210 (bloc moteur) — poids : 7,5 kg — pv 3 028

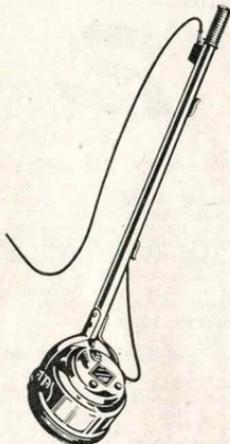
### MORS



+ §

P = 225 W — 2 brosses circulaires — poids : 11 kg avec distribution de cire — pv 2 279

### PARIS-RHONE



« Baby IV » + §

P = 210 W — 1 seule brosse circulaire de 200 mm de diamètre pouvant être munie d'un manche formant réservoir de cire — hauteur : 1 100 mm — diamètre : 225 mm — poids : 7,5 kg — pv 3 143

### PARIS-RHONE



Distributeur de cire



## FERS A REPASSER

(Norme NF C 60-9)

Un dispositif très simple (un levier, un point fixe, une came) élève et laisse retomber, alternativement, le fer : tel est le « supplice » imaginé pour éprouver la robustesse de l'appareil qui doit résister ainsi à 10 000 chutes.

Il lui est encore demandé de chauffer rapidement d'atteindre par exemple 250° en moins de 8 mn s'il

pèse 1 kg et a une puissance de 250 W et de restituer 80 % de sa chaleur.

La poignée, de plus, ne doit pas tourner, doit être solide et ne jamais s'échauffer de plus de 30°.

Le régulateur, si le fer en est pourvu, devra permettre de faire varier la température de 165 à 250°.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

### CALOR



« 22 » + §  
P = 450 W — poids : 2,1 kg —  
pv 2 641

### CALOR

« Matie 40 Plume » + §  
P = 450 W — avec thermostat —  
poids : 1,3 kg — pv 2 723

### CALOR

« Matie 33 » + §  
P = 750 W — avec thermostat —  
poids : 2,4 kg — pv 2 722

### CHAUFELEC

« 703 » + §  
P = 400 W — poids : 1,7 kg —  
pv 2 781

### CHAUFELEC

« Sélection 723 » + §  
P = 450 W — poids : 2 kg —  
pv 2 840

### CHAUFELEC

« Comète 720 » + §  
P = 550 W ; avec thermostat —  
poids : 2,2 kg — pv 2 838

### CHELMO

« Standard » + §  
P = 400 W — poids : 2 kg —  
pv 2 787

### NEC

« SFL 103 » + §  
P = 400 W — poids : 2 kg —  
pv 2 118

### NOIROT et Cie



« Victory 6 017 » + §  
P = 450 W ; avec lampe témoin —  
poids : 2,5 kg — pv 2 539

### NOIROT et Cie



« Dynamic » 5 modèles + § avec thermostat

6 018  
P = 500 W — poids : 2,5 kg —  
pv 2 532  
6 018 C  
P = 550 W — poids : 2,2 kg —  
pv 3 161  
6 019  
P = 500 W — poids : 1,5 kg —  
pv 2 810

### NOIROT et Cie (suite)

6 019 C  
P = 750 W — poids : 1,1 kg —  
pv 3 162  
6 020  
P = 600 W — poids : 1,8 kg —  
pv 3 095

### THERMOR

« 626 » + §  
P = 450 W — poids : 2,2 kg —  
pv 2 761

### THERMOR

« 721 » + §  
P = 500 W ; avec thermostat —  
poids : 2 kg — pv 2 680

### THERMOR

« 4 586-0 » + §  
P = 500 W ; avec thermostat —  
poids : 1,2 kg — pv 3 040

### THOMSON-HOUSTON

« F 3 411 » + §  
P = 1 000 W ; avec thermostat —  
poids : 1,4 kg — pv 2 926  
« F 3 511 » identique sauf le montage et la poignée — pv 3 148  
« F 3 512 » identique au « F 3 511 » la puissance n'étant que de 600 W — pv 3 148

## FERS A SOUDER

(Norme NF C 73-122)

Le fer à souder sera manié le plus souvent avec vigueur. Aussi exige-t-on de lui endurance et robustesse : il subira un essai de 50 heures et 5 chutes de 1 mètre sur du ciment. Il doit pouvoir continuer à fonctionner normalement et tout au plus tolérer-t-on

que soit augmenté de 8 à 10 minutes le temps de mise en température; l'isolement électrique et l'échauffement de la poignée sont également soigneusement étudiés.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

### MARCHAND (R.)

« Miniature 390 » +  
P = 25 W — poids : 0,120 kg —  
pv 2 954

### MARCHAND (R.)

« 305 » + §  
P = 250 W — poids : 0,850 kg —  
pv 2 018

### 3 modèles + §

« 400 »  
P = 80 W — poids : 0,250 kg —  
pv 2 073  
« 401 »  
P = 100 W — poids : 0,350 kg —  
pv 2 074  
« 402 »  
P = 150 W — poids : 0,450 kg —  
pv 2 075

### MARCHAND (R.)

« 405 » + §  
P = 300 W — poids : 1,200 kg —  
pv 2 490

### MARCHAND (R.)

« 410 » + §  
P = 500 W — poids : 1,430 kg —  
pv 2 533



## GRILLE-PAIN DE TABLE

(Norme NF C 60-24)

19 essais assurent contre la carbonisation rapide, la rupture des vis et des écrous ou des spirales de

protection, qui doivent être souples, et vérifient isolement, sécurité, solidité, etc...

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

NOIROT et Cie



« 1 021 » + §  
P = 500 W — éjection des toasts par bouton poussoir — 200 × 175 × 120 — poids : 1,300 kg — pv 2 243

NOIROT et Cie



« 1 071 » + §  
P = 550 W — éjection automatique des toasts commandée par

thermostat — longueur : 200 mm — hauteur : 170 mm — poids : 1,650 kg — pv 2 809

ARTAUD

« 26 » + §  
P = 450 W — support marbre — 190 × 200 × 100 — poids : 1 kg — pv 2 196

MARCHAND (R.)

« 127 » + §  
P = 500 W — retournement automatique des toasts — 210 × 175 × 120 — poids : 0,480 kg — pv 2 186

THERMOR

« 2 501 » + §  
P = 500 W — 200 × 170 × 120 — poids : 0,650 kg — pv 2 221

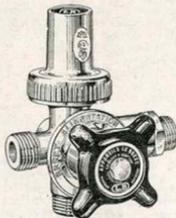
## GROUPES DE SÉCURITÉ HYDRAULIQUE POUR CHAUFFE-EAU

pv = procès-verbal d'admission

LE BOZEC & GAUTIER →

2 modèles

A 15/21 — pv 3 144  
B 20/27 — pv 3 145



LEMEUCIER Frères

« Modèle A »  
Type 15/21 — pv 3 171

LEMOINE (Ets)

« Modèle A »  
Type 15/21 — pv 3 158

## MACHINES A LAVER ET A ESSORER LE LINGE

(Norme NF C 73-118)

Les machines à laver sont dites à agitateur, à panier oscillant, à tambour rotatif, selon le procédé de brassage du linge adopté. Elles sont ou non munies d'essoreuses centrifuges ou d'essoreuses à rouleaux, ces derniers étant montés avec un dispositif de débrayage automatique au cas où l'opérateur glisserait ses doigts entre eux. Engrenages et poulies sont inaccessibles. Le moteur est protégé des éclaboussures. L'appareil est mobile sur roulettes s'il pèse plus de 30 kg. Une cuvette doit être chauffée en 90 minu-

tes lorsqu'il s'agit du système au gaz, et en cas d'appareil muni d'une essoreuse à rouleaux, le linge doit être éjecté de l'essoreuse à la vitesse de 7 mètres-minute. La puissance utile est supérieure à 100 ou 125 watts par kg de linge selon que la machine est à agitateur ou à panier oscillant. La solidité, l'isolement, les risques d'échauffement, les facilités d'entretien et de nettoyage sont contrôlés.

En outre, chaque machine estampillée a subi un cycle d'essais pratiques de lavage réel.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

AUVERLOT

« Mécano »

P = 265 W — sans chauffage — essorage à rouleau — cuve de lavage en acier ou cuivre rouge —

largeur : 480 mm — hauteur : 800 mm — profondeur : 480 mm

BENDIX

9 modèles 650 × 900 × 550 — poids :

80 kg comprenant un dispositif de commande automatique par horloge électrique transmettant des impulsions à des relais qui commandent le cycle complet de lavage



**BURLINX (suite)**

« 112 A » + §  
P = 300 W — sans aucun chauffage — cuve intérieure émaillée — capacité : 4 kg de linge sec — pv 2 682

« 112 B »  
comme « 112 A » mais avec cuve intérieure galvanisée — pv 2 682

« 113 A » + §  
P = 300 W — sans aucun chauffage — cuve intérieure émaillée — capacité : 4 kg de linge — pv 3 048

« 113 B »  
comme « 113 A » mais avec cuve intérieure galvanisée — pv 3 048

« 115 B » §  
P = 3 300 W entre le moteur : 300 W et le chauffage : 3 000 W — cuve intérieure émaillée — capacité : 4 kg de linge sec — pv 2 950 bis.

« 105 B »  
identique à la précédente.

« 120 A » et « 120 B »  
comme « 115 B » mais avec chauffage au gaz et non plus chauffage électrique

+ § P = 300 W  
« 120 A » (cuve intérieure émaillée)

« 120 B » (cuve intérieure galvanisée)

pv 3 048  
« 106 B » identique à la « 120 A »

**BRONZAVIA (Ets)**

« Diener Lavandine 440 »  
P = 300 W — chauffage à gaz — une pompe de pression à main doit être adjointe au dispositif d'essorage en cas de pression d'eau inférieure à 2 kg par cm<sup>2</sup> — capacité : 4 kg de linge sec — poids : 80 kg — pv 3 071

**BRONZAVIA (Ets)**

« Diener Lavandine 550 »  
identique à la précédente ayant en plus une cuve de récupération — pv 3 071

**BURLATON & RICHELMY (LAVIX)**

« Super-lavix » +  
P = 240 W — chauffage au gaz — essoreuse à rouleau — cuve intérieure en tôle émaillée — capacité : 2,5 kg de linge sec — 450 × 800 × 450 — poids : 46 kg — pv 2 780

**BURLATON & RICHELMY (LAVIX)**

« Ultra-Lavix » + §  
P = 240 W — chauffage au gaz — essoreuse à rouleau — cuve intérieure en tôle émaillée — capacité : 2 kg de linge sec — 450 × 800 × 450 — poids : 46 kg — pv 2 857

**BURLATON & RICHELMY (LAVIX)**

4 modèles + §  
P = 240 W — essoreuse à rouleau — cuve en tôle émaillée — capacité : 3,5 kg — 450 × 830 × 450 — pv 2 966

« 109 »  
sans chauffage — poids : 48 kg

« 209 »  
sans chauffage — poids : 51 kg

« 309 »  
chauffage gaz ou butane — poids : 50 kg

« 409 »  
chauffage gaz ou butane — poids : 53 kg

**CLEM**

2 modèles + §  
essoreuse à rouleau — cuve en tôle émaillée — 500 × 825 × 500 — poids : 60 kg  
- avec chauffage électrique  
P = 3 000 W  
- avec chauffage au gaz  
P = 140 W  
pv 3 122

**CONORD**

« L 6 B » + §  
P = 300 W — chauffage au gaz 1,800 m<sup>3</sup> par heure ; commande par un interrupteur et un levier permettant de mettre en service soit la cuve de lavage, soit la cuve de rinçage — cuve de lavage en tôle émaillée — panier essoreur en tôle d'aluminium — diamètre : 580 mm — hauteur : 900 mm — poids : 76 kg — pv 2 652

**CONORD**

« Cadette L 3 D » +  
chauffage au gaz — essoreuse à rouleau — cuve en tôle émaillée — capacité : 2,5 kg de linge sec — 450 × 800 × 450 — poids : 50 kg — pv 3 636

**CONORD**

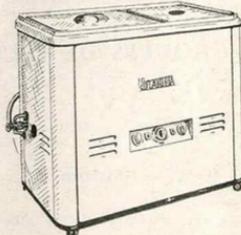
« Vestale L 6 C » +  
P = 580 W — chauffage au gaz — cuve de lavage en tôle émaillée — panier essoreur en tôle d'aluminium — capacité : 6 kg de linge sec — 600 × 800 × 650 — poids : 100 kg — pv 3 037

**DURING & Cie**

« During-Lorraine » + §  
chauffage au gaz — essoreuse centrifuge — cuve en tôle — capacité : 3 kg de linge — 500 × 870 × 500 — poids : 65 kg — pv 3 134

**ESSWEIN & Cie**

« Atlantic » + §  
chauffage au gaz — essoreuse centrifuge — cuve en aluminium — capacité : 5 kg — 600 × 800 × 600 — poids : 72 kg — pv 3 141

**FLANDRIA**

« 30 » + §  
P = 335 W — chauffage gaz ou butane — cuve de lavage et cuve d'essorage en cuivre rouge — capacité : 880 × 790 × 500 — poids : 140 kg — pv 3 055

**LADEN (Sté)**

« Monceau » + § §  
2 modèles  
essoreuse centrifuge — cuve en émail vitrifié — 650 × 920 × 650 — poids : 180 kg  
- chauffage au gaz P = 370 W  
- chauffage élect. P = 4 500 W  
pv 3 190

**MORS**

« II B » + §  
P = 200 W — sans chauffage — cuve intérieure en émail vitrifié, essoreuse centrifuge — capacité : 2,5 kg de linge sec — diamètre : 530 mm — hauteur : 520 mm — poids : 20 kg — pv 2 375

**MORS**

« III C » + §  
P = 400 W — chauffage au gaz — 2 cuves superposées : la supérieure pour le lavage et l'essorage, l'inférieure pour recueillir et réchauffer l'eau provenant de ces opérations avec pompe — capacité : 2,5 kg de linge sec — diamètre : 540 mm — hauteur : 950 mm — poids : 60 kg — pv 2 755





### MORS

« II/III » + §

P = 150 W — chauffage au gaz — 2 cuves superposées, la supérieure pour le lavage et l'essorage, l'inférieure pour recueillir l'eau pompée de ces opérations avec pompe — capacité : 2,5 kg de linge sec — diamètre : 540 mm — hauteur : 950 mm — poids : 45 kg — pv 2 893

### MORS

« M. 2 grand luxe » + §

P = 200 W — chauffage au gaz — capacité : 2,5 kg de linge sec — 500 × 900 × 600 — poids : 40 kg — pv 2 939

### MORS



« G 3 » + §

P = 420 W — chauffage au gaz — à gauche : cuve émaillée circulaire pour lavage et essorage ; à droite : cuve émaillée rectangulaire pour chauffage et réchauffage de l'eau — une pompe assure l'arrosage du linge, le rinçage et la vidange — capacité : 3,5 kg de linge sec — 750 × 900 × 600 — poids : 85 kg — pv 2 993

### SAUTER

« Elida III C » 3 modèles + § ayant pour dimensions 1 085 × 855 × 640 — une capacité de 4 kg et un poids de 120 kg — la cuve de lavage comporte un brasseur en alliage léger coulé et poli à 3 pales

« Elida III C/E »

chauffage électrique — P = 2 700 W — pv 2 805

### SAUTER

« Elida III C/G »

chauffage au gaz — P = 700 W — pv 2 821

« Elida III C/B »

chauffage butane — P = 700 W — pv 2 822

« Elida III C/E n° 4 »

3 modèles dérivés des modèles ci-dessus, mais adaptés aux besoins des centres de lavage et comportant notamment 2 moteurs au lieu d'un, l'un pour le lavage, l'autre pour l'essorage

« Elida III C/E n° 4 »

chauffage électrique — P = 2 700 W — pv 2 806

« Elida III C/E n° 4 »

chauffage au gaz — P = 780 W — pv 2 823

« Elida III C/B n° 4 »

chauffage butane — P = 780 W — pv 2 824

### S.G.A.E.

« 4 000 E B Brandt » 2 modèles + §

capacité : 3 kg de linge sec — hauteur : 800 mm — poids : 60 kg

— cuve émaillée — lavage par agitateur à rotation continue, des pales de caoutchouc contrariant les mouvements de l'eau — essorage soit à rouleau, soit centrifuge — minuterie avec avertisseur sonore

— chauffage gaz (ville, comprimé ou naturel) — P = 185 W — pv 2 833

— chauffage électrique P = 3 000 W — pv 2 942

### THERMOR

« 4 515 » 2 modèles + §

capacité : 5 kg de linge sec — lavage par batteur animé d'un mouvement alternatif

— essorage à rouleaux à commande manivelle — 600 × 800 × 600 — poids : 70 kg

— 4 511-1

chauffage gaz — P = 300 W — pv 2 856

— 4 511-2

chauffage électrique — P = 3 400 W — pv 3 096

### THERMOR

« 4 515 » 2 modèles + §

capacité : 2 kg de linge sec — essorage à rouleaux — 450 × 800 × 510 — poids : 60 kg

« 4 515-1 »

chauffage au gaz — P = 200 W — pv 3 084

### THERMOR (suite)

« 4 515-2 »

chauffage électrique — P = 2 500 W — pv 3 033

### THOMSON-HOUSTON



« Type GB »

essoreuse à rouleau à pédale — cuve en tôle émaillée — 523 × 820 × 523

— poids : 68 kg

### THOMSON-HOUSTON



« Type GPO »

Identique au « Type GB » mais avec une essoreuse à rouleau à main

## MACHINE A LAVER

(Norme NF C 73-118)

(voir machines à laver et à essorer, page 69)

« 312 E » + §

P = 2 700 W — chauffage électri-

### SAUTER

que — cuve de lavage en tôle émaillée — brasseur central en al-

liage léger — 500 × 850 × 500 — poids : 68 kg — pv 3 020

## MACHINE A ESSORER

(Norme NF C 73-118)

(voir machines à laver et à essorer, page 69)

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V — P = puissance en watts — pv = procès-verbal d'admission

Les dimensions sont indiquées en mm dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

« 612 E » + § P = 400 W

capacité : 2 kg de linge sec — pa-

### SAUTER

nier essoreur en aluminium — pompe accouplée au moteur —

400 × 850 × 400 — poids : 45 kg — pv 2 767



## SÈCHE-CHEVEUX

(Norme NF C 60-15)

22 essais mécaniques et électriques. La température de l'air soufflé après 10 minutes de fonctionnement dépasse celle de l'air ambiant de 60 à 80°.

L'élément chauffant ne peut pas être mis en circuit sans que le moteur soit en marche.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

### CALOR

« 905 » + §  
P = 300 W — poids : 0,950 kg —  
pv 2 367

### NEC

« TSC 201 » + §  
P = 300 W — poids : 1,3 kg —  
pv 2 110

### THERMOR

« 2 000 » +  
P = 330 W — poids : 1 kg — pv  
2 514

## THERMOPLASMES

(Norme NF C 60-23)

Ces appareils d'ordre médical, sortes de cataplasmes chauffants, sont, ainsi que les couvertures chauffantes, constitués par une résistance assemblée avec une matière textile par tissage, couture ou autre-

ment. Les fils chauffants ne doivent pas se croiser, doivent résister aux pliages, à la chaleur et à l'humidité. Un régulateur de température est obligatoire.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

### AIRALE

« 317 » + §

P = 50 W (3 allures) — thermoplasme se présentant sous forme d'un coussin en molleton de

laine de dimensions : 390 x 290  
— poids : 0,5 kg — pv 2 350

### SCHECH

P = 70 W (3 allures) — thermoplasme se présentant sous forme d'un coussin en molleton de

380 x 270 — poids : 0,5 kg —  
pv 2 595

### THERMOR

« 651 » +  
P = 80 W (3 allures) — pv 2 679  
+

## VENTILATEURS

(Norme NF C 73-114)

Un franc de l'heure, c'est ce que réclame approximativement un ventilateur de table à ailettes de 25 cm. Appareil simple, on exige du ventilateur une disposition telle que l'appareil en marche puisse être déplacé sans danger, qu'il soit bien isolé dans ses

différentes parties et indique honnêtement son débit d'air, sans exagération.

L'aspirateur de hotte ou fenêtre de cuisine obéit aux mêmes prescriptions.

+ 127 V - § 220 V - ★ 380 V - P = puissance en watts - pv = procès-verbal d'admission

### AIR & FEU

« 707 » +  
P = 50 W — hotte aspirante destinée à aspirer puis à refouler les buées et odeurs dans une gaine de ventilation — diamètre : 250 mm — hauteur : 250 mm — poids : 7,5 kg — pv 2 878

### CALOR

« 940 » + §  
P = 30 W — débit : 13,5 m<sup>3</sup>/mn — ailettes en aluminium chromé — diamètre (hélice) : 160 mm — hauteur : 230 mm — poids : 1,125 kg — pv 2 383

### CALOR

« 947 » + §  
P = 90 W — débit : 38 m<sup>3</sup>/mn orientable — diamètre (hélice) : 300 mm — hauteur : 400 mm — poids : 3,4 kg — pv 2 998

### CALOR

« 948 » + §  
P = 100 W — débit : 44 m<sup>3</sup>/mn oscillant et orientable — diamètre

(hélice) : 300 mm — hauteur : 400 mm — poids : 4,2 kg — pv 2 999

### CALOR

« Aérateur n° 955 » + §  
P = 110 W — soufflage horizontal — diamètre : 430 mm — hauteur : 360 mm — poids : 8,5 kg — pv 2 807

### ETOILE

« V. 30 U » +  
P = 50 W — débit : 24 m<sup>3</sup>/mn — diamètre : 300 mm — poids : 2 kg — pv 2 427

### ETOILE

« A.V. 30 OR » +  
P = 90 W — débit : 21 m<sup>3</sup>/mn oscillant — diamètre : 300 mm — poids : 2 kg — pv 2 426

### ETOILE

« A.V. 20 » + §  
P = 45 W — débit : 10 m<sup>3</sup>/mn diamètre, — poids : 1,6 kg — pv 2 447

### LAMEL (Ets)

« Aérovitre » + §  
P = 40 W — diamètre : 250 mm — pv 3 139

### MARTINOT (Ets)

« Aérateur O C 20 » + §  
P = 40 W — diamètre : 230 mm — pv 3 118

### NEC

« TVA 2 401 » + §  
P = 40 W — orientable — diamètre (hélice) : 220 mm — pv 2 121

### THOMSON-HOUSTON

« Thomsonair V 1 024 » + §  
P = 16 W — appareil destiné à aspirer les buées et à les refouler à l'extérieur — interrupteur de mise en route automatique à l'ouverture du volet — pales en caoutchouc — débit : 13,6 m<sup>3</sup>/mn — diamètre (hélice) : 250 mm — poids : 1,3 kg — pv 2 978



MUSEE ULTIMHEAT®  
ULTIMHEAT® MUSEUM

POUR TOUT ACHAT : Présentez-vous avec ce Guide - Exigez de VOIR l'estampille.

# POÊLES ET CUISINIÈRES A CHARBON

*Liste  
des modèles*  
**ESTAMPILLÉS NF-UFACD**

*mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1956*



**ESTAMPILLE NF-UFACD**

*La présence de l'estampille NF-UFACD sur un poêle indique à l'acheteur que ce modèle a subi avec succès dans les laboratoires de contrôle, les épreuves prescrites par les normes françaises des poêles.*

Voir p. 10.



# POÊLES MÉTALLIQUES

(Norme NF D 35-301)

Pour porter l'estampille NF-UFACD, les poêles doivent être conformes à la norme qui prescrit entre autres les caractéristiques suivantes :

- dimensions :
  - surface de chauffe (de 0,6 à 4,5 m<sup>2</sup>),
  - surface utile de la grille,
  - volume du cendrier (3,5 dm<sup>3</sup> par m<sup>2</sup> de surface de chauffe),
  - hauteur du socle et des pieds (5 ou 8 cm suivant les cas).
- matériaux employés :
  - qualité des fontes, tôles, briques, mastic, coulis, émail utilisés,
  - résistance de ces matériaux aux essais de surcharge,
  - conformité des nickelages et chromages aux normes NF-A 91-101 et NF-A 05-201.
- construction :
  - portes, couvercles, registres d'allumage et de tirage, réglage d'air de manœuvre facile,
  - buses, briques réfractaires, plaques de foyer, tampon de chargement conformes à certaines spécifications de tenue au feu.
- fonctionnement :
  - dilatation libre des pièces,

- ouverture des portes sans chute de cendre,
- réception complète par la barette, de toutes les cendres et de tous les imbrûlés tombant à l'extérieur,
- chargement correct,
- étanchéité éprouvée,
- continuité du feu en allure normale,
- rendement au moins égal à 70 %,
- réglage aux trois allures : « normale », « réduite », et « en surcharge ».

On notera que, pour chaque appareil, est indiqué un volume, en mètres cubes, correspondant à sa puissance de chauffe; ces chiffres sont évidemment conventionnels, une pièce de 120 m<sup>3</sup>, par exemple, demandant un appareil de chauffage plus puissant si elle est située en haute montagne, face au Nord, ses 4 murs en contact avec l'extérieur ou si elle est exposée au midi, dans le Roussillon.

Les chiffres indiqués correspondent à des régions comme Paris, la Normandie, le Val-de-Loire, le Bourbonnais, pour des maisons dotées de bons murs et de fenêtres de dimensions moyennes, non exposées au Nord. Des coefficients de majoration ou de diminution sont applicables dans des circonstances différentes. Dans les cas les plus défavorables, ils vont jusqu'à doublement.

\*\*\*

P = puissance calorifique

Anthracite maigre et boulets :

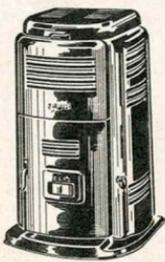
braisettes 10-15	○
noix 15-30	★
noix 30-50	+

Coke et semi-coke :

grésillons 10-20	<
petit coke 20-40	Δ
Demi-gras : noisettes 15-30	■
Flambant : noisettes 15-30	●

Les dimensions sont indiquées, en mm, dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

ANSTEL et Cie (GODIN)



« Foyer hygiénique » 3 modèles :  
175 V (3 figures)  
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>)

AUER (Ets)

« Poêle 701 »  
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 360 × 660 × 380  
\* ou <

ANSTEL et Cie (GODIN)

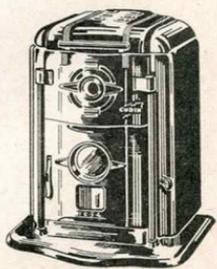


383  
P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>)

BRACHET-RICHARD (Ets)

« Poêle 670 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 435 × 765 × 380

ANSTEL et Cie (GODIN)



1 433  
P = 4 000 calories-heure (volume chauffé 140 m<sup>3</sup>)

ARTHUR MARTIN

« Poêle 48-43 N »  
P = 2 800 calories-heure (volume chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 400 × 660 × 240  
\*



**ARTHUR MARTIN**

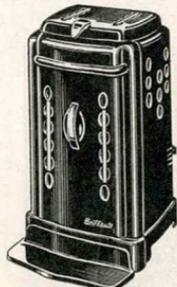
« Cheminée 47-50 »  
 P = 4 800 calories-heure (volume  
 chauffé 180 m<sup>3</sup>) — 550 × 695 × 550  
 ( ), \*

**ARTHUR MARTIN**

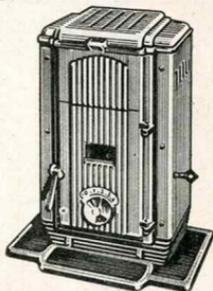
2 modèles

« Cheminée 48-57 »  
 P = 4 000 calories-heure (volume  
 chauffé 140 m<sup>3</sup>) — 510 × 670 × 315  
 \*

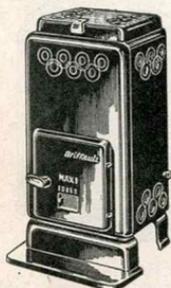
« Cheminée 48-59 »  
 P = 4 800 calories-heure (volume  
 chauffé 180 m<sup>3</sup>) — 510 × 805 × 470  
 \*, Δ

**BRIFFAULT**


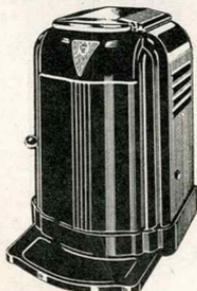
« Calorifère Atria »  
 P = 4 000 calories-heure (volume  
 chauffé 140 m<sup>3</sup>) — 470 × 760 × 440  
 \*

**COSTE-CAUMARTIN**


« Cheminée Hella 49-6 V »  
 P = 2 400 calories-heure (volume  
 chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 355 × 610 × 320  
 \*, +

**BRIFFAULT**


« Cheminée Maxi »  
 P = 2 400 calories-heure (volume  
 chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 330 × 640 × 260  
 +, <, Δ

**COSTE-CAUMARTIN**


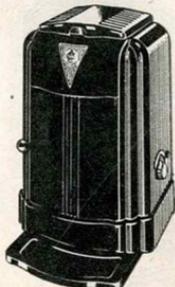
« Cheminée Omnia 54-13 »  
 P = 5 200 calories-heure (volume  
 chauffé 200 m<sup>3</sup>) — 520 × 755 × 450  
 \*

**COSTE-CAUMARTIN**

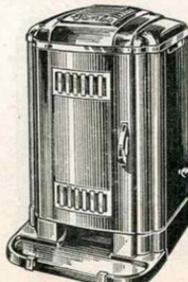

« Poêle Messidor 53-11 »  
 P = 4 400 calories-heure (volume  
 chauffé 160 m<sup>3</sup>) — 435 × 885 × 390  
 \*, +, <, Δ

**BRIFFAULT**


« Cheminée Luxia »  
 P = 3 200 calories-heure (volume  
 chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 400 × 670 × 400  
 \*, <, Δ

**COSTE-CAUMARTIN**


« Cheminée Delta 49-7 B »  
 P = 2 800 calories-heure (volume  
 chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 414 × 612 × 325  
 \*, +, <, Δ

**DEVILLE (Fonderies)**


« Bambo 73-63 »  
 P = 2 800 calories-heure (volume  
 chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 410 × 620 × 460  
 \*



**DEVILLE (Fonderies)**



« Calorifère AéroLour 75-34 »  
P = 4 000 calories-heure (volume chauffé 140 m<sup>3</sup>) — 380 × 740 × 380  
\*

**DE DIETRICH & Cie**



« 664 »  
P = 6 800 calories-heure (volume chauffé 280 m<sup>3</sup>) — 495 × 925 × 435  
\*, +, <, ■, ●

**DE DIETRICH & Cie**

« 783 »  
P = 5 200 calories-heure (volume chauffé 200 m<sup>3</sup>) — 490 × 760 × 305  
+, Δ

**FAURE & Cie**

« Cheminée Arden » 3 modèles

Arden 60-53

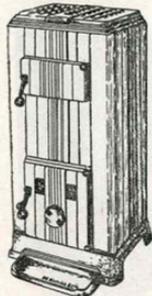
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 370 × 565 × 350  
\*

Arden 75-52

P = 2 800 calories-heure (volume chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 439 × 645 × 370  
\*

**FAURE & Cie**

**DE DIETRICH & Cie**

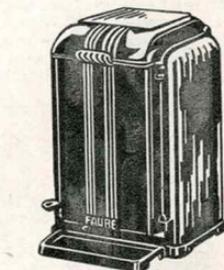


« 781 »  
P = 4 000 calories-heure (volume chauffé 140 m<sup>3</sup>) — 335 × 755 × 255  
\*, +

**DE DIETRICH & Cie**



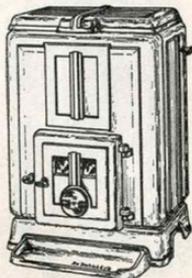
« Prince 749 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 420 × 705 × 365  
(○), \*, <, Δ



Arden 95-52

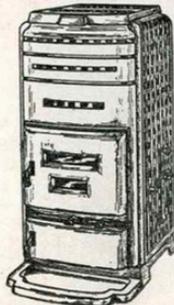
P = 3 400 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 430 × 830 × 370  
\*, <, Δ

**DE DIETRICH & Cie**



« 644 »  
P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 405 × 560 × 270  
\*, +

**DE DIETRICH & Cie**



« 753 »  
P = 4 800 calories-heure (volume chauffé 180 m<sup>3</sup>) — 450 × 865 × 405  
\*, +, Δ

**FAURE & Cie**



Cheminée « Nederland »

P = 4 400 calories-heure (volume chauffé 160 m<sup>3</sup>) — 620 × 700 × 370  
(○), \*, +





**FAURE & Cie**



« Cheminée Harlem »

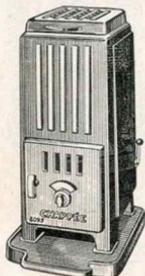
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 460 × 630 × 330



« Cheminée Finland »

P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 370 × 555 × 325

**FONDERIE (Sté Générale de)**



« Calorifère Chappée 8093 »

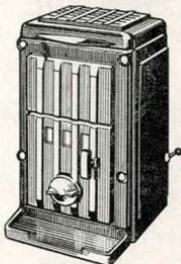
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 275 × 550 × 275

**FONDERIE (Sté Générale de)**

« Calorifère Chappée 8096 »

P = 4 800 calories-heure (volume chauffé 180 m<sup>3</sup>) — 360 × 800 × 365  
\*, Δ

**FONDERIE (Sté Générale de)**



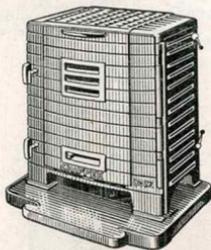
« Cheminée Chappée 8110 »

P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 350 × 560 × 300  
\*, <, Δ

« Cheminée Chappée 8111 »

P = 4 400 calories-heure (volume chauffé 160 m<sup>3</sup>) — 410 × 650 × 360  
\*, <, Δ

**FONDERIE (Sté Générale de)**



« Cheminée mixte Chappée 8032 »

P = 4 400 calories-heure (volume chauffé 160 m<sup>3</sup>) — 475 × 565 × 365  
\*, Δ

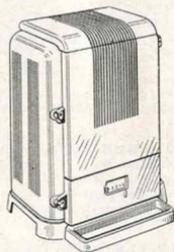
**HAINEAUX**



« Flambo-super 265 »

P = 2 800 calories-heure (volume chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 385 × 600 × 345  
\*, <, Δ

**GENEVÉE**



« Câlina »

P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 420 × 550 × 410  
\*, +, <, Δ

**IDEAL STANDARD**

2 modèles :

« Cheminée Idéale 350 »

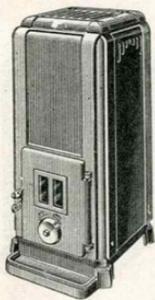
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 315 × 620 × 382  
\*, <, Δ

« Cheminée Idéale 351 »

P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 345 × 680 × 396  
\*, <



### IDEAL STANDARD



2 modèles :

- « Calorifère Ideal 360 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 325 × 750 × 471  
\*, +, <, Δ
- « Calorifère Ideal 361 »  
P = 4 400 calories-heure (volume chauffé 160 m<sup>3</sup>)  
\*, +, Δ

### MONTHERME LAVALDIEU (Fonderies de)

2 modèles :

- « Calorifère 62 »  
P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 340 × 650 × 240  
\*
- « Calorifère 67 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 400 × 750 × 280  
\*, Δ

### MONTHERME LAVALDIEU (Fonderies de)

- « Calorifère Tyrol 77 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 430 × 640 × 300  
\*

### PIED-SELLE (Sté des Usines du)



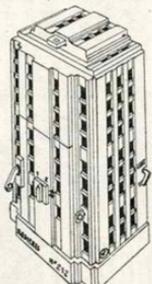
2 modèles

- « Calorifère AF 80-34 »  
P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 330 × 610 × 265  
\*, <

### PIED-SELLE (Sté des Usines du)

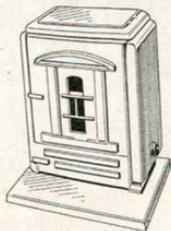
- « Calorifère AF 12-34 »  
P = 4 800 calories-heure (volume chauffé 180 m<sup>3</sup>) — 410 × 750 × 310  
\*, +, Δ

### ROSIERES (Sté des Usines de)



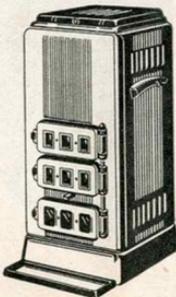
- « Cheminée Ourida 212 »  
P = 2 800 calories-heure (volume chauffé 90 m<sup>3</sup>) — 380 × 650 × 315  
\*, <

### SEINE ET SARTHE (Fonderies)



- « Poêle Sterlux »  
P = 4 400 calories-heure (volume chauffé 160 m<sup>3</sup>) — 520 × 710 × 320  
\*, Δ

### SOUGLAND (Fonderies de) (Anciens Ets Delattre et Frouard)



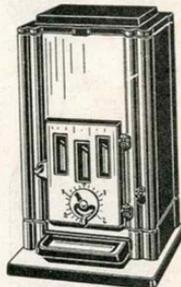
- « Calorifère Oural »

### SOUGLAND (suite)

2 modèles :

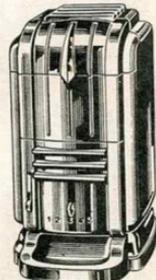
- 800  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 380 × 820 × 350  
(,)\*
- 950  
P = 6 000 calories-heure (volume chauffé 220 m<sup>3</sup>) — 400 × 950 × 400  
(,)\*

### SOUGLAND (Fonderies de) (Anciens Ets Delattre et Frouard)



- « Cheminée Vertex 1149 »  
P = 2 400 calories-heure (volume chauffé 80 m<sup>3</sup>) — 365 × 630 × 264  
\*, <, Δ

### SAINT-NICOLAS (Forges et Fonderies de)



- « Poêle 690 »  
P = 3 200 calories-heure (volume chauffé 100 m<sup>3</sup>) — 365 × 665 × 470  
\*
- « Poêle 790 bis »  
P = 4 600 calories-heure (volume chauffé 140 m<sup>3</sup>) — 400 × 820 × 430  
\*, <, Δ
- « Calorifère 695 »  
P = 3 600 calories-heure (volume chauffé 120 m<sup>3</sup>) — 370 × 750 × 430  
\*, <, Δ





CUISINIÈRES MÉTALLIQUES A FEU CONTINU

(Norme NF D 32-301)

Homologuée depuis Avril 1954, la norme des cuisinières métalliques à feu continu et à combustible solide décrit avec précision les essais à faire subir à ces appareils afin de s'assurer qu'ils ont toutes les qualités souhaitables notamment quant au démarrage à froid, au fonctionnement au ralenti, à la rapidité d'accélération du chauffage, à la marche en régime normal et en régime de surcharge.

Le rendement, la solidité des joints, le régime des

températures, sont soigneusement étudiés à ces différentes allures.

Des caractéristiques, enfin, du plus haut intérêt pour les usagers telles que le volume du cendrier, la surface utile de grille, la hauteur de la table de travail, la qualité des fontes, tôles et réfractaires utilisés ainsi que des mastics, émail, nicklage et chromage sont fixées par les spécifications de qualité de la norme.

Les dimensions sont indiquées, en mm, dans l'ordre : largeur × hauteur × profondeur

COSTE-CAUMARTIN



« Heliana »  
Foyer mixte bois et houille  
Réglage d'air en façade  
2 modèles  
53-75  
750 × 800 × 550  
four 305 × 250 × 420  
chaudière : 7 litres  
53-85  
850 × 800 × 550  
four 350 × 250 × 420  
chaudière : 10 litres

COSTE-CAUMARTIN



« Frilor 54-55 »  
Bloc encastrable  
Réglage d'air et tampon de ramonage en façade  
Tiroir à casserolierie  
350 × 800 × 600  
four 300 × 250 × 390

COSTE-CAUMARTIN



« 478 S »  
Réglage d'air en façade  
780 × 790 × 530  
four 300 × 230 × 420  
chaudière : 7 litres

COSTE-CAUMARTIN



« Fervor »  
Bloc encastrable  
Réglage d'air et tampon de ramonage en façade  
54-71  
710 × 800 × 600  
four 300 × 230 × 420  
chaudière : 7 litres  
53-78  
780 × 800 × 530  
four 300 × 230 × 420  
chaudière : 7 litres

COUSSEMENT

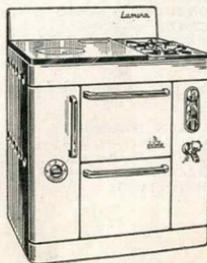
« Révélation »  
largeur : 880 mm

DEVILLE



« Lumina 8843 »  
Tout fonte  
Mixte, charbon, bois, tous gaz  
2 brûleurs à gaz — 1 four charbon et bois — 1 four à gaz —  
710 × 800 × 530 — poids : 220 kg  
— four à charbon : 330 × 240 × 370  
— four à gaz : 330 × 240 × 350 —  
(chaudière facultative) : 8,5 litres

DEVILLE



« Lumina 8855 »  
Habillage en tôle émaillée  
mêmes caractéristiques que Lumina 8843  
poids : 180 kg



# USTENSILES DE CUISINE ET DE CHARCUTERIE EN ALUMINIUM FONDU

(Norme NF D 21-440, D 21-501 et D 21-502) voir page 11

L'ustensile de cuisine ou de charcuterie en aluminium coulé, grâce à ses nombreuses qualités, a sa place dans les cuisines. Toutefois, il pourrait devenir nocif si des impuretés se mélaient au métal, et si celui-ci, attaqué, donnait naissance à des foyers de fermentation microbienne. On a vu cela après la germerie, alors que des fondeurs d'occasion fabriquaient des cocottes avec des débris d'avions. Le poinçon NF-ALUFRAN garantit la qualité du métal et l'exécution de la coulée.

La limitation de l'échauffement des manches ou anses et leur fixation solide n'ont pas été oubliées.

La stabilité de l'ustensile vérifiée sur un plan incliné à 10 % est également envisagée. Posé sur ce plan le manche en bas, l'ustensile ne doit pas basculer.

On peut voir le poinçon NF-ALUFRAN sur toute une gamme d'ustensiles de cuisine et de charcuterie : bassines, cocottes (sauf marmites sous pression réservée à NF-CUISSON), cafetières, casseroles et poêles, gaufriers, marmites-traiteurs, moules à jambon, galantine, pâté, etc., petrus pour charcutiers, daubières et plats divers.

## Bassines

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- BAIJOT Père et Fils
- DELOBEL (A.) et Fils (Fonderie)
- DUBOIS (Fonderie)
- LEMERET
- MILLON-LAURENT-QUETIN
- MONTUPET, PRIMET & Cie
- POCHETTINO
- RENAUD
- ROSIERES (Sté des Usines de)

## Cafetières

TARDITI

## Casseroles et Poêles

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- AUBRY (Ets)
- MONTUPET, PRIMET & Cie
- RENAUD
- SIFA

## Chariots et Bacs à Viandes

- ALUREX (Fonderie)
- BAIJOT Père et Fils
- DUBOIS (Fonderie)
- MILLON-LAURENT-QUETIN
- POCHETTINO

## Cocottes

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- AUBRY (Ets)
- BAIJOT Père et Fils
- COUILLE (La)
- DUBOIS (Fonderie)
- DURANTON (Fonderies)
- FLEURY (E.)
- MONTUPET, PRIMET & Cie
- RENAUD
- ROSIERES (Sté des Usines de)
- SIFA
- VITRY (Fonderies de Bronze et d'Aluminium de)
- VITRY (Fonderie Technique de)

## Gaufriers

- LAMBELIN
- LEMERET
- MUSIL et Cie

## Marmites-Traiteurs

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- BAIJOT Père et Fils
- DELOBEL (A.) et Fils (Fonderie)
- DUBOIS (Fonderie)
- MILLON-LAURENT-QUETIN
- POCHETTINO
- ROSIERES (Sté des Usines de)
- VITRY (Fonderie Technique de)

## Moules à Jambon

### Galantine

### Pâté et Divers.

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- BAIJOT Père et Fils
- DEJOIE & Cie
- DELOBEL (A.) et Fils (Fonderie)
- DUBOIS (Fonderie)
- FLEURY (E.)
- LEMERET
- MERCIER (Fonderies)
- MILLON-LAURENT-QUETIN
- POCHETTINO
- VITRY (Fonderie Technique de)

## Pétrins pour Charcutier.

- BAIJOT Père et Fils
- MILLON-LAURENT-QUETIN

## Plats divers - Daubières.

- ALUREX (Fonderie)
- ARDOR
- BAIJOT Père et Fils
- DEJOIE & Cie
- DELOBEL (A.) et Fils (Fonderie)
- DUBOIS (Fonderie)
- FLEURY (E.)
- LEMERET
- MILLON-LAURENT-QUETIN
- POCHETTINO
- RENAUD



(Norme NF D 21-351 et D 21-441) voir page 11

C = contenance en litres — AF = aluminium fondu — AE = aluminium embouti

**ARDOR (Ets)**



« Vit Ardor »  
C = 8, 10, 14 — AF

**ARLIGUE (Ets)**

« Arligue »  
C = 4, 5, 6, 7, 8, 10 — AF

**ARTS CULINAIRES (Les)**

« Nouvelle Cocotte »  
C = 4, 6, 9 — AF

**BELCOLOR (Ets)**



« Belcocotte »  
C = 4, 6, 8, 10, 12, 15 et ovale 7 — AF

« Super-Belcocotte »  
C = 7, 9 — AF

**BELCOLOR (Ets)**



« Vitalux »  
C = 5, 8, 11 — AF

« Vitalux Record »  
C = 7, 9 — AF

**BOULOGNE (Les ateliers de)**

« Auto-Thermos »  
C = 4, 6, 8, 12, 16, 20 — AF

**BUYER (de)**

« Fay-Vit »  
C = 5, 6,5, 8,5 — AE

**COCOTTE-MIDI (Sté)**

« Luxe »  
C = 6, 8 — AF  
« Jeune Ménage »  
C = 6, 8 — AF

**PHILIPS**

« Philips »  
C = 6, 8, 5 — AF

**ETUDE ET CONSTRUCTIONS D'APPAREILS MENAGERS (Sté) SECAM**



« Auto-Cuisneur »  
C = 7 — AF

**FONDERIE D'ALUMINIUM (Marcau)**



« Caroline »  
C = 4, 5, 6, 9, 11 — AF  
« Caroline Standard »  
C = 5, 6,7,5, 8,5, 10,5 — AF  
« Caroline Luxe »  
C = 5, 6,7,5, 8,5, 10,5 — AF

**FONDERIE DES FONTAINES**



« Cocotte Bonne Femme »  
C = 5,5, 7,5, 10, 15, 20 — AF  
« Faitout Bonne Femme »  
C = 6, 8 et 10 — AF

**FONDERIE DE METAUX L G**



« Faitout Mélanie »  
C = 6, 8, 10, 12 —  
Couvercle AE - Cuve AF  
« Mélanie »  
C = 6, 8, 11 — AF

**MARTINE**



« Martine »  
C = 5, 6, 7, 8,5, 10,5 — AF

**OSMOS (OSRAM)**

« Osmos »  
C = 6, 8, 11 — AF

**PARIS (Les alliages légers de)**

« Miss Cocotte »  
C = 4,5, 5,5, 7, 9, 11 — AF  
« Miss Cocotte-Standard »  
C = 4,5, 5,5, 8 — AF

**REZZOU**

« Rezzou » série luxe (avec manomètre)  
C = 4, 6, 8, 11, 20 — AF  
« Rezzou » série Simplex (marmiton spécial 55)  
C = 5, 6, 6,5, 8 — AF

**SEB (Sté d'emboutissage de Bourgogne)**



« Super Cocotte SEB » AE rondes  
C = 4,5, 5, 8, 10, 15, 22  
ovales  
C = 6, 10

**SEFAM**



« Cocotte Moderne »  
ovale  
C = 6 — AF

**G L B**

C = 5 — AF

**SFI (Sté des fournitures industrielles)**



« Cocotte Minute »  
C = 4, 7, 9, 17, 22 — AF  
« Cocotte Minute Champions »  
C = 7, 9, 11 (avec ou sans poignée) — AF

**SIDAM**

« Vedette »  
C = 7, 9 — AF  
« Lucullus-Vedette »  
C = 6, 8, 10, 12 — AE

**THOMSON-HOUSTON**

« Thomson »  
C = 6, 8, 11 — AF  
« Autocuisneur Thomson »  
C = 6 — AE

**TORIX**

C = 5, 7, 9 — AF

# ARTICLES D'AMEUBLEMENT

*Liste  
de négociants approvisionnés  
en meubles revêtus  
de la*

**MARQUE NF-FNA**

*à jour au 1<sup>er</sup> janvier 1956*



## **ESTAMPILLE NF-FNA**

*La présence de l'estampille NF-FNA sur un article d'ameublement indique que ce dernier est fabriqué conformément aux dispositions de la norme française « Meubles massifs et plaqués » et contrôlé comme tel.*

*Voir page 12.*

*Les pratiques professionnelles actuelles ne comportant pas toujours la présentation directe au public des meubles par leurs fabricants, ou sous leur étiquette, le Guide de l'Acheteur 1956 croit répondre aux besoins des acheteurs en donnant, à titre exceptionnel non pas la liste des fabrications licenciées mais une liste (non limitative d'ailleurs) de magasins de meubles ayant pris des engagements en ce qui concerne la vente de meubles NF-FNA.*

(Norme NF D 60-311)

La norme NF D 60-311 « Meubles massifs et plaqués », homologuée en janvier 1954, qui définit les caractéristiques d'exécution des meubles massifs et plaqués, résulte de travaux de normalisation poursuivis depuis la Libération.

Les meubles conformes à cette norme et contrôlés comme tel (voir p. 12) portent l'estampille NF-FNA.

Un coup d'œil rapide sur les 13 pages de la norme montre la nature et la valeur des prescriptions de qualité NF-FNA.

La norme commence par définir les bois à utiliser :

— Sont ainsi précisés, outre les défauts qui doivent être éliminés, les caractéristiques technologiques exigées des bois, une importance particulière étant attachée au grain et aux couches d'accroissement.

— Les contreplaqués utilisés doivent comporter, obligatoirement, cinq plis et être de qualité également définie.

— Enfin — et ceci est important — les bois utilisés doivent être secs (état normalisé et contrôlé dit « sec à l'air »), afin d'éliminer le risque de voir les meubles « jouer ».

La norme précise ensuite quelques règles relatives à la mise en œuvre :

— Les éléments peu visibles par l'acheteur sont particulièrement surveillés : éléments massifs d'ossature, encadrements de parties massives ou contreplaquées, bâtis de derrière, tirettes support d'allonges, châssis de piétement de table, tasseaux d'assemblage et de rappel, tasseaux supports de tiroir, ...

— La norme contient également des prescriptions relatives aux modes d'assemblage et de collage dont il est inutile de souligner l'importance pour la solidité des meubles :

- les assemblages cloués sont interdits,
- seuls sont admis les assemblages à tenon et

mortaise, fausse languette, tourillons, collage et chevillage,

— des précisions techniques sont données quant aux dimensions et formes des tenons et de toutes rainures. Les collages sont vérifiés.

Enfin, la norme donne des indications détaillées sur la construction des armoires, bibliothèques, commodes, bahuts, buffets, dessertes, tables, lits et cosy.

On remarquera que la norme a été particulièrement rédigée en vue de codifier des règles de l'art. L'apparition de nouvelles techniques (bois collés, bois moulés, bois imprégnés, métal, matières plastiques, etc...) doit amener dans certains cas à prévoir des équivalences de garanties. Afin d'établir ces équivalences sur une base solide, des essais fonctionnels sont à l'étude, qui consistent à soumettre les meubles à des épreuves diverses, visant à reproduire les efforts les plus violents auxquels ils peuvent être soumis à l'usage.

La première application de cette norme évoluée de la normalisation est en préparation pour les sièges (lesquels sont actuellement en dehors de l'estampillage NF-FNA).

Il existe aussi d'autres normes recommandant certaines cotes fonctionnelles : hauteur des sièges et des tables, dégagement des genoux sous un bureau, etc... Des considérations de style amènent parfois les fabricants à apporter aux cotes normalisées des modifications personnelles, sans que ceci entraîne, nécessairement, exclusion du bénéfice de la marque NF-FNA, essentiellement axée sur la qualité de l'exécution.

La marque NF-FNA apporte donc à l'acheteur des garanties essentiellement techniques sur un niveau de qualité loyale qu'il n'a pas en général compétence pour vérifier lui-même. Elle lui laisse l'entière responsabilité de son choix en matière de style, d'esthétique ou de conception générale du meuble.



# Liste et adresses de Négociants approvisionnés en meubles revêtus de la MARQUE NATIONALE NF-FNA

(Norme NF D 60-311)

## AISNE

PICART Père et Fils, 14, rue de la République,  
La Fère.  
SERRET Frères, 2, rue de la Sous-Préfecture,  
St-Quentin.  
WAENDENDRIES (Ets), 58-60-62, rue d'Isle,  
St-Quentin.

## ALLIER

DUCREUZET (Sté de Vente de Meubles),  
25, rue de la République, Montluçon.

## ALPES-MARITIMES

AZUR-MOBILIER, 7, av. Notre-Dame, Nice.  
BUSSIENNE (Sté), 10, av. Félix-Faure, Nice.  
CHENE (Au Vieux), 12, place de Gaulle, Antibes.  
MAISON DE L'AMEUBLEMENT,  
3, rue des Etats-Unis, Cannes.  
MEUBLES, 35, bd Raimbaldi, Nice.

## ARDENNES

DUMONT (J. et E.), 3, rue Marie-Feuillet, Rethel.

## AUBE

DERNUET & Cie, 38-40, rue E.-Zola, Troyes.  
RICHARD (Ets),  
1, rue Gornet-Boivin, Romilly-s/-Seine.  
TAPIS ROUGE (AU), 113, rue Emile-Zola, Troyes.

## AVEYRON

ESTABLIE, 6-8, rue Cayrade, Decazeville.

## BOUCHES-DU-RHONE

GALERIES DE LA CORDERIE,  
5, place de la Corderie, Marseille.

## CALVADOS

COTTIN (F.), 4, avenue Ste-Thérèse, Lisleux.  
MOISSONNIER, 38, rue Désiré-Le-Hoc, Deauville.  
NOYON & Cie, 46, rue Ecuylère, Caen.

## CHARENTE

PAUTRAT Vve, 3, place Francis-Louvel, Angoulême.

## CHARENTE-MARITIME

BRILLET Jacques, 12, rue du Palais, La Rochelle.  
HARDY Marcel, 23 à 29, rue Victor-Hugo, Saintes.  
GALERIES DU MOBILIER, 8, rue Léonce-Vieljeux,  
La Rochelle.

## CHER

GUYOT (LES MEUBLES JEAN-MARIE),  
10, place Mirpied, Bourges.

## CORREZE

CHANUT (LES MEUBLES), 8, r. des Echevins, Brive.

## COTES-DU-NORD

JEHAN (Ets René) « A l'HERMINE », Plancoet.  
LEFEVRE (MEUBLES), place du Champ-de-Mars,  
Saint-Brieuc.  
PIERRE (Usines des Meubles), 4, rue de la Gare,  
Saint-Brieuc.

## DOUBS

LOUYS René, 7-8-9, place Denfert-Rochereau,  
Montbéliard.  
SEGRET-REY, 105, rue du Tramway, Seloncourt.

## EURE

MORIN René - Ensemblier, 3, rue Chartraine, Evreux.  
PALAIS DU MOBILIER, 24, rue du Docteur-Oursel,  
Evreux.  
THOREL Etienne, 62, rue de Vienne, Gisors.

## EURE-ET-LOIR

GOUGET & Cie (Ets), à Coulomb,  
par Nogent-le-Roi.

## FINISTERE

ABOLLIVIER Victor, 193, rue Robespierre, Brest  
(Kérinou).  
BERNES-CHENODEC, Quimper.  
JUDEAU, St-Pierre Quilbignon.  
LE BIHAN, 91, rue Jean-Jaurès, Brest.  
MAD (MEUBLES), Pouligoazec, par Audierne.  
RICHOU (Les Meubles Jean), 61, rue Massillon, Brest.  
TANGUY, place des Halles, Morlaix.  
VICAIRE-LEVEC (Ets), 105, rue Jean-Jaurès, Brest.

## GARD

GEORGES Fils, 1, rue du Docteur-Serres, Alès.

## GARONNE (HAUTE)

ALET, 26, rue St-Antoine, Toulouse.  
ART ET CONFORT, 1, rue St-Antoine, Toulouse.  
LAFAYETTE MOBILIER, 3, rue du Rempart,  
Villeneuve et 1, rue Caussette, à Toulouse.  
LÉSCOUZERES, 5, rue Croix-Baragnon, Toulouse.  
OEUILLET Michel « Les Arts de la Maison »,  
2, rue Alsace, Toulouse.

## HERAULT

CHARME DU LOGIS (LE), 15 bis, rue Boieldieu,  
Béziers.  
HAILLECOURT R., 5, rue Alphonse-Mas, Béziers.

## ILLE-ET-VILAINE

GRIPON R., 19, rue de la Chalotais, Rennes.  
HAREL Frères - Ensembliers, 26, rue Le Bastard,  
Rennes.  
POIRIER (Sté des Meubles), 7, rue Toullier, Rennes.  
REHAULT ET PANAGET, 52, bd de la Liberté,  
Rennes.  
ROUSSEL J., 33-35, rue Pasteur, Fougères.

POUR TOUT ACHAT : Présentez-vous avec ce Guide - Exigez de VOIR l'estampille.



MUSEE ULTIMEAT  
ULTIMEAT MUSEUM



## INDRE

BUCHER-MEUBLES, 2 et 4, rue Jean-Jaurès,  
Châteaurooux.

## INDRE-ET-LOIRE

TIMBROR (MEUBLES), 180, av. de Grammont, Tours.

## ISERE

ALBERT-MEUBLES, 4, place Vaucanson, Grenoble.

## LOIRE

BESSET Armand, 113, rue Jean-Jaurès, Firminy.  
FRAPPA Joseph, 17, rue Gambetta, St-Etienne.  
STUDIO 27, 27, rue Gambetta, St-Etienne.

## LOIRE (HAUTE)

GENESTE (Anc. Ets Henry),  
GENESTE ET BORDAT (Succ.), 11, rue Porte-A-  
guière, Le Puy.

## LOIRE-INFERIEURE

BOEFFARD, 2-3, rue Mercœur, Nantes.  
DOCKS DU MOBILIER (LES), 11, rue de Flandre,  
Nantes.  
GICQUIAUD (MEUBLES Marcel),  
14, rue Jean-Jaurès, Nantes.  
HAURY J., 7, allée Cassard, Nantes.  
LA BAULE-AMEUBLEMENT,  
65, av. du Général-de-Gaulle, La Baule.  
LEFROID-MEUBLES, 14, rue de la Barillerie, Nantes.  
RIVIERE (LES MEUBLES JEAN), 5, rue de Gorges,  
Nantes.

## LOIRET

CHEVAL-ROUGE (AU), 2, rue du Cheval-Rouge,  
Orléans.  
JEANNE-D'ARC (AMEUBLEMENT),  
219, rue de Bourgogne, Orléans.

## LOT-ET-GARONNE

PAILLAS (Meubles Henri), 78, bd Carnot, Agen.

## MAINE-ET-LOIRE

BELLUET L., rue J.-B.-Fourcault et rue J.-Jaurès,  
Trelaze.  
GOINEAU Marcel, 17, av. de la Libération, Cholet.  
GOINEAU, rue St-Aubin, Angers.  
LEFROID-MEUBLES, 5, place de Lorraine  
et 16, rue d'Alsace, Angers.

## MANCHE

BESSON A., 13-15, rue Thiers, Valognes.  
CHALVIGNAC Roger, 67, rue des Religieuses,  
Valognes.  
LAISNEY-MEUBLES, 23-25-27, rue St-Nicolas,  
Coutances.  
NOYON Frères (S.A.), 20, rue de la Paix, Cherbourg.  
RENOUF Henri, 52, rue Gambetta, Cherbourg.

## MARNE

BELLOU Fils, 90, rue de la Marne, Châlons-sur-Marne.  
DERNUET et Cie, 54, rue de la Tour,  
Vitry-le-François.  
DUPUIS-DEVARENNE, Vitry-en-Perthois.  
HARDER-MAUGIN, 9, rue Thiers, Châlons-sur-Marne.

LARCHEVEQUE-FROMONNOT et Cie,  
22-24, rue du Cadran-St-Pierre, Reims.  
PILLIOT, bd François-I<sup>er</sup> - 16, place d'Armes,  
Vitry-le-François.  
VIANNAYE J., 6, rue Condorcet, Reims.

## MARNE (HAUTE)

SCHNEPF Jeanne, 104, av. de la République,  
St-Dizier.  
Succursale : « Au Confort du Foyer »,  
20, r. du D'-Mougeot, et 9, rue des Ecuyers,  
St-Dizier.  
THIEBAUT-MEUBLES, 22, av. de Verdun  
et 4, av. de la République, St-Dizier.

## MAYENNE

BRILLET René, 2, rue de Rennes, Laval.

## MEURTHE-ET-MOSELLE

BRUNET (MEUBLES), 25, rue de Metz, Longwy.  
BUCHERON (AU PETIT), 23, rue Carnot, Longwy.  
DELFOUR (Ets Ch.), 3, av. Victor-Hugo, Toul.  
DELSERAY et Cie, 10, rue Chanzy, Lunéville.  
DELUZE, 31, rue Raugraff, Nancy.  
GAESSLER (LES MEUBLES),  
24, rue du Pont-Mouja, Nancy.  
GINESTE et Fils (Ets), 56, rue de Verdun, Jarny -  
7 bis, rue Lafayette, Metz.  
JACQUES-AMEUBLEMENT, 158-160, rue de la Répu-  
blique, Jarny.  
MAISON DU BON MOBILIER, 61-63-65, rue St-Dizier,  
Nancy.  
MAYER Frères, place du Marché, Longwy-Bas.  
MOBILIER (LE), 41, rue Raymond-Poincaré, Nancy.  
PICARD, 38, rue St-Nicolas  
23, rue des Sœurs-Macarons, Nancy.  
VEZAT, 89, rue R.-Poincaré  
et 123, rue St-Dizier, Nancy.  
VISCHÉL, 46, rue des 4-Eglises, Nancy.  
WEILLER, 19, rue St-Dizier, Nancy.

## MEUSE

MAYER-NEMARQ, 15-17-19, rue Basse-des Fosses,  
St-Mihiel.  
PAQUIS Jean, 34, rue Bar-la-Ville, Bar-le-Duc.  
THIEBAUT L. et Cie, 62, rue Mazel, Verdun.

## MORBIHAN

DREUX-MEUBLES, 24, cours de Chazelles, Lorient.

## MOSELLE

GAESSLER (LES MEUBLES),  
23, En Chaplerue, Metz.  
GLASER J., 15-24-26, rue de Luxembourg, Thionville.  
GOUGENHEIM Frères, 18, rue du Maréchal-Foch,  
Sarreguemines.  
KRAEMER, 33 et 42, place du Quarteau, Metz.  
MARGOULESSE L., 5, rue de Strasbourg, Thionville.  
MAYER Frères, 17, rue des Clercs, Metz.  
MAYER Frères, 6, rue du Général-de-Gaulle,  
St-Avold.  
PALAIS DE L'AMEUBLEMENT, 24, rue du Palais,  
Metz.  
SALOMON (LES MEUBLES), 60, rue Hirschauer,  
St-Avold.  
SAINT-LOUIS (AMEUBLEMENT),  
14, rue Haute-Seille, Metz.  
WOLFF J., 22, rue Poincaré, Forbach.

POUR TOUT ACHAT : Présentez-vous avec ce Guide - Exigez de VOIR l'estampille.





## NORD

- BEYNE (de) Pierre, 86, Gde-Rue, Roubaix.  
CARON et Fils, 40, rue Gambetta, Caudry.  
DEBOSQUE-LUTTUN, 24, place du Général-de-Gaulle, Armentières.  
DEGORRE, 2, rue Carnot, Somain.  
FABRIQUE DE MEUBLES ET DE SIEGES, 14-16, rue des Tanneurs, Lille.  
LEDUC Michel, 28, rue des Ponts-de-Comines, Lille.  
LIT D'ARGENT (AU) - Ets COUCHE, 99 et 101, rue d'Arras, Lille.  
MEUBLE MASSIF (AU), 12, rue Faidherbe, Lille.  
MOUTON-BYGODT, 45, rue des Tanneurs, Lille.  
ROBACHE - LANGATTE, 20, rue d'Alsace-Lorraine, Cambrai.  
ROI DU MEUBLE (AU), 315, rue Léon-Gambetta et 1 et 15, rue du Marché, Lille.  
SOURCE DU MEUBLE (A LA), 5, rue Ferrand, Valenciennes.  
SAINTE-THERESE (GALERIES), 14, rue Léon-Trulin, Lille.  
VANDENDRIESSCHE L., 62, rue Gand, Tourcoing.  
VERHAEGHE et Fils (Ets), 25, place de la République, Dunkerque 262, rue Léon-Gambetta, Lille.

## OISE

- DELETTRE & FRENOT, 51, rue Gambetta, Nogent-sur-Oise.

## ORNE

- PINSON-LANGE, 61-63, rue d'Hautvie, La Ferté-Macé.

## PAS-DE-CALAIS

- ANNEBICQUE-LEPRETRE (Ets), 4 et 6, place Jean-Jaurès, Lens.  
BARBE-LETURGEZ (Ets), Entre-deux-places, et 19, rue Delcuoie, Arras.  
BATAILLE-LEDUC, 25, rue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Mer.  
CABARET, 10, Petite-Place, Arras.  
DEBEAUMONT-LESPINASSE et Fils, 116, rue Roger-Salengro, Bully-les-Mines.  
MATHON-DUHEU, place Jean-Jaurès, Grenay.  
NEUT-CAILLIAU, 19, rue des Fontinasses, Calais.  
USINE DU MEUBLE (L'), Lancel-Leroy, 7, rue du 4-Septembre, Liévin.

## PUY-DE-DOME

- BERAUD P., angle rues St-Genès et St-Esprit, Clermont-Ferrand.  
DUCREUZET et ses Enfants (Ets), 8, rue Blatin, Clermont-Ferrand.

## PYRENEES (BASSES)

- PARIS (AUX MEUBLES DE), 47, rue d'Espagne, Bayonne.

## PYRENEES-ORIENTALES

- SIRÉ Raphaël, 5, rue de la Fusterie et rue Louis-Caulas, Perpignan.

## RHIN (BAS)

- BRILLE et Cie (Anct.), FABRIQUE DE MEUBLES, 20, rue du Vieux-Marché-aux-Vins, et 27, rue du Marais-Vert, Strasbourg.  
KLEEMANN et Cie, 7, rue du 22-Novembre, Strasbourg.  
STRASSER, 5, rue Kuhn, Strasbourg.

## RHIN (HAUT)

- FEUERBACH (Ets Ch.), 61, faubourg de Colmar, Mulhouse.  
GROLLMUND et Cie, 25, place de la Réunion, Mulhouse.  
JEANNE D'ARC (MEUBLES), 8 et 9, place Jeanne-d'Arc, Colmar.  
WEIS et Cie, place Franklin, Mulhouse.

## RHONE

- BRUYERE, cours de la Liberté, Lyon-3<sup>e</sup>.  
PIERREFEU, 3, cours de la Liberté, Lyon-3<sup>e</sup>.

## SAONE-ET-LOIRE

- DESAUTELS, 35, rue Carnot, Montceau-les-Mines.  
DUREUIL, 29, place de la Beaune, Chalon-sur-Saône.

## SARTHE

- FRANCE-AMEUBLEMENT, 6, bd René-Levasseur, Le Mans.  
GOINEAU, 16, rue Courthardy, Le Mans.  
RABINEAU, 6, rue des Jacobins, Le Mans.

## SAVOIE

- BOUCHET-MARTIN, 20, rue Croix-d'Or, Chambéry.  
LAMBERT ET TOUR, 8, rue Nicolas-Parent, Chambéry.

## SAVOIE (HAUTE)

- SALOMON Louis, 11, rue Grenette, Annecy.

## SEINE

- AMEUBLIA, Ets André DUMAINE, 29, rue de Constantinople, Paris-8<sup>e</sup>.  
ARTBOIS, 146, av. de Versailles, Paris-16<sup>e</sup>.  
AUBIER J., 9 bis à 21, av. Eugène-Thomas, Le Kremlin-Bicêtre.  
BARBES (AUX GALERIES), 55, bd Barbès, Paris-18<sup>e</sup>.  
BASTILLE-MEUBLES, 6, bd Beaumarchais, Paris-4<sup>e</sup>.  
BERCEDOR, 6, rue Saint-Claude, Paris-3<sup>e</sup>.  
BOBOIS D'AUJOURD'HUI, 92-98, bd Sébastopol, Paris-3<sup>e</sup>.  
BOIS DORE (AU), 109, bd Sébastopol, Paris-2<sup>e</sup>.  
BON MARCHÉ (AU), 38, rue de Sèvres, Paris-7<sup>e</sup>.  
BOURDEREAU Mme R., 7, place Napoléon, Courbevoie.  
BUCAS J., 55, rue Traversière, Paris-12<sup>e</sup>.  
BUCHERON (AU), 10, rue de Rivoli, Paris-1<sup>er</sup>.  
CHENE (AU VIEUX), Camille PICART et Fils, 81-83, rue Gabriel-Péri, St-Denis.  
CITE-MEUBLES, 78-80, av. du Général-Leclerc, Paris-14<sup>e</sup>.  
DONJON (AU VIEUX), 114, av. de Paris, Vincennes.  
FABRIQUE-UNION, 79-81, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-10<sup>e</sup>.  
FAMERY Ch., 102 bis, bd de la République 21, rue Dumont-d'Urville, La Garenne-Colombes.  
FLACHET M., Décorateur, 6, bd Malesherbes, Paris-8<sup>e</sup>.  
FOYER DE DEMAIN (LE), 113, rue St-Charles, Paris-15<sup>e</sup>.  
FRANCE (LE MOBILIER DE), 108, av. Ledru-Rollin, Paris-11<sup>e</sup>.  
FRANÇOIS et Cie - Studio des Gobelins - 39, rue du Banquier, Paris-13<sup>e</sup>.  
GARRY, 175, av. de Versailles, Paris-16<sup>e</sup>.  
GEORGES, 225, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12<sup>e</sup>.



GODFRID René, 60, rue du Faubourg-St-Antoine,  
Paris-12°.

GUERARD Raymond, 27, rue du Faubourg-St-Antoine,  
Paris-12°.

GUERIN (Sté Georges et Gaston),  
10-12-14, rue du Faubourg-St-Antoine, Paris-12°.

HALL DE L'AMEUBLEMENT, 21, rue des Amandiers  
Paris-20°.

HALL DU MEUBLE (GRAND), 10, rue de la Station,  
Asnières.

HENRY (Ets), 13, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12°.

JOLIMEUBLES, 59, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12°.

LAFAYETTE (GALERIES), 40, bd Haussmann,  
Paris-8°.

LE BACON René (Ets), 8, rue St-Marc  
et 28, passage des Panoramas, Paris-2°.

LEVITAN (Ets), 63, bd Magenta, Paris-10°.

LYDIL-MEUBLES, 54, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

MAGASIN PILOTE, 124 bis, bd Magenta, Paris-10°.

MARECHAL V. (S.A.), 67, av. Ledru-Rollin, Paris-12°.

MENNECY, 29, av. Marceau, Paris-16°.

MERCIER Frères, 100, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12°.

MEUBLE, 148, av. Emile-Zola, Paris-15°.

MEUBLES (TOUS), 104, av. du Gén.-Leclerc, Paris-14°.

MEYSSIGNAC A., 42-44, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

MOBILIER (S.A. Le), 68, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

MOIRE, 2, place Gabriel-Péri, Bois-Colombes.

MOUNIE (Meubles E.), 174 à 178, rue Jean-Jaurès,  
Puteaux.

NESLE (La TOUR de), 24, rue Dauphine, Paris-6°.

NORD (MAGASINS DU), 95, av. de Clichy, Paris-17°.

NOYER (AU BEAU), 185, bd Jean-Jaurès,  
Boulogne-Billancourt.

OBADIA, 74, bd Magenta, Paris-10°.

ORBOIS, 33, rue Jean-Jaurès, Levallois.

PALACE MOBILIERS, 146, bd Magenta, Paris-10°.

PALAIS DU MOBILIER, 20, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

PATHIER, 45, bd Magenta, Paris-10°.

PERFECT-MEUBLE, 32, rue N.-D.-de-Nazareth,  
Paris-3°.

PICARD, 36, rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux.

POUEY, 148, bd Magenta, Paris-10°.

PRINTEMPS (GRANDS MAGASINS DU),  
64, boulevard Haussmann, Paris-8°.

RENARD Pierre, 30, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12°.

ROCHE (Ets), 18, rue de Lyon, Paris-12°.

SANYAS ET POPOT, 210, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

SARCY, 164 bis, av. de Paris, Vincennes.

SEGAL Ch., 50, rue du Fg-St-Antoine, Paris-12°.

SELECTA, 41, rue Victor-Massé, Paris-9°.

SETA, 161, rue du Fg-St-Honoré, Paris-8°.

SIMON, 90, rue des Bourguignons, Asnières.

TAILLET-MEUBLES, 115, rue Jean-Jaurès, Puteaux.

TALLET ET MORIN (Sté),  
185-187, rue de la Convention, Paris-15°.

TAUVEL, 30, rue G.-Péri, Ivry-sur-Seine.

THOMAS, 122, bd Jean-Jaurès, Boulogne-Billancourt.

URBAIN (Sté René), 94, rue du Fg-St-Antoine,  
Paris-12°.

VALLON, 8, rue de la Mairie, Ivry-sur-Seine.

VIGNON M., 35, rue du Fg-St-Antoine, Paris-11°.

#### SEINE-MARITIME

ARDEC, 101-103, av. Foch, Le Havre.

BEAUDOIN André, 92-96, av. Foch, Le Havre.

CARTIER ET LOUVET, 115, rue des Carmes, Rouen.

DODELIN M., 3, rue des Ecoles, Pavilly.

ENSEL R. (AUX MEUBLES GARANTIS),  
11, rue des Martyrs, Elbeuf.

FABRICANTS REUNIS (AUX),  
167, bd de Strasbourg, Le Havre.

FROGER ET PINON (SARL), 16, place Saint-Marc,  
Rouen.

JEANNE-D'ARC (AMEUBLEMENT),  
82, rue Jeanne-d'Arc, Rouen.

LEBON Raymond, 32, rue des Limites, Petit-Quevilly.

MEUBLOCONFORT, 30, rue Socrate, Rouen.

NEVEU Guy, Ensembleblier-décorateur,  
2, rue Abbé-Cochet, Rouen.

#### SEINE-ET-MARNE

BERNIER H., 14, rue St-Denis, Lagny.

#### SEINE-ET-OISE

DAVID et Fils S.A., 67, rue du Général-de-Gaulle,  
Poissy.

DOUVILLE-LAGER (Sté), 35, rue du Vieux-Marché,  
Saint-Germain-en-Laye.

GIRARDIERE Marcel, 38, rue du Général-de-Gaulle,  
Enghien-les-Bains.

LE HIR et Cie (Ets), 76-78, av. Jean-Jaurès,  
Sartrouville.

PACHY HEBERT, 13, bd Duhamel, Mantes-la-Jolie.

VAUTIER Jacques (LES BONS MEUBLES),  
19 bis, av. de la République, Mantes-la-Jolie.

#### SEVRES (DEUX)

MAROT Jacques, 45, rue Saint-Jean, Niort.

#### SOMME

CHENE (AU VIEUX), bld Alsace-Lorraine, Amiens.

QUENNEHEN (Les Meubles), 36, rue Saint-Fuslieu,  
Amiens.

#### VENDEE

LELONG ET ALBERT, 4, place du Théâtre,  
La Roche-sur-Yon.

#### VIENNE (HAUTE)

ARNAUD, 1 ter, rue Cruveilhier, Limoges.

LAURENT Louis, 5 et 5 bis, bd Carnot, Limoges.

#### VOSGES

CHADIRAC Georges, 43, rue de l'Hôtel-de-Ville,  
Pouxieux.

CLAVEL et Cie, 78, rue Jules-Ferry, Raon-l'Étape.

WEILLER (Ets Jules), 16, place des Vosges, Epinal.

#### TERRITOIRE DE BELFORT

HOTE JEUNE (L'), 33-35 fg de France, Belfort.

VISCHEL, 18, rue Thiers, Belfort.

#### ALGERIE

DU BOSCH et Cie (Ets Gérard), « LA GRANDE  
LITERIE », 5, rue Clément-Ader, Alger.

Succursale à Alger : 1, rue Tancredé

Succursale à Oran : 4, rue de l'Hôtel-de-Ville.

DANAN (Sté S. et H.), 13, bd Clémenceau, Oran.

**CONTROLE  
ET  
QUALITÉ**

*garantis par*



**la Marque Nationale Française**

*Liste et adresses*  
*des Fabricants d'Appareils revêtus de la*  
**MARQUE NATIONALE NF**  
*cités dans le présent guide*

- ACEF, 41, rue François-I<sup>er</sup>, Paris-8<sup>e</sup>. BAL 15-88.  
 ACER, Les-Roches-de-Condrieu (Isère) tél : 9  
 ADIABAT, Pas-des-Lanciers (B.-du-Rh.)  
 tél : St-Victoré 12  
 AIR ET FEU, 1, voie des Bancs, Argenteuil (S.-et-O.)  
 ARG 13-93  
 AIRAILE, Boîte Postale n° 9, Boulogne-sur-Seine (S.)  
 MOL 06-14  
 ALUREX (Fonderie), La Péruvère-Fraisse (Loire).  
 ANEMOSTAT (Sté Française de l'), 14, rue Corvisart,  
 Paris-13<sup>e</sup>. POR 32-93 et 32-94  
 ANSTEL, à Guise (Aisne) tél : 6  
 APPLICATIONS ELECTRIQUES ET GAZIERES  
 (Cie Française d'), 4, rue Caran-d'Ache, Paris-17<sup>e</sup>  
 GAL 53-95  
 APPLICATIONS DU GAZ ET D'APPLICATIONS  
 SANITAIRES (Sté d'), SAGAS,  
 40-42, bd Richard-Lenoir, Paris-11<sup>e</sup>. ROQ 93-14  
 ARDOR, 17, rue Edmond-Dubuis, Nanterre (S.)  
 MAL 10-90  
 ARLIGUIE (Ets), 14, av. M.-Chautemps, Montargis  
 (Loiret) tél : 823  
 ARTAUD, 43, rue du Sergent-Bobillot,  
 Montreuil-sous-Bois (S.) AVR 32-62  
 ARTHUR MARTIN (Fonderies),  
 36, rue de Châteaudun, Paris-9<sup>e</sup>. TRI 06-21  
 et Rivin (Ardennes)  
 ARTS CULINAIRES (Les), 7, rue St-Claude, Paris-3<sup>e</sup>  
 ARC 61-12  
 ATELIERS DE BOULOGNE, voir : BOULOGNE  
 AUBRY (Ets), 80, route de la Goutte-d'Or,  
 Aubervilliers (S.) FLA 22-75  
 AUER, 21, rue St-Fargeau, Paris-20<sup>e</sup>. MEN 62-25  
 AUVERLOT, 66, rue Pasteur, Quarouble (Nord)  
 tél : 23  
 BALJOT Père et Fils, Crézancy (Aisne) tél : 2  
 BAUDIN (Fonderies de), Baudin par Sellières (Jura)  
 tél : 2  
 BECUWE, voir : GERARD-BECUWE.  
 BELCOLOR (Ets), 73, rue de la Folie-Méricourt,  
 Paris-11<sup>e</sup>. VOL 01-15  
 BENDIX, 40, rue du Colisée, Paris-8<sup>e</sup>. BAL 67-90  
 BILLANCOURT (Tôleries industrielles de),  
 88, av. du Général-Leclerc, Boulogne-Billancourt (S.)  
 MOL 02-48  
 BIRUM, 13, rue de Londres, Paris-9<sup>e</sup>. TRI 01-10  
 BLIN J.-P., 16, rue Marceau, Montreuil-sous-Bois (S.)  
 AVR 52-84  
 BOSCHER L.-H. et Cie, 97, avenue de la République,  
 Châtillon-sous-Bagneux (S.) ALE 06-43  
 BOULOGNE (Les Ateliers de), 14, rue Béranger,  
 Boulogne-sur-Seine (S.) MOL 02-02  
 BOURGOGNE (Sté d'Emboutissage de) voir : SEB  
 BRACHET ET RICHARD (Ets), 28, rue St-Maurice,  
 Lyon (Rhône)  
 Bureaux à Paris : 42, rue Alexandre-Dumas,  
 Paris-11<sup>e</sup>. ROQ 66-12  
 BRIFFAULT, 74, avenue Parmentier, Paris-11<sup>e</sup>.  
 ROQ 94-40  
 BRONZAVIA (Ets), 207, boulevard St-Denis,  
 Courbevoie (S.) DEF 27-60  
 BURLATON ET RICHELMY, 60, rue E.-Réguillon,  
 Lyon-Villeurbanne (Rhône) VI 97-64  
 BUYER (Ets de), Manufacture de Faymont,  
 par le Val-d'Ajol (Vosges) tél : 12  
 CABANES, 25, rue du Surmelin, Paris-20<sup>e</sup>. MEN 47-51  
 CAEM (Sté), 11, place de Bordeaux, Strasbourg (B.-R.)  
 tél : 35 et 37  
 CALOR, place A.-Courtois, Lyon (Rhône). PA 75-81  
 CALUX-EDI, ELECTRO DOMESTIQUE INDUSTRIEL,  
 23, rue de la Mare, Paris-20<sup>e</sup>. MEN 56-80  
 CHAFFOTEAUX ET MAURY, 25, av. Marceau,  
 Paris-16<sup>e</sup>. KLE 90-43  
 CHALOT, 38, bd Magenta, Paris-10<sup>e</sup>. BOT 70-90  
 CHAUFFELEC, 38, rue Bréguet, Paris-11<sup>e</sup>. ROQ 33-08  
 CHAUFFAGE ET GAZ, 140, rue de la Croix-Nivert,  
 Paris-15<sup>e</sup>. LEC 54-90

- CHELMO, 124, rue des Grands-Champs, Paris-20°. DID 06-35
- CIA, CONSTRUCTIONS ET INSTALLATIONS AÉROtherMIQUES 138, rue J.-B.-Charcot, Courbevoie (S.) DEF 05-83
- CIPAG-FRANCE (Cie), 11, rue du 29-Juillet, Paris-1<sup>er</sup>. OPE 23-61
- CITE (Ateliers de la), 5, rue de la Cité, Aix-les-Bains (Savoie) tél : 4-79
- CLEM, voir : MUFFAT
- CMB, Constructions Métalliques, Bouzonville (Moselle) tél : 50
- COCOTTE-MIDI (Sté), 12 bis, rue François-Debergue, Montreuil (S.) AVR 44-37
- COBRA, voir : MOUFFLET
- CONORD, 32, rue Olivier-Métra, Paris-20°. MEN 00-84
- CONSTRUCTIONS ELECTRO-THERMIQUES (Sté Gle de), 17, rue Planchat, Paris-20°
- CONSTRUCTIONS D'APPAREILS THERMOMECA-NIQUES (Sté de), 10, rue Bréguet, Paris-11°. ROQ 46-94
- CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES (Sté Gle de), voir : SGCE
- COUILLE (LA), 139, av. de la Division-Leclerc, Drancy AVR 10-01
- COSTE-CAUMARTIN, 24, rue Richer, Paris-9°. TAI 94-30
- COUSSEMENT (Ets), 142, rue de Mouveaux, Tourcoing (Nord) tél : RX 73-18-34
- DÄFFOS, 16, rue Léchevin, Paris-11°. ROQ 72-02
- DAMOND et Cie, 26, rue des Annelets, Paris-19°. BOT 75-14
- DANIEL, 35, rue Bouret, Paris-19°. NOR 50-86
- DEJOIE et Cie, 3, rue de la Tannerie, Nantes-Chantenay (L.-I.) tél : 142-55
- DELATTRE ET FROUARD, voir : SOUGLAND
- DELOBEL A. et Fils (Fonderie), 97, av. St-Venant, Thumesnil (Nord)
- DEMEYER (Ets R.), 51, rue Léon-Gambetta, Lille Bureaux et usines : 244 bis, rue des Bois-Blancs, Lille (Nord) tél : 54-88-33 et 34
- DEVILLE, 76, rue Forest, Charleville (Ardennes) tél : 29-10
- DE DIETRICH et Cie, à Niederbronn (Bas-Rhin) tél : 3 et 5 - 39 bis, rue de Châteaudun, Paris-9° TRI 51-45
- DOMMERMUES ET MERCIER, 88, rue de Charonne, Paris-11°. ROQ 12-19
- DUBOIS (Fonderie), 2, rue Philippe-de-Girard, Marc-en-Barœul (Nord)
- DUBOIS-PAGANON, rue de la Baude, La Croix-Rouge Grenoble (Isère) tél : 35-82
- DURANTON (Fonderies), 120, av. Viviani, Vénissieux (Rhône). PA 75-86
- DURING et Cie, 6, rue St-Georges, Mulhouse (Ht-Rhin) tél 24-32
- EDI. Voir : CALUX-EDI
- ELECTRACIER, J. PASCAL, 64, rue de Paris, Boulogne (S.) MOL 12-85
- ELECTRIC-CROISSANT, voir : PARNAUDEAU
- ELECTRO-BROCHE, 26, rue du Bourg-Thibourg, Paris-4°. ARC 10-28
- ELECTRO-LUX, 26, bd Malesherbes, Paris-8°. ANJ 52-80
- ELECTRO-VAPEUR, 92, av. des Ternes, Paris-17°. ETO 42-70
- ELGE, Ets GRANDVUINET, 297, cours Emile-Zola, Lyon-Villeurbanne (Rhône) VI 75-31
- ELTHERMO (Sté), anct Ets Memheld, 61, route de Weitbruch, Haguenau (B.-R.) tél . 534
- EMF, EQUIPEMENT MENAGER FRANÇAIS route d'Alixan, Valence (Drôme) tél : 36-54
- ENFIN (Cuisinières), 211, rue de Lannoy, Roubaix (Nord) tél : 73-10.05
- EQUIPEMENT MENAGER FRANÇAIS (voir EMF)
- ESSWEIN et Cie (Sté), 21, rue Boileau, La Roche-sur-Yon (Vendée) tél : 8-35 et 8-36
- ETOILE (Sté des Appareils électriques), 18, rue d'Odessa, Paris-14°. DAN 84-55
- ETUDE ET CONSTRUCTION D'APPAREILS ME-NAGERS (Sté d'), 10, av. Corbera, Paris-12°. DOR 24-33
- ETUDES (Sté d'études de recherches et d'applications mécaniques), voir : SERAM
- EUFRAM, 13, rue Richer, Paris-9°. PRO 82-31
- FAR, 45, rue de la Cité, Lyon (Rhône). MO 15-02 26, rue de Sévigné, Paris-4°. ARC 43-74
- FAURE et Cie, à Revin (Ardennes) tél : 13
- FLEURY Ernest, 13, impasse Chevreul, Villeurbanne (Rhône) tél : 81-39
- FLANDRIA (Ets Waelkens et Cie), 38 à 43, rue J.-d'Arc, Wattrelos (Nord) tél : Roubaix 225-74
- FONDERIE (Sté Générale de), 8, place d'Iéna, Paris-8° KLE 34-00
- FONDERIE D'ALUMINIUM (MARCALU), 31, rue de Stalingrad, Le Pré-St-Gervais (S.) VIL 23-03
- FONDERIE DES FONTAINES, 108, bd Emile-Zola, Houilles (S.-et-O.) tél : Argenteuil 67-30
- FONDERIES ET ATELIERS DU RHONE, voir : FAR
- FONDERIES FRANCO-BELGES, Merville (Nord) tél : 68
- FONDERIES DE METAUX L.G., 38, av. de la République, Chevilly-Larue (S.) BEL 11-66
- FOURNITURES INDUSTRIELLES (Sté des), 21, rue de Clichy, Paris-9°. PIG 62-55
- FRISQUET M., 2, rue St-Hubert, Paris-11°. ROQ 60-81
- GARNIER (Ets), 25, rue d'Eupatoria, Paris-20°. MEN 65-77
- GAZ ET CHALEUR, 43 à 51, rue des Partants, Paris-20°. MEN 93-90
- GENEVÉE, à Vendôme (Loir-et-Cher) tél : 34

- GERARD BECUWE, 12-14, rue Auguste-Laurent,  
Paris-11°. ROQ 72-83
- GIRARD CHEDEL et Cie, 70-74, rue Stéphenon,  
Paris-18°. MON 91-71
- GOURJON, 96, avenue de Joinville, Vitry-sur-Seine (S.)  
ITA 35-16
- GRENOBLE (Tôleries de), 107, avenue des Alliés,  
Grenoble (Isère) tél : 15-42
- HAINEAUX, à Revin (Ardennes) tél : 26
- HERAUD Frères, avenue Cessac, Sorgues (Vaucluse)  
tél : 51
- IDEAL STANDARD, 149, bd Haussmann, Paris-8°.  
BAL 11-50
- LA BOURGEOISE (Sté), Faverges (Haute-Savoie)  
tél : 67
- LADEN (Sté), 8, rue de Monceau, Paris-8°. WAG 00-04
- LAMBELIN et Cie, 55, rue Courteline,  
Villeurbanne (Rhône) tél : 88-67
- LAMBERT et Cie (Ets), LE TROPICAL,  
205, rue Championnet, Paris-17°. MAR 11-58
- LAMEL (Ets), 16, rue Son Tay, Villeurbanne (Rhône)  
tél : Lyon LA 28-72
- LEBLANC, 13, rue Emile-Zola, Drancy (S.) AVI 12-70
- LE BOZEC ET GAUTIER, 28, rue Carlo-Hébert,  
Courbevoie (S.) DEF 20-95
- LELYS (Sté), 31, bd Richard-Lenoir, Paris-11°.  
VOL 24-14
- LEMERCIER Frères, 28, rue Fernand-Pelloutier,  
Clichy (S.) PER 32-30
- LEMERET, 25, route de Rocroi, Revin (Ardennes)  
tél : 29
- LEMOINE (Ets), 167, rue de Charenton, Paris-12°  
DOR 63-13
- LESBORDES (J.), 40, rue Pasteur,  
Confians-Ste-Honorine (S.-et-O.) tél : 244
- LIOTARD Frères, 22, rue de Lorraine, Paris-19°.  
BOT 67-10
- LMGR (Ets), 6, rue de la Glacière,  
La Garenne-Colombes (S.) CHA 33-48
- L'OCHOD, Anciens Ets MALADRY,  
20, passage des Mouxins, Paris-19°
- LUCAS, 1, rue Besson, Colombes (S.) CHA 20-18
- MABOR (Sté des Brûleurs), 14, rue Louis-Blanc,  
Courbevoie (S.) DEF 03-07
- MADISON (Sté), 45, rue Lafayette, Paris-10°.  
LAM 85-80
- MALADRY, voir : L'OUCHOD
- MANTELET, 15 bis, rue Sémanaz, Le Pré-St-Gervais  
(S.) VIL 80-96
- MARCHAL Jean, 67 A, rue Ferrari,  
Marseille (B.-du-Rh.) GA 16-46
- MARCHAND R., 103, rue Olivier-de-Serres, Paris-15°.  
VAU 21-80
- MARTINE (ex Hermes), 124-126, rue Pierre-Timbaud,  
Courbevoie (S.) DEF 10-98
- MARTINOT (Ets), 9 et 11, rue Rondonneaux,  
Paris-20°. ROQ 41-23
- MAYERAS, 64, bd de Belleville, Paris-20°. OBE 49-84
- MENAPLECC-SOCARB (Ets), 154, rue de Charonne,  
Paris-11°. MEN 93-12
- MERCIER (Fonderies), 28, rue Garibaldi,  
Le Pré-St-Gervais. VIL 03-72
- METALLURGIE DU NICKEL, 26, rue Lafayette,  
Paris-9°. TAI 46-60
- MILLON-LAURENT-QUETIN (Fonderie d'Aluminium  
de Vincennes), 24 ter, rue Delyrac,  
Fontenay-sous-Bois (S.) TRE 23-80
- MIMRIC (Ets), route de Mantes, Buchelay (S.-et-O.)  
tél : Mantes 880
- MONTHERMÉ LAVALDIEU (Fonderies de),  
Monthermé (Ardennes) tél : 14
- MONTUPET, PRIMET et Cie, 17, place des Etats-Unis,  
Paris-16°. KLE 66-80 & 82
- MORS, 16, rue Lafayette, Paris-9°. TAI 92-70
- MOUCHEL (Ets R.), 75, av. de la Duys, Bagnolet (S.)  
AVR 35-40
- MOUFFLET et Cie, 63, rue du Moulin-de-la-Pointe,  
Paris-13°. GOB 45-79 (COBRA)
- MUFFAT (Sté Clément), 113-119, rue A.-France,  
Villeurbanne (Rhône) tél : 90-89 (CLEM)
- MUSIL et Cie, 129, av. Jean-Jaurès,  
Dammarie-les-Lys (S.-et-M.) tél : Melun 14-61
- NEC, 176, quai de Jemmapes, Paris-10°. BOT 89-23
- NESSI Frères (Sté), 43, rue de la Vanne,  
Montreuil (S.) ALE 48-00
- NOIROT et Cie, 19, rue Béranger, Paris-3°. ARC 30-95
- OSMOS (OSRAM), 5, rue Mayran, Paris-9°. TRU 14-50
- PAGOT (Ets), 134, avenue Gambetta, Paris-20°.  
MEN 97-93
- PAIN (Ets), à Lipsheim (Bas-Rhin),  
42, bd Richard-Lenoir, Paris-11°. ROQ 56-57
- PANGAUD Frères, 87, rue Anatole-France,  
Lyon (Rhône) Villeurbanne 84-36 et 37
- PARI, 6, rue St-Fargeau, Paris-20°. MEN 71-11
- PARIS (Les Alliages Légers de), 160, bd Chanzy,  
Montreuil (S.) AVR 14-68
- PARIS-RHONE, 83, chemin de Saint-Priest, Lyon-7°.  
PA 75-44
- 202, rue de Courcelles, Paris-8°. GAL 44-72
- PARNAUDEAU, Sté ELECTRIC-CROISSANT,  
16, rue Eugène-Carrière, Paris-18°. MON 14-89
- PAUCHARD (Ets X.), faubourg St-Andoche, Autun  
(S.-et-L.) tél : 1-30
- PHILIPS S.A., 50, av. Montaigne, Paris-8°. BAL 07-30
- PICARD, SAUERBACH et Cie, 49, rue de Tanger,  
Paris-19°. BOT 88-40
- PIED-SELLE (Sté des Usines du), 173, bd Haussmann,  
Paris-8°. ELY 83-70
- POCHETTINO, 236, rue Boileau, Lyon (Rhône)  
MO 23-39

- PORCHER, 75-77, bd Victor-Hugo, Saint-Ouen (S.)  
MON 69-91
- PRALEC, 3, rue de l'Oratoire, Lyon-Caluire (Rhône)  
LI 55-35
- RADIAPER, 66, rue du Rendez-Vous, Paris-12<sup>e</sup>  
DID 41-32
- RADIELEC (M. Thivollet), 31, rue du Vivier, Lyon  
(Rhône) PA 38-68
- RAGONOT, 7, bd Gabriel-Péri, Malakoff (S.)  
ALE 53-60
- RENAUD, 35, rue Basse-d'Aunay, Mer (L.-et-C.)  
tél : 4
- REZZOU (Sté), 237, rue de Belleville, Paris-19<sup>e</sup>  
BOT 26-15
- RHONE (Fonderies et Ateliers du), voir : FAR
- RICHARD H.-A. (Ateliers de Constructions Mécani-  
ques), 16-20, rive droite du Canal, Troyes (Aube)  
tél : 21-39  
Bureaux à Paris : Ets VAP, 91, rue de Monceau,  
Paris-8<sup>e</sup>. LAB 87-64
- RICHARD (Usine F.), rue de la Victoire,  
Le Blanc-Mesnil (S.-et-O.) AVI 00-72
- RONOT, 42, rue Jeanne-d'Arc, St-Dizier (Hte-Marne)  
tél : 36
- ROSIERES (Sté des Usines de), Boite Postale 44,  
Bourges (Cher) tél : 151
- RUBANOX, 80, bd Bourbon, Neuilly (S.) MAI 57-26,  
SAB 99-57
- SACAMA, Sté AUXILIAIRE DE CHAUFFAGE AU MAZOUT,  
25, av. Kléber, Paris-16<sup>e</sup>. KLE 46-61
- SACHOT et Cie, 5, rue Crozatier, Paris-12<sup>e</sup>.  
DOR 50-22
- SAGAS, voir : APPLICATIONS DU GAZ, etc...
- SALVA-ECLAIR, 17-21, rue Teissière, Le Rouet,  
Marseille (B.-du-Rh.) PR 89-18
- SAMETO, 11 bis, av. Victor-Hugo, Paris-16<sup>e</sup>. PAS 80-36
- SAUNIER-DUVAL, 99, avenue de la République,  
Paris-11<sup>e</sup>. OBE 35-59
- SAUTER, Procédés SAUTER,  
25, av. de la Grande-Armée, Paris-16<sup>e</sup> KLE 37-00
- SCASI, avenue de Fontvieille, Monaco, tél : 022-57
- SCHECH, 90, rue Heidenberg, Strasbourg-Cronenbourg  
(Bas-Rhin)
- SCHOLTES, Lagrange-Thionville (Moselle)  
tél : 711 et 712  
Woippy près Metz (Moselle) tél : 17-70 à Metz
- SEABAT, 28, rue du Tapis-Vert, Les Lilas (S.)  
NOR 33-74
- SEB (Société d'emboutissage de Bourgogne),  
Selongey (Côte-d'Or) tél : 16
- SEFAM (Sté), 19, r. Jean-Bart, St-Maur-des-Fossés (S.)  
GRA 44-00
- SEINE ET SARTHE (Fonderies), 40, rue de la Briche,  
St-Denis (S.) PLA 16-77 et 78
- SERAM (Sté d'études, de recherches et d'applications  
mécaniques), 10 bis, rue Escudier, Boulogne (S.)  
MOL 73-63
- SFAT, Sté de FONDERIE D'ALUMINIUM et de TOLERIE,  
15, rue du Louvre, Paris-1<sup>er</sup>. CEN 90-86
- SFI, voir : FOURNITURES INDUSTRIELLES (Sté)
- SGAE, 137, rue de Gerland, Lyon (Rhône). PA 65-61
- SGCE (Sté Gle de Constructions électriques),  
4 ter, av. Hoche, Paris-8<sup>e</sup>. WAG 41-93
- SICEMO, 12, rue de Vauvenargues, Paris-18<sup>e</sup>.  
MON 60-19
- SIDAM, 40, cours Albert-1<sup>er</sup>, Paris-8<sup>e</sup>. ELY 12-45
- SIFA, Sté INDUSTRIELLE DE FONDERIE D'ALUMINIUM,  
17, r. de Chartres, Courbevoie (S.) DEF 07-21 et 07-22
- SOCADEM, 5, rue Richelieu, Genevilliers (S.)  
GRE 65-12
- SOPRA, Sté PROVENÇALE DU RADIATEUR ET DE CHAU-  
DRONNERIE, 25, rue Borde, Marseille (B.-du-Rh.)  
PR 39-64
- SOUGLAND (Fonderie de) [Anciens Ets DELATRE ET  
FROUARD], 39, rue de la Bienfaisance, Paris-8<sup>e</sup>  
LAB 86-20
- SANT-NICOLAS (Fonderies de), 4, rue Galilée,  
Paris-8<sup>e</sup> KLE 89-10
- TARDITI, à Chabeuil (Drôme) tél : 16
- TECHNA, voir : APPLICATIONS ELECTRIQUES ET GAZIÈ-  
RES (Cie Française des)
- TERMELEC, 17, rue Castagnary, Paris-15<sup>e</sup>. LEC 92-48
- THEILER R., rue de la Marne, Soultz (Haut-Rhin)  
tél : 94-81
- THERMOFLUX, Ets BOUTIN, 2, rue Bochart-de-Saron,  
Paris-9<sup>e</sup>. TRU 53-40
- THERMOR, 63, faubourg St-Jean, Orléans (Loiret)  
tél : 31-04
- THOMSON-HOUSTON, 173, bd Haussmann, Paris-8<sup>e</sup>.  
ELY 83-70
- THUEL-CHASSAIGNE (Ets Ch.), 83, av. de la Gran-  
de-Armée, Paris-16<sup>e</sup>. KLE 61-20
- TOILECTRO, 14, av. de la République, Paris-11<sup>e</sup>.  
VOL 26-50
- TOLERIES DE GRENOBLE, voir : GRENOBLE
- TORIX, 120, bd de l'Hôpital, Paris-13<sup>e</sup>. GOB 41-70
- TOURAIN (Ateliers de), 44, place Rabelais, Tours  
(I.-et-L.) tél : 21-23
- VALENTINI et Cie, 46, rue de la Duchère, Lyon  
(Rhône). TE 75-39
- VAP, voir : RICHARD H.-A.
- VEISLINGER, 12, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. MEN 03-63
- VERCORS (Ets), 28, rue des Champs-Élysées, Grenoble  
(Isère) tél : 60-58
- VITRY (Fonderies de Bronze et d'Aluminium de),  
9, rue Constant-Coquelin, Vitry-sur-Seine (S.)  
ITA 08-60
- VITRY (Fonderie Technique de), 4, voie Ampère,  
Vitry-sur-Seine (S.) ITA 16-97

# La Marque Nationale NF

est une œuvre collective, dont le fonctionnement repose sur les organismes animateurs des branches industrielles ou agricoles où elle est instituée.

Pour toutes questions concernant les normes, les essais de prototypes et d'appareils de série, le contrôle d'appareils, articles et produits mis en vente et les réclamations éventuelles, les adresses suivantes pourront être utiles aux lecteurs du présent Guide :

ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION  
(AFNOR)

23, rue N.-D.-des-Victoires, Paris-2<sup>e</sup>. Tél. CEN 95-80.

*Bureau de Diffusion des Normes* (consultation ou vente) :

19, rue du Quatre-Septembre, Paris-2<sup>e</sup>. Tél. RIC 60-55.

ASSOCIATION TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU GAZ EN FRANCE (ATG)

62, rue de Courcelles, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. WAG 66-51.

SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS DE L'ELECTRICITÉ (SODEL),

33, rue de Naples, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. EUR 39-79.

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITÉ (UTE),

54, avenue Marceau, Paris-8<sup>e</sup>. Tél. ELY 10-25.

UNION DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISINE DOMESTIQUES (UFACD),

2, rue de Bassano, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. PAS 91-97.

CENTRE TECHNIQUE DES INDUSTRIES DE LA FONDERIE.

12, avenue Raphaël, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. TRO 72-50.

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT.

2, rue de la Michodière, Paris-2<sup>e</sup>. Tél. RIC 57-94.

# LA MARQUE NATIONALE



ASSOCIATION TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU GAZ EN FRANCE (ATG), 62, rue de Courcelles, Paris (8<sup>e</sup>) - WAG 66-51.

Laboratoires : Service de Physique Appliquée, 44, rue Amélot, Paris (11<sup>e</sup>), - Service de Physique Industrielle, 178, avenue du Pont-d'Epinau, Gennevilliers (Seine). - Centre Technique des Industries de la Fonderie, 44, avenue de la Division-Leclerc, Sèvres (S.-et-O.).

UNION TECHNIQUE DE L'ELECTRICITÉ (UTE), 54, avenue Marceau, Paris (8<sup>e</sup>) - ELY 10-25.

Laboratoire Central des Industries Electriques, avenue du Maréchal-Leclerc, Fontenay-aux-Roses (S.).



UNION DES FABRICANTS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CUISINE DOMESTIQUES (UFACD), 2, rue de Bassano, Paris (16<sup>e</sup>) - PAS 91-97. Laboratoire du Centre Technique des Industries de la Fonderie, 44, avenue de la Division-Leclerc, Sèvres (S.-et-O.).

SYNDICAT GÉNÉRAL DES FONDEURS DE FRANCE ET INDUSTRIES CONNEXES - SECTION MÉTAUX LÉGERS, 2, rue de Bassano, Paris (16<sup>e</sup>) - KLE 81-02.

Laboratoire du Centre Technique des Industries de la Fonderie, 44, avenue de la Division-Leclerc, Sèvres (S.-et-O.).



ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION (AFNOR), 23, rue N.-des-Victoires, Paris (2<sup>e</sup>) - CEN 95-80.

Laboratoire d'Essais du Conservatoire National des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin - Paris (3<sup>e</sup>).

CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT, 2, rue de la Michodière, Paris (2<sup>e</sup>) - RIC 57-94.

Laboratoire du Centre Technique du Bois et de l'Ameublement.

